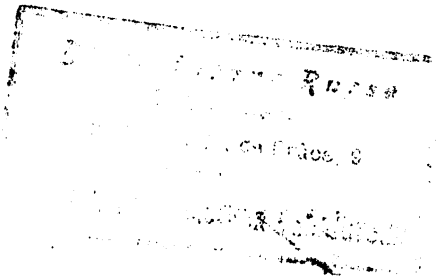


(v. 1072)

SCIENCE & RELIGION



RESEARCH AND
DEVELOPMENT
SECTION
MONTANA POWER
PLANT

LH 718

Léon ZABLODOWSKI
Directeur de l'Agence Métropolitaine
REPRESENTANT
DE L'AGENCE MÉTROPOLITAINE
et du Répertoire de Journal C

SCIENCE

ET

RELIGION

PAR

MALVERT

AVEC 156 FIGURES DANS LE TEXTE

Troisième édition



Bibliothèque Russe
Val de Grâce, 9
BIBLIOTECA RUSSE

PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES

PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

4, RUE ANTOINE-DUBOIS, 4

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays y compris la Suède et la Norvège.

1899

ГОСУДАРСТВЕННАЯ
ПЕЧАТНИЦА
СССР
И. И. БЕРН

1145404-64

BIBLIOGRAPHIE

Principaux ouvrages cités :

- BURNOUF (E.). *La Science des religions*. Paris, 1885.
- BUCHNER. *L'homme selon la science* (Trad. Lctourneau). Paris, Reinwald. 1870.
- CALVIN. *Traité des reliques*.
- CARTAILLAG (E.). *L'anthropologie*.
- COLLIN DE PLANCY. *Dictionnaire des reliques*.
- DICTIONNAIRE *des sciences anthropologiques*. Paris, Marpon et Flammarion.
- DRAPER. *Les conflits de la science et de la religion*. Paris, Germer-Baillère, 1882.
- DULAURE. *Histoire des différents cultes*, 2 vol. Paris, 1825.
- DUPUIS. *Origine de tous les cultes*.
- FERRIÈRE (E.). *Les erreurs scientifiques de la Bible*. Paris, Alcan, 1891.
- *Les mythes de la Bible*. Paris, Alcan, 1893.
- GREEFF (DE). *Introduction à la Sociologie*. 2^{mo} partie. Paris, Alcan, 1889.
- GUYOT (YVES). *La Morale*. Paris, Doin, 1883.
- HOCHART. *Études d'histoire religieuse*. Bordeaux, 1887.

BIBLIOGRAPHIE

- HOVELACQUE. *L'Avesta, Zoroastre et le Mazdéisme*. Paris, 1880.
- LEBON (D^r G.) *L'Homme et les Sociétés*. Paris, Rothschild, 1881.
— *Les premières civilisations*. Paris, Marpon et Flammarion.
- MARCHAND (A.). *Moines et Nonnes*. 2 vol. Paris, Fischbacher, 1882.
- MASPÉRO. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*. Paris, Hachette.
- MICHELET. *Œuvres de Marnix de sainte Aldegonde* (Introduction). Amsterdam, Gunst, 1857.
- MORTILLET (De). *Le signe de la croix avant le christianisme*. Paris, Reinwald.
- NADAILLAC (De). *L'Amérique préhistorique*. Paris, 1883.
- PARFAIT (Paul). *L'arsenal de la dévotion*. Paris, Decaux, 1876.
- PICARD (C). *Sémites et aryens*. Paris, Alcan, 1893.
- PONAT (De). *Histoire des variations et des contradictions de l'église romaine*. 2 vol. Paris, Charpentier, 1882.
- RICH (A.). *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*.
- SÉNART. *Essai sur la légende du Bouddha*. Paris, 1875.
- THIERS. *Traité des superstitions*.
- VÉRON. *Histoire naturelle des religions*. 2 vol. Paris. Marpon et Flammarion.

SCIENCE ET RELIGION

BIBLIOTHÈQUE RUSSE

TOURGUÉNEFF

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE DES RELIGIONS

I. — *Le Soleil et le Feu.* — L'humanité n'a pas toujours été telle que nous la voyons. Il est aujourd'hui scientifiquement établi que l'homme, à une époque fort lointaine, menait une existence analogue à celle des animaux (1). Nu et errant, sans autre abri que les cavernes, sans autres armes, sans autres outils que les pierres arrachées au sol, il a traîné pendant bien des siècles une vie misérable, pire que celle des tribus contemporaines les plus sauvages (2). Ce n'est que lente-

(1) L'état actuel des recherches scientifiques permet d'assigner à l'existence de l'homme sur la terre plusieurs centaines de milliers d'années.

(2) Rien n'égalait la misère physique des premiers hommes, si ce n'est leur misère morale. Les hommes primitifs ne se distinguaient du tigre et de l'ours des cavernes qu'en ce qu'ils étaient plus féroces et plus redoutables. Ils pratiquaient le cannibalisme comme le font aujourd'hui plusieurs peuplades de l'Afrique et du Nouveau-Monde ; et même chez les peuples soi-disant civilisés, il suffit d'une disette un peu prolongée pour que réapparaissent des faits d'anthropophagie. (FERRIERE, *Les Mythes de la Bible* Paris, Alcan. 1893, p. 102).

ment, péniblement, au prix de lutttes et d'efforts sans nombre, qu'il est parvenu à dompter les autres espèces, à maîtriser les forces naturelles, à les modifier et à les utiliser.

Les premiers hommes, dont la vie se passait en plein air, étaient impressionnés par les phénomènes de la nature, tels que le vent, les tempêtes, les orages, le tonnerre, les éclairs. L'apparition et la disparition régulière du soleil ramenant successivement la lumière et les ténèbres, leur inspirait tour à tour des sentiments de joie et de terreur. En le voyant marcher au-dessus de leur tête, ils le croyaient animé comme eux. Ne pouvant l'atteindre, ni le dompter, ils le considéraient comme un être supérieur et l'implorait pour lui demander sa chaleur et sa lumière. Ils l'appelaient Celui qui brille, le *brillant*, en sanscrit *Deva* (d'où on a fait *Deus*, Dieu) ; et comme sa lumière apportait la vie, ils le qualifiaient *bon*, par opposition aux ténèbres qui sont mauvaises, qualification qui se retrouve dans le *Jupiter très bon* des Grecs, la *bona dea* des Latins et le *bon Dieu* des modernes.

Le premier culte des humains fut celui du soleil. Ce culte naturel et rationnel, puisqu'il correspond à la réalité des choses, forme la base de presque toutes les religions. « Plus on pénétrera, dit Max Muller, dans la nature intime des mythes primitifs, plus on se convaincra qu'ils se rapportent, pour la plus grande partie, au soleil. »

Ce culte était celui des premiers peuples de l'Inde, à l'époque reculée où les hommes n'avaient

pas encore découvert le moyen d'obtenir du feu. Les vieilles légendes de la Chine remontent au temps où l'homme vivait sur les arbres et ne connaissait pas l'usage du feu. Dans les antiques légendes phéniciennes, l'art de produire le feu est placé à la période qui a suivi la sauvagerie primitive (1).

L'origine de cette découverte merveilleuse fut vraisemblablement le frottement de deux bâtons de bois glissant l'un sur l'autre dans un mouvement de va et vient. Aujourd'hui encore, les Canaques, pour se procurer du feu, frottent deux morceaux de bois sec, l'un moins grand en bois tendre, l'autre plus grand en bois dur (2).

Ce procédé de production, et par suite, de conservation du feu, si simple en apparence, a été la source de l'industrie, des arts et de la civilisation. C'est lui qui a permis à l'homme de résister à l'intempérie des saisons, de préparer par la cuisson et de conserver sa nourriture, de se préserver, la nuit, contre les attaques des bêtes fauves et des reptiles, de fabriquer des poteries, puis, le bronze et le fer, qui lui ont fourni des instruments précieux, et des armes terribles avec lesquels il a pu conquérir le monde. On peut dire que cette découverte a été le salut de l'humanité.

Aussi a-t-elle produit sur l'esprit humain une impression ineffaçable. Depuis des siècles l'huma-

(1) *L'homme selon la science*, par Buchner. Trad. Letourneau. Paris. 1870, p. 95.

(2) *Revue d'Ethnographie*, 1888, p. 94.

nité n'a cessé de vénérer, comme un signe mystérieux et divin, l'image de l'instrument d'où l'homme avait vu jaillir le feu pour la première fois. On la voit, dans les temps préhistoriques, dès la période qui précède l'âge du fer, gravée sur les monuments mégalithiques et sur les tombeaux.



On trouve ensuite le même signe sacré, sous la forme de deux barres transversales terminées à chaque extrémité par un crochet.



C'est le Swastika ou croix gammée, qui fut un perfectionnement de l'instrument primitif. Le Swastika se compose de deux bâtons, aux extrémités recourbées pour être retenues avec quatre clous. Au point de jonction, dans une petite cavité pratiquée dans le bâton supérieur, on plaçait un morceau de bois en forme de cône qu'une lanière enroulée permettait de faire tourner rapidement, par un jeu d'archet, jusqu'à ce que l'étincelle vint jaillir. Les Boschimans, encore aujourd'hui, mettent des brins d'herbes sèches, dans un trou rond, percé dans leur bâton et font ensuite tourner dans ce trou un morceau de bois en le faisant rouler rapidement entre leurs mains (1).

(1) *Journal du voyage au Cap de Bonne-Espérance*, par l'abbé de LACAILLE, Paris, 1876. Un troisième procédé mécanique pour produire le feu est la percussion ou le choc entre deux cailloux ou deux morceaux de minéral. Il est de beaucoup postérieur aux précédents. L'homme a dû longtemps tailler le silex, voir les étincelles faire naître le feu, sans savoir l'allumer et le conserver. Le procédé chimique de production du feu par les allumettes est tout récent et ne date pas d'un siècle. Il a été inventé par M. le docteur Charles Sauria.

Ces procédés primitifs de fabrication du feu ont donné lieu à bien des mythes et des légendes, variant selon l'imagination des peuples qui les créaient. On connaît la fable de Persée, faisant descendre le feu du ciel sur la terre ; celle de Prométhée, déroband le feu du ciel et condamné, pour ce fait, à être étendu en croix sur le Caucase, cloué sur l'instrument qui lui avait servi à commettre son larcin (1).

Le mythe aryen, qui a combiné le culte du soleil avec celui du feu, offre, par son caractère scientifique, une grande supériorité sur tous les autres.

Trois mille ans avant notre ère, des hommes, qui étaient à la fois prêtres, philosophes et savants, ont pressenti et, pour ainsi dire, deviné le phénomène de l'accumulation de la chaleur solaire dans les plantes. La science a récemment mis en lumière ce phénomène en établissant que le feu n'est autre chose que le dégagement, à une certaine température et sous l'action de l'air, de la chaleur solaire accumulée dans les plantes à l'état potentiel (2). Le soleil entretient la vie des animaux, directement par ses rayons, indirectement par les aliments qu'ils absorbent, et dont la combustion est déterminée par l'air qu'ils respirent.

(1) Dans presque toutes les religions de l'antiquité on trouve la déification du feu : dans l'Inde, c'est Agni, fils du soleil ; en Perse, Atar, fils d'Ormuzd ; en Grèce, Prométhée ; à Rome, Vulcain ; en Germanie, Loki ; chez les Slaves, Oyonii ; en Assyrie, Gisdhubar ; en Pénicie, Phlox.

(2) Certains minéraux, comme le fluorure de calcium, peuvent absorber l'énergie lumineuse du soleil, la retenir à l'état latent pendant fort longtemps, et restituer ensuite, sous l'influence de la chaleur, toute la réserve lumineuse ainsi emmagasinée.

Il en résulte que le soleil est le père du feu ; que le feu lui est consubstantiel, et qu'il est engendré par le souffle de l'air (l'esprit). Enfin, le feu, descendu du ciel, où réside le soleil dont il émane, remonte au ciel sous forme de fumée. C'est l'explication du rôle et de l'action de chacun de ces trois éléments, le soleil, le feu et l'air, personnifiés sous les noms imaginaires de Savistri, Agni et Vayu, qui constitue le mythe védique, autrement dit le mystère de la sainte Trinité, qui était resté, en effet, un mystère jusqu'au jour où la science en a révélé le secret.

Les livres des Védas (1) nous le présentent sous le voile d'une allégorie. *Agni* (le feu) est le fils incarné de *Savistri* le père céleste (le soleil). Il a été conçu et enfanté par la vierge *Maya* et il a pour père terrestre *Twasti*, le charpentier (celui qui fabrique le Swastika). C'est dans la cavité de celui des deux bâtons appelé la mère, où réside la divine *Maya*, personnification de la puissance productrice, qu'il a été conçu, par l'opération de *Vayu* (l'esprit, le souffle de l'air, sans lequel le feu ne peut s'allumer).

Il est intéressant de comparer ce mythe avec le *Credo* adopté par l'Eglise romaine : « Je crois en Dieu, le père tout puissant (*Savistri*), créateur

(1) Ces livres religieux, les plus anciens du monde, ont été retrouvés et traduits pour la première fois, en anglais, à Calcutta, en 1840. *Le Rig-Véda ou livre des hymnes*, a été traduit en français par M. Langlois, de l'Institut. Paris, 1848-1851. 4 vol. in-8o.

M. Em. Burnouf a publié une très remarquable étude sur le Rig-Véda (1885).

du ciel et de la terre, — et en Jésus-Christ, son fils unique, lumière de lumière (Agni), qui n'a pas été créé, mais engendré, consubstantiel au père, qui est descendu du ciel, — qui a été conçu et est né dans le sein de la vierge Marie (Maya), par l'opération du Saint-Esprit, et qui, après sa mort, est remonté au ciel; — je crois au Saint-Esprit qui ranime la vie (Vayu), qui procède du père et du fils, qui est adoré et glorifié avec le père et le fils. »

L'identité est frappante, les noms seuls sont changés.

Pour être différents, les noms n'en expriment pas moins exactement la même chose. Il importe peu que le mot Dieu, substitué à Savistri ait un sens abstrait, puisqu'il ne peut signifier autre chose que ce qu'exprime son sens originel, sa racine, *deva*, le brillant. « Toute expression d'une idée abstraite ne saurait être qu'une allégorie. Tout mot est l'image d'une image, le signe d'une illusion, pas autre chose. C'est avec les restes effacés et dénaturés d'images antiques et d'illusions grossières qu'on représente l'abstrait (1) ».

D'après le rite védique, on célébrait chaque année la naissance d'Agni (le feu), au solstice d'hiver (25 décembre), c'est-à-dire à l'époque coïncidant avec la renaissance annuelle du soleil. Cette date était signalée astronomiquement par

(1) Anatole France. *Ariste et Polyphile*. (*Le Temps*, 14 septembre 1894).

l'apparition d'une étoile au firmament. Dès la réapparition de l'étoile, les prêtres annoncent la bonne nouvelle au peuple et l'invitent à la commémoration allégorique de la découverte du feu.

Le feu est alors allumé sur un tertre, par le frottement du Swastika. « O Agni ! dit un hymne védique, feu sacré, feu purifiant, toi qui dors dans le bois, qui t'élèves en flamme brillante, tu es l'étincelle divine cachée en toute chose et l'âme glorieuse du soleil ». Quand la première étincelle jaillit de la cavité où réside la divine Maya, c'est la nativité. Cette étincelle vivante s'appelle « le petit enfant ». Le véda célèbre, dans des hymnes d'une poésie délicieuse, la naissance de la « frêle et divine créature qui vient d'apparaître ». Les prêtres déposent ce petit enfant sur la paille qui s'enflamme. A côté de lui on amène la vache mystique qui a fourni le beurre et l'âne qui a porté sur son dos le Soma (liqueur spiritueuse) (1) qui vont servir à l'alimenter. Devant lui est un prêtre, tenant à la main un petit éventail oriental sous forme de drapeau qu'il agite pour activer cette vie qui menace de s'éteindre.

Il est ensuite porté sur des branches amassées sur l'autel. Là, un prêtre verse sur lui la liqueur sacrée le spiritueux Soma. Un autre lui donne l'onction, en répandant sur lui le beurre du saint sacrifice. A partir de ce moment, Agni prend le nom de Oint (*akta* ; en grec, *Christnos*, Christ). Du foyer ainsi alimenté surgit la flamme aux

(1) Le soma est la liqueur fermentée de *Pasclepios acida*.

belles clartés dont l'ascension s'opère au sein d'un nuage de fumée jusqu'au ciel, où le feu va rejoindre le père céleste qui l'a envoyé pour le salut du monde (1).

Cette commémoration de la naissance d'Agni était accompagnée d'une cérémonie rituelle.

Le Soma était la liqueur sacrée chez tous les peuples aryens. Agni réside en elle, quoiqu'invisible. Elle est l'emblème de tous les aliments liquides, de même que les aliments solides sont représentés par le pain, composé de farine et de beurre, matières nutritives et combustibles dans lesquelles réside Agni (2).

L'offrande du pain et du vin est présentée au feu sacré sur l'autel. Le feu les consume et les élève en vapeur vers le ciel pour les réunir au corps glorieux du père céleste (le soleil). Agni devient ainsi le médiateur de l'offrande, le sacrificeur qui s'offre lui-même comme victime. Les prêtres et les fidèles reçoivent chacun une part de l'offrande (l'hostie) et la mangent comme un aliment dans lequel Agni est renfermé.

Enfin, Agni étant la vie dans l'individu, est aussi le médiateur qui transmet la vie. Quand un homme meurt, le feu de la vie se retire de lui et

(1) *La Science des religions*, par Em. Burnouf, directeur honoraire de l'école d'Athènes. Paris, 1885.

(2) D'après la tradition védique, la plante qui produit le Soma aurait été apportée par un oiseau céleste *Cyēna*, l'épervier, et c'est dans un de ces rameaux que, d'un vol rapide, il a fait descendre sur la terre le feu d'en haut. C'est *Cyēna* qui semble avoir inspiré le symbolisme du vautour dévorant le flanc de Prométhée, et, plus tard, celui du pigeon figurant le Saint-Esprit.

laisse en terre son corps, pour retourner au soleil, c'est-à-dire dans la région céleste où règne le Père, qui est le paradis, le *paradeça* des Médo-Perses, le séjour de l'immortalité (Burnouf).

L'antique trinité, composée du soleil (Savistri), le père céleste, du feu (Agni), fils et incarnation du Soleil, et de l'esprit (Vayu), le souffle de l'air (1), est resté le dogme fondamental des religions d'origine aryenne. Le but de ce mythe était de conserver précieusement, en en faisant l'objet d'un culte, un procédé vraisemblablement déjà plusieurs fois perdu. Les cérémonies périodiques rappelaient le moyen d'obtenir le feu, et le foyer sacré, perpétuellement allumé, en assurait la conservation (2).

Cette conception était d'autant plus belle que la légende dont elle est enveloppée, contient une explication scientifique d'un des plus importants phénomènes de la nature.

A ces époques lointaines, on ne pouvait songer à enseigner directement aux masses des vérités positives, il fallait s'adresser à leur imagination, et rendre l'enseignement accessible, sous une

(1) Le souffle de l'air étant le signe de la vie, c'est le souffle de Dieu qui, dans la Genèse, couve les eaux et les féconde. C'est lui que Jéhovah souffla dans les narines d'Adam pour lui donner la vie ; c'est ce même souffle qui féconda la vierge Marie ; c'est en soufflant sur les apôtres que Jésus leur communiqua l'Esprit-Saint. (Jean, XX. 22).

(2) Chez les Perses, la Swastika figurait au nombre des procédés prescrits pour rallumer le feu de l'autel. Il en était de même en Grèce, pour le culte de Hestia. Dans les temples d'Apollon, de Cérès, de Jupiter Ammon et de Minerve, le feu sacré devait, en cas d'extinction, être rallumé par les rayons du soleil. A Rome, dans les temples de Vesta, il était interdit de le rallumer à une flamme apportée du dehors. Il fallait, d'après les réglemens

forme allégorique, avec la mise en scène des cérémonies et des chants. Si l'on se reporte, par la pensée, à l'état de barbarie dans lequel se trouvait alors l'humanité, si l'on songe à l'immensité des efforts qu'il a fallu pour faire accepter et adopter, par les populations ignorantes et routinières, les procédés hygiéniques et les pratiques utiles les plus vulgaires, on demeurera pénétré de respect et d'admiration pour les hommes supérieurs qui furent les premiers guides de nos ancêtres dans la voie du progrès (1).

II. — *L'œuvre des religions.* — Ce sont les religions qui leur ont servi d'instruments pour cette œuvre bienfaisante. Ce sont elles qui ont protégé l'enfance des sciences et des arts, qui ont propagé et conservé les premiers procédés indus-

liturgiques, le produire de nouveau à l'aide d'une sorte de Swastika. (Pomp. Fœstus. *De signific. Verb. Ignis Vestæ*). A la fin du xvii^e siècle, ce procédé antique était encore en usage en Allemagne. Dans les épizooties, on éteignait tous les feux, après quoi le feu nouveau était allumé à l'aide du frottement d'un cabestan contre une pièce de bois percée d'un trou. Au xviii^e siècle, en Ecosse et en Suède, on allumait encore le feu sacré de la même manière (Bertrand, *Religion des Gaulois*, 108).

(1) La puissance de la routine, l'aversion instinctive pour toute nouveauté, pour tout changement dans les habitudes, qui exige un effort physique ou intellectuel, sont tels, que les prêtres eux-mêmes, longtemps après la découverte et l'usage du fer, employaient encore exclusivement, comme par le passé, des outils de pierre pour pratiquer les immolations (*Revue de l'hist. des religions*, 1887, p. 217). Il en fut de même chez les Egyptiens, qui persistèrent à se servir d'instruments de silex dans les solennités religieuses. Ces instruments primitifs étaient encore d'un usage fréquent en Égypte, 1900 ans avant notre ère, et des fouilles récentes ont révélé l'usage de la pierre taillée jusque dans des temps historiques rapprochés, où le cuivre et le fer étaient communément façonnés en outils ! (E. Cartailhac. *L'Anthropologie*, t. III, p. 405). V. *infra*, p. 16, la note relative à la circoncision chez les Hébreux.

triels, en les symbolisant, en les consacrant par des cérémonies cultuelles, en les proposant au respect et à la vénération. C'est ainsi que les découvertes les plus précieuses, comme la culture du blé et de la vigne, la fabrication du vin et de la bière, ont fait, dès leur origine, l'objet de cultes particuliers. Les mythes de Bacchus, de Noé, de Cérés, de Gambrinus, ne sont pas autre chose que la personnification et la glorification de ces conquêtes de l'industrie humaine, en vue d'en généraliser la connaissance et d'en assurer la conservation. Qu'est ce que le culte symbolique de la charrue, dont on retrouve la trace sur les monuments mégalithiques et sur d'autres plus récents, sinon une des formes de la même idée (1). Il ne faut pas chercher d'autre origine au culte des animaux (2), des plantes utiles et de certains minéraux. Cette préoccupation était si bien dans l'esprit des religions, qu'à Rome, toute invention était, dès son apparition,

(1) L'usage de figurer une charrue sur les tombeaux se conserva fort longtemps en Gaule. (Dom Martin, *Reliq. des Gaulois*, t. II, p. 236). M. le docteur Berthelon a retrouvé récemment cet usage en Tunisie, non sans étonnement de voir que les Berbères aient « gardé des souvenirs aussi vifs de l'industrie mégalithique » (*Bull. de géographie*, pub. par le Min. de l'Instr. publ. 1891, p. 487).

(2) Chez les Egyptiens, le culte du taureau Apis avait un but utilitaire. Le taureau sacré se distinguait par une robe noire. Un tel taureau ne pouvait engendrer des bœufs blancs, beaucoup moins capables de travailler par la chaleur. C'était d'une grande importance pour les Egyptiens qui n'employaient que des bœufs à l'ensemencement des terres et au transport des moissons. Les prêtres égyptiens avaient donc érigé en signe sacré la couleur noire du taureau, sachant bien qu'avec un tel taureau on peut obtenir une race bovine à robe noire. (Férrière, *Les erreurs scientifiques de la Bible*. Paris, 1891. Alcan, édit., p. 354.)

l'objet d'un culte. Ainsi l'usage de limiter les champs par des pierres a donné naissance au dieu Terme, protecteur de ces limites de la propriété, qu'il rendait sacrées. La fabrication de la monnaie à Rome fait surgir un temple consacré à *Julia Moneta*. Le dieu *Argentinus* vient ensuite avec la première pièce d'argent. La monnaie de cuivre ayant déjà son dieu, *Æsculinus*, la légende fit d'*Argentinus*, le fils d'*Æsculinus*. On saisit ici sur le vif le secret de l'origine et de la filiation des divinités (1).

Ce caractère éminemment social et humanitaire des religions se manifeste également dans les procédés employés dans l'intérêt de la santé et de l'hygiène publiques. La médecine, comme les autres sciences, était, à l'origine, confinée dans les sanctuaires, où elle a pris naissance. En dehors,

Les prêtres égyptiens avaient consacré à la divinité les oiseaux utiles, pour les soustraire à la destruction. Dans le *Livre des morts*, celui qui comparait devant le tribunal d'Osiris dit : Je n'ai pas pris au filet les oiseaux des dieux. »

Rome avait ses poulets sacrés. En Laponie, l'ours recevait des honneurs divins ; les Germains le considéraient aussi comme un animal sacré (*Rev. de l'Hist. des relig.* 1894, p. 285). M. Cook a publié un mémoire sur le culte du taureau, du cerf, du cheval, de l'âne, de la chèvre et du porc, dans l'Archipel grec (*Rev. archeol.* 1895, p. 103.)

Le serpent était tantôt considéré comme une divinité bienfaisante, tantôt comme l'incarnation du mal. On le représentait alors foulé aux pieds et écrasé par les dieux. La mythologie grecque avait le serpent Python et l'Hydre de Lerne. Saint Michel terrassant le Dragon n'est que la reproduction du vieux mythe de Thraëtona terrassant Azi-Dahâka, le serpent-démon. Ce mythe, souvent reproduit dans les religions antiques, est l'image de la lutte incessante du soleil et des ténèbres, de l'été et de l'hiver.

(1) Le dieu au marteau apparaît après la découverte de la métallurgie. On possède en France plusieurs exemplaires de ce dieu, qui est aussi figuré sur un bas relief de Sarrebourg. (*Soc. des antiq. de Franco*, séance du 18 mars 1896.)

les malades étaient abandonnés ou livrés aux sorciers. Pour les soustraire à l'abandon et aux pratiques grossières, la religion les attire dans les temples, où des prêtres médecins leur imposent des traitements rationnels qui sont, en apparence, des ordres dictés par des oracles. On annexe même aux temples les plus fréquentés, comme ceux de Sérapis, d'Esculape, de *Minerva medica*, de véritables hôpitaux, où l'art médical s'est développé et a atteint un certain degré de perfection. Un des hymnes du Rig-Véda est adressé aux cent quatre plantes médicinales alors connues (1).

C'est dans un but analogue que les sources, les fontaines et les eaux minérales ayant quelque propriété thérapeutique, étaient divinisées et que les populations y étaient attirées par des pèlerinages et des cérémonies religieuses, dont le double but était de préserver ces eaux bienfaisantes de toute souillure et d'en généraliser l'usage.

Le culte, après avoir été à l'origine, domestique et familial, s'était étendu à des groupes de familles, puis à de véritables sociétés et était devenu public. La religion, qui n'était d'abord qu'une conception métaphysique de l'univers, ne tarda pas à exercer une influence directe et positive sur

(1) La circoncision, qui avait pour but de supprimer un vice congénital (phimosis) fréquent chez les peuples de l'Asie occidentale, et remontait à l'âge de pierre, fut généralisée par la religion qui la rendit obligatoire et la réglementa. L'incision se faisait à l'origine avec un silex, c'est encore un couteau en silex dont les rites religieux des Hébreux prescrivent l'emploi malgré la diffusion des instruments métalliques (Josué, V. 2).

le monde extérieur. Cette influence amena peu à peu le prêtre à sortir du sanctuaire et à participer à la direction des sociétés, ce qui détermina une transformation de la religion. A l'ancien enseignement théorique s'ajouta celui de la morale, qui enseigne pratiquement à l'homme les moyens de conserver, de contenir ses besoins naturels, de les contrebalancer les uns par les autres. Ces règles de conduite, qui constituaient l'hygiène publique, furent prescrites et imposées au nom de la divinité. C'est la seconde phase de l'évolution religieuse.

Les anciens livres sacrés de l'Inde, les Védas, ne contiennent rien concernant la morale. Elle n'apparaît que dans des religions postérieures, comme le mazdéisme, le brahminisme, le bouddhisme, le christianisme.

Toutes ces religions reproduisent la conception primordiale de l'univers formulée par les Védas. Elle ne diffèrent entre elles que par l'importance plus ou moins grande qu'elles donnent à chacun des trois éléments du principe igné. Les religions grecque, latine et germanique, ont fait prévaloir les deux premiers, le soleil et le feu. Le mazdéisme des Perses et le brahminisme ont, au contraire, attribué la prépondérance au troisième élément, le souffle de l'air, l'esprit, ce qui leur donnait un caractère plus spiritualiste. Le christianisme, à l'origine, plaçait les trois éléments sur le même rang. Le symbole des apôtres qui a précisé la foi chrétienne, la résumait dans cette formule : « Je crois au père, au fils et au saint esprit » formule qui rappelle celle de la période de Zoroastre.

La différence entre ces diverses religions ne se manifeste que dans la forme du culte qui, au fond, est toujours le même, et dans l'enseignement de la morale qui varie selon l'état social et mental du milieu et selon l'idéal qu'ont eu en vue leurs fondateurs.

L'influence, l'importance et l'utilité des religions diminue en raison du progrès et de l'expansion des connaissances scientifiques (1). La modification lente, mais continue de l'état mental de l'humanité, qui est la conséquence des progrès de l'instruction, détermine l'évolution des religions, par l'élimination successive des mythes et des dogmes devenus sans objet. Ainsi, le culte du feu et de son symbole, n'ayant plus de raison d'être qu'à titre de souvenir, à une époque où les procédés de fabrication du feu ont été vulgarisés au point qu'on n'en peut plus redouter la disparition, le christianisme évangélique, la dernière et la plus épurée des religions, a éliminé le culte et l'adoration de la croix. De même, la diffusion des notions médicales, en généralisant la connaissance et l'usage des eaux minérales, a rendu inutile la vénération rituelle des sources et des fontaines. Ce culte a été également supprimé par

(1) « Les croyances d'abord et la religion ensuite ont eu pour fonction sociale l'organisation artificielle dans les intelligences et les sociétés de tous les phénomènes non encore expliqués par l'expérience et par la science, d'où il résulte que la décadence des unes est en raison des progrès des autres. » De Greff. *Introd. à la sociologie* (2^e partie). Paris, Alcan, 1889, p. 194.

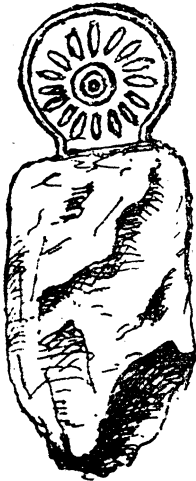
la religion protestante, comme celui des animaux et des plantes utiles l'avait été jadis.

Après avoir été le berceau des sciences, ce qui explique et justifie leur influence, leur prestige et leur grandeur, les religions ont vu la décadence commencer pour elles le jour où la science est sortie du sanctuaire ; le mouvement s'est précipité quand l'imprimerie lui a permis de pénétrer jusque dans les couches profondes de la population. Depuis lors, les découvertes les plus importantes se sont multipliées sans leur concours. C'est ainsi que, tout récemment, la découverte merveilleuse du docteur Roux a été propagée par la voie de la presse et vulgarisée dans toute l'Europe, en quelques semaines, sans qu'il fut besoin de placer le *serum* bienfaisant sous la protection miraculeuse d'un saint guérisseur de la diphtérie. Ce saint, c'est le savant médecin qui a trouvé le moyen de guérir la terrible maladie si redoutée des mères !

CHAPITRE II

LE SOLEIL

I. — *L'ancien culte.* — Le soleil, le père céleste, comme l'appellent les Védas, auquel l'homme doit la vie et le pain quotidien, a joué un grand rôle dans la mythologie de tous les peuples (1). On trouve des traces du culte solaire dès la période préhistorique de l'âge du bronze.



I. — Stèle de l'âge du fer.

Une tombe de cette époque, découverte dans l'île Belle, à Kivik, porte sur ses parois des emblèmes de ce culte (2). La symbolisation du soleil figure sur un stèle de l'âge du fer, trouvé en Italie, près de Bologne (fig. 1) (3).

En Egypte, le soleil (Ra), était le générateur de l'univers, le créateur des êtres et des choses. Comme dans l'Inde, on l'appelait le Père céleste. On le représentait, sur les monuments, par un globe ailé,

(1) V. Dupuis. *Origine de tous les cultes.*

(2) Buchner. *Loc. cit.*, p. 121.

(3) *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1894, p. 128.

flanqué de deux *ureus* (ailes) et surmonté de cornes ondulées. Ce symbole occupe une place importante dans les monuments de la XVIII^e dynastie. Flinders Petrie l'a découvert sur ceux de la V^e dynastie (1). Les pyramides votives nous montrent un personnage principal en adoration, entre deux invocations, l'une au soleil levant, l'autre au soleil couchant (2).

Sur les hypogées royaux (tombeaux) de Thèbes, on voit le dieu solaire, à la pointe du jour, au moment où il surgit de l'orient, salué par les autres dieux, en ces termes : « Toi, qui nais ta naissance et qui es ton être, parfait Maître du Ciel, que le firmament soit à ton âme qui s'unit à lui, la terre à ton corps, maître de perfection, toi qui navigues à l'horizon ». Dans les cérémonies funèbres, on lui adressait au nom des morts, la prière suivante : « O Soleil ! Maître de toutes choses, et vous, tous les autres dieux, qui donnez la vie aux hommes, recevez-moi et faites que je sois admis dans la société des dieux éternels » (3).

En Amérique, on trouve partout, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, des traces de ce culte.

(1) *Revue archéologique*. Déc. 1889.

(2) Horus était la personnification du soleil levant triomphant des ténèbres et vengeant son père Osiris, le soleil couché, tué le soir précédant par Typhon (la nuit).

(3) Porphyre. *De abstinentiâ*. VI. 16. — « Le soleil finit par devenir une des divinités les plus universellement adorées de l'Égypte. C'est lui qui, sous le nom de Râ, d'Ammon, d'Horus, de Ptah, d'Atoun, d'Osiris, domine l'immense Panthéon et rayonne au sein des temples les plus magnifiques, sur les plus fastueux autels. C'est lui, bienfaisant, lumineux, auteur de toute vie et de toute joie, qui a le plus vivement inspiré les poètes religieux de l'Égypte. » (Lebon. *Les premières civilisations*, p. 268).

Les anciens Mexicains adoraient le soleil, les astres et le feu. Les Incas ont laissé un souvenir de cruauté justifié par le nombre des victimes qu'ils immolaient chaque année, en l'honneur du soleil. Aujourd'hui, les Antis, au Pérou, lui offrent encore des sacrifices à certaines époques de l'année. Pour conjurer le mauvais temps, les Canaques de la Nouvelle-Calédonie ne manquent jamais de lui offrir un sacrifice, avec cette prière : « Soleil ! Ce que je fais c'est pour que tu sois si ardent que tu manges les nuages qui sont dans l'espace ! » (1) Les Quechas, dans l'Amérique du Sud, les naturels des Célèbes, dans les îles de la Sonde, pratiquaient le même culte.

Dans l'Inde, les hymnes védiques ont une origine solaire indiscutable. Toute la mythologie védique n'est que l'expression des impressions causées par les forces de la nature, le soleil, les astres, le feu, la lumière, les ténèbres, sur lesquels viennent se greffer les sacrifices et les rites.

En Chine, la religion officielle est le culte rendu au soleil, aux astres et aux ancêtres. Au Japon, les diverses sectes du bouddhisme adorent le soleil, sous le nom d'Amatérassou (2).

(1) *Revue d'ethnographie*, 1888, p. 115. Il est piquant de rapprocher de cette invocation des Canaques le fait suivant, relaté dans une pieuse brochure intitulée, *Fête de Notre-Dame de la Délivrance* (Saint-Brieuc, 1873, in-18, p. 11) : En 1873, un orage vint troubler le pèlerinage de la ceinture de la Vierge, dite Notre-Dame de la Délivrance, à Quintin (Côtes-du-Nord). Des jeunes filles « se sont jetées à genoux, ont récité un *Pater* et un *Ave*, en ajoutant trois fois cette invocation : Notre-Dame de la Délivrance, *levez le temps !* ». De fait la pluie vint à cesser, ce qui fut considéré comme une faveur insigne de Notre-Dame.

(2) *Petit guide illustré au Musée Guimet*, par de Milloué. Paris, Leroux 1891, p. 107 et 113.

Le globe ailé du soleil emprunté aux Egyptiens, se retrouve chez les Phéniciens, les Perses, les Hittéens (1).

On le voit figuré sur les stèles et les sceaux de forme cylindrique ou conique de la Chaldée et de l'Assyrie, que nos collections possèdent par milliers. L'astre du jour était un des principaux dieux de la Chaldée (2). Il avait des autels partout. Dans les temples de la ville de Sippara, qui lui était consacrée, brûlait sans cesse en son honneur un feu qui ne s'éteignait point (3).

Dans un hymne au soleil, remontant à plus de 2000 ans, qui a été trouvé parmi les inscriptions cunéiformes de la Chaldée, on lit : « O toi, qui fais évanouir les mensonges, — toi qui dissipes la mauvaise influence des prodiges, des pronostics sinistres, des songes, des apparitions mauvaises, — toi qui déçois les complots des méchants, — toi qui mènes à la perdition les hommes et les peuples qui s'adonnent aux sortilèges et aux maléfices, — toi qui guéris ma face, soutiens ma main, soutiens-la, Seigneur, lumière de l'univers, Soleil ! ». Un autre hymne débute ainsi : « Soleil, dans le plus profond des cieux tu brilles, tu ouvres les verroux qui ferment les cieux élevés ; tu ouvres la porte du ciel ; — Soleil, vers la surface

(1) *Acad. des Inscriptions*. Séance du 14 avril 1891.

(2) Un roi de Chaldée, qui vivait dix-sept siècles avant J.-C. s'appelait Hasis-Adra, ce qui signifie « celui qui obéit au dieu Soleil ». Lenormant. *Origines de l'histoire*, 1882, t. II, p. 7.

(3) Voir un texte du vingt-deuxième siècle avant J.-C. publié par M. Meissner (*Acad. des Inscr.* Séance du 6 sept. 1895).

de la terre tu tournes ta face ; — Soleil, tu étends au-dessus de la terre, comme une couverture, les cieux immenses... » 1)

En Syrie, dans la ville d'Edesse, fondée 312 ans avant J.-C., un temple avait été consacré au dieu soleil. A Palmyre était élevé un magnifique temple au soleil dont on voit encore les ruines imposantes.

Chez les Hébreux, un texte du règne de Nabouid mentionne deux rois qui embellirent le temple du soleil, dont l'un vivait 1,450 ans et l'autre 2,150 ans avant J.-C. (2). Moïse est le nom du dieu solaire *Masu*. Dans une lettre de Zinarki à un roi égyptien, le pharaon est appelé le « dieu soleil », et le texte ajoute « dont le nom est Masu ». Ce texte est d'un siècle antérieur à l'époque de la naissance de Moïse (3). De même, Saül ou Swal est le nom babylonien du dieu solaire (4). Le culte solaire se manifeste dans les prophéties hébraïques : « Dieu a établi sa tente dans le soleil... Il va d'une extrémité du ciel à l'autre, rien ne se dérobe à sa chaleur » (Psaumes XVIII, 5, 8). Macchabée dit : « Sur vous, qui craignez mon nom, se lèvera le soleil de justice et la vie sera dans ses rayons. » (Psaumes IV, 12). Dans les psaumes, le soleil

(1) Henri Rawlinson *Cuneiform inscriptions of western Asia*. MM. Lenormant (*La magie chez les Chaldéens*) et G. Bertin (*Revue d'Assyriologie*) ont aussi traduit des hymnes chaldéennes adressées au soleil.

(2) *Acad. des Inscriptions*. Séance du 22 février 1889. Le nom Schemesch (le Soleil) fut donné à plusieurs localités où se célébrait son culte.

(3) *Revue Archéologique*, 1889, p. 361.

(4) *Ibid.*, p. 360.

chasse les ténèbres par l'ordre de la lumière personnifiée dans Jehovah (1).

En Grèce, le globe ailé du soleil se retrouve sur le Caducée. Orphée regardait le soleil comme le plus grand des dieux. Le chœur, dans l'Œdipe de Sophocle, invoque le soleil comme le premier des dieux. Agamemmon, dans Homère, apostrophant le soleil, lui dit : « Soleil, qui vois tout et entends tout. » Apollon était l'expression mythologique du dieu solaire. Zeus est un mot d'origine sanscrite qui signifie brillant.

En Gaule, le soleil était personnifié par le dieu Belenus.

Dans les anciennes chroniques russes le soleil (Dajbog) est une divinité du ciel. Une statue lui avait été édiflée à Kiev (Russie) (2).

Chez les Romains, les initiés des mystères de Bacchus adoraient le soleil. Julien déclarait que « selon l'antique tradition, Jupiter ne différerait en rien du soleil ». (*Le roi soleil* 15).

Une évolution monothéiste se produisit dans la mythologie du paganisme. Ce mouvement avait été facilité par le culte de Mithra, le soleil invincible, qui pénétra chez presque tous les peuples, dans le panthéon védique, dans l'Avesta, en Perse, sur les bords du Rhin et du Danube. Sous les formes diverses que l'imagination des peuples lui a données, qu'il soit védique, mazdéen, asiatique

(1) Dans les croyances primitives des Israélites, Jehovah, avant de devenir la divinité suprême, n'a été qu'une personnification du soleil (Véron. *Hist. nat. des relig.*, II, 191). Le culte du soleil était pratiqué par les Juifs, et la Bible nous apprend que Josias « ôta les cheveux que les rois de Juda avaient consacrés au Soleil, et brûla les chars du Soleil. » (Rois IV, 23, 11).

(2) *Rev. de l'Ecole d'Anthrop.* 1897, p. 230.

ou romain, Mithra représente toujours le soleil. A Rome, c'est lui qui tiendra le drapeau du syncrétisme païen dans la lutte contre la religion nouvelle. Aussi, aucun dieu n'a été plus violemment combattu par l'Église, aucun culte n'a été plus systématiquement écrasé par le sien. C'est ce qui explique la destruction générale et presque complète des monuments qui lui étaient consacrés. On en a retrouvé cependant des vestiges que M. Franz Cumont a réunis et étudiés (1). A Rome, la plupart des bas-reliefs du culte de Mithra portaient cette



2. — Bas-relief d'un temple de Mithra

globe (3) (fig. 2). Sous cette dernière forme, Mithra a survécu à la destruction de son culte et il est encore aujourd'hui proposé à

taient cette
dédicace :
Solinvicto
Deo.(2). Le
dieu solaire
était aussi
représenté
la tête nim-
bée, entou-
rée de sept
rayons, te-
nant la main
droite levée
et dans la
gauche un

(1) *Têtes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra.* Bruxelles, Lamestin, 1895.

(2) *Ibid.* p. 210.

(3) *Ibid.* p. 202.

la vénération des fidèles, avec les mêmes attitudes, gestes, symboles et accessoires, mais sous un autre nom.

Sous l'influence des idées mithriaques et par un phénomène de concentration et d'absorption des divinités multiples en un dieu supérieur, le soleil devint, avant le deuxième siècle, le dieu universel de l'empire romain. « Chacun, écrivait Lucien, voit luire le soleil dans sa patrie, et quoique chacun le déclare sien, le dieu est com-



3. — Médaille d'Aurélien.

mun à tous » (1). Peu à peu tous les dieux de l'Olympe furent assimilés au soleil. C'était la divinité prépondérante, et en cette qualité, on l'appelait le *Seigneur*, ainsi que l'indique une médaille frappée sous le règne d'Aurélien (fig. 3) (2). Le monothéisme apparaît ici comme le terme de l'évolution mythologique. « Les dieux sont nés avant Dieu ; c'est en les résorbant qu'il les a éliminés ». Plutarque écrivait : « Au milieu de tous les astres roule le soleil, dont la grandeur et la puissance l'emportent sur tous, et qui gouverne non seulement nos saisons et nos climats,

(1) *Eloge de la patrie*, 6.

(2) Cahen, *Descrip. des médailles impériales*, t. V. n° 39-41. Les Sabéens appelaient le Soleil le Seigneur des seigneurs. Tous les peuples de l'empire romain désignaient le soleil sous la dénomination de Maître ou Seigneur, Baal, Adonis, Kurios, Dominus, avaient la même signification. « Les Phéniciens, regardant le soleil comme seul Maître de l'univers, l'appelaient Beel-samen, ce qui signifie seigneur du ciel en leur langue, et Zeus chez les Grecs ». Eusèbe. (*Préparat. évangélique*). C'est d'ailleurs du mot Zend *Khoro*, en persan *Kodrroush*, soleil, que les Grecs ont fait *Kuros*, puissance et *Cyrus* nom royal.

mais encore les autres astres et le ciel lui-même. Il est la vie ou plutôt l'âme du monde entier ; il est le principal régulateur, la principale divinité de la nature ». Le César Julien, disciple des néoplatoniciens, exprimait le désir de retourner après sa mort au sein du dieu Soleil : « Puisse le Soleil, quand l'heure fatale sera venue, m'accorder un facile accès auprès de lui, et, s'il se peut, un séjour éternel avec lui » (1). Ailleurs, il écrivait : « Je crois, sur la foi des sages, que le père commun des hommes, c'est le soleil » (2).

Telle était la croyance générale, dans l'empire romain, à la fin du paganisme (3).

II. — *Dernière transformation.* — Les fondateurs du christianisme adoptèrent cette croyance à un Dieu unique, Seigneur et Maître du monde, qui correspondait à la fois au mouvement monothéiste païen, et aux traditions aryennes dans lesquelles ils avaient puisé leurs doctrines.

L'idée d'un dieu unique, personnifié par le soleil, avait pris une signification spiritualiste sous l'influence des doctrines pythagoriciennes. Origène l'entendait ainsi lorsqu'il disait que « s'il

(1) Macrobe. *Com. in somn. Scip.*, I, 12.

(2) *Le roi Soleil*, 2.

(3) Tous les dieux s'étaient confondus en un seul, et ce monothéisme avait pris un caractère solaire. M. Renan parle de la chimère d'Héliogabale voulant établir « un culte monothéiste central à Rome, absorbant tous les autres ». Sur un tombeau on a trouvé, sous la formule *Diis manibus* (D. M.), cette inscription : « Rossoyeur, garde-toi de creuser ici, nous sommes sous l'œil d'un grand Dieu. » A Vérone, sur un autel, on lisait cette dédicace : « Au grand Dieu éternel », et sur un autre : « Au grand Dieu et au bon destin ». En Phrygie, un tombeau portait cette inscription : « Par la grandeur de Dieu et par les esprits des

fallait adorer les corps célestes, ce n'était pas à cause de leur lumière sensible, mais à cause de la lumière spirituelle », (*Contra Celse*, V). Tertullien donne à entendre que, malgré les apparences contraires et les marques extérieures de vénération pour le soleil, ce n'est pas à l'astre lui-même que s'adresse le culte chrétien : « D'autres, avec plus de raison ou de vraisemblance croient que notre Dieu est le soleil. Cette idée vient, apparemment de ce que nous nous tournons vers l'orient pour prier. Si nous donnons à la joie le jour du Soleil, c'est pour une raison autre que le culte de cet astre. Ce que nous adorons est un seul dieu » (*Apologétique*, 16, 17).

Ces distinctions métaphysiques, quelque peu subtiles, devaient échapper à la masse des fidèles qui continua à voir dans le culte du Soleil ce qu'elle y avait toujours vu, l'adoration du Très Haut, de l'astre tout puissant, Seigneur et Maître du monde. Cette identification du Soleil et du Seigneur persista dans les esprits avec sa signification primitive. Au septième siècle, elle y était encore si invétérée que saint Eloi crut devoir interdire, dans son diocèse, d'appeler le Soleil, le

régions souterraines, nous supplions que l'on respecte ce monument » (*Rev. de l'hist. des relig.* 1888, page 82). Cette expression était encore fréquente chez les païens au troisième siècle : « Nous les entendons souvent parler de Dieu, écrit saint Cyprien, et dire que Dieu voit tout. » Voici encore une épithète païenne inspirée par la même idée : « Toi qui liras ces lignes sans en être touché, tu auras Dieu pour témoin. » (*Ibid.*) Ces idées d'ailleurs n'étaient pas nouvelles. Plusieurs siècles auparavant, chez les Egyptiens, le roi Aménophis IV avait organisé un mouvement monothéiste analogue en substituant aux nombreuses divinités le culte unique du soleil.

Seigneur, et de jurer par lui (1). Huit siècles plus tard, en 1547, on voit l'antique croyance reparaître naïvement, dans un Mystère, représenté à Valenciennes, où Dieu le père, placé sur son trône, était figuré avec un soleil et des rayons de bois recouverts de papier doré (2).

Le vieux culte du Soleil était si profondément enraciné dans les cerveaux, que le christianisme, qui n'est parvenu qu'après cinq siècles à faire admettre l'ère chrétienne, est resté impuissant à modifier le calendrier païen, dont le premier jour est consacré au Soleil, et les autres à la Lune et aux planètes. Cette antique tradition est demeurée intacte. Chez les peuples modernes, le premier jour de la semaine a conservé le nom de jour du Soleil (3).

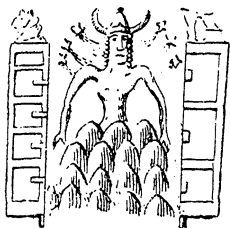
Le symbolisme catholique a contribué lui-même à maintenir le vieux culte solaire en donnant au Saint-Sacrement la forme du disque lumineux du soleil, conformément aux antiques traditions de paganisme.

(1) *De rectitudine catholicæ conversationis.*

(2) *Revue archéologique*, 1891, p. 304. A Guillaume Pérouse (Hautes-Alpes), les habitants de la section des Andrieux sont privés pendant cent jours du soleil, qui ne reparait que le 10 février. Ce jour-là, ils célèbrent son retour par une fête qui consiste à lui offrir en cérémonie une omelette, avec accompagnement de danses. (*Rev. des trad. pop.* 1892 p. 336).

(3) En Germanie, il s'appellait *die sonne*, il s'appelle aujourd'hui en allemand *sonntag*, en hollandais *zondag*, en anglais *sunday*. Dans les pays latins, il a gardé le nom, que lui avaient donné les Romains, de jour du Seigneur, *dies domini*, dont on a fait en français *dimanche*, en italien *domenica*, en espagnol et en portugais *domingo*. Le repos du dimanche est d'origine païenne. Le jour consacré au soleil était considéré comme jour de fête, et en 321, une loi de Constantin ordonna que « juges, plébéiens et artisans se livrassent au repos le jour vénéré du

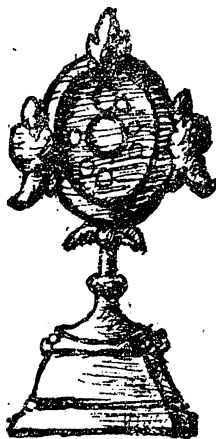
En Chaldée, le Dieu soleil était représenté, entouré des six planètes alors



4. — Le Dieu soleil (Cylindre de Chaldée).

seules connues, apparaissant à la porte du ciel, la tête ceinte de flammes ou de rayons lumineux (1), (fig. 4). En Phénicie, c'était un disque en or, sur lequel étaient marqués le croissant et le disque solaire (2). Dans

la religion bouddhique, cet emblème a pris la forme d'un ostensor, dont le Musée Guimet possède un exemplaire en bronze représentant le soleil entouré de la lune et des six planètes (fig. 5) : Sur l'ostensor catholique on retrouve la Lune, figurée par la boîte formée de deux cercles en cristal, placée au centre, et appelée encore aujourd'hui, en langage ecclésiastique, la *Lunule*. On l'appelait jadis le *Croissant*, parce qu'elle était munie d'un arc de cercle avec une rainure dans



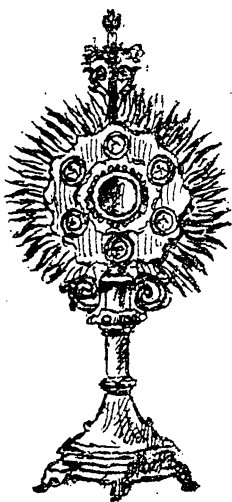
5. — Ostensor bouddhique (Musée Guimet)

soleil ». Les autres noms de la semaine ont aussi conservé leur dénomination païenne, correspondant au culte solaire. Le second jour est resté celui de la Lune, *lunæ dies*, lundi ; le troisième, le jour de Mars, *martis dies*, mardi ; le quatrième celui de Mercure, *mercurii dies*, mercredi ; le cinquième celui de Jupiter, *jovis dies*, jeudi ; le sixième celui de Vénus, *veneris dies*, vendredi, et le septième celui de Saturne, *saturni dies*, samedi.

(1) *Rev. archéol.* 1895, p. 306.

(2) *Bul. de l'Acad. des Inscrip.* Séance du 22 février 1895.

laquelle on plaçait l'hostie (1). Les six planètes ne sont pas non plus oubliées sur l'ostensoir ; (fig. 6) elles sont aussi figurées par les six cierges allumés qui entourent, sur l'autel, le Saint-Sacrement. Ce caractère symbolique est si frappant que, dans les inventaires des mobiliers d'églises qui furent faits à l'époque de la Révolution, le Saint-Sacrement est toujours désigné par ces mots : « un soleil d'or, un soleil de vermeil ». Le 11 nivôse, an II,



6. — Ostensoir catholique. le curé de la commune de Villers-Saint-Joseph (Nord), menacée par l'invasion, allait déclarer à la Municipalité qu'il avait fait transporter à Valenciennes les vases sacrés et « le Soleil de ladite paroisse. » (2)

Dans le temple du soleil à Cuzco (Pérou), un disque en or, représentant le soleil, était placé sur

(1) Mgr André. *Cours de législat. ecclés.* V^o Lunule. Paris 1869.

(2) *Archives nationales.* F. 19 887. — L'inventaire d'une vente faite, en 1770, au couvent des Ursulines d'Orléans, mentionne : « Le Soleil, vendu à M. Rencaume, curé de N.-D.-d'Ormes, 167 liv. » *Mém. de la Soc. archéol. de l'Orléanais.* 1862. p. 166. — En 1896, dans une circulaire en faveur de l'œuvre de saint Joachim à Rome, approuvée par le Pape, l'abbé Brugidon commençait ainsi la description de l'édifice : « L'ostensoir qui couronne l'édifice, doré et argenté, domine toute la ville comme un vrai soleil eucharistique ».

Le mur occidental juste en face de la porte ouverte à l'orient, de manière que les rayons de l'astre divin vinssent frapper ce disque et jeter leur éclat dans le sanctuaire (1). L'usage de se tourner vers l'orient pour prier et de placer les églises dans cette direction, de façon que la lumière du soleil vienne frapper le disque d'or du Saint-Sacrement, placé vis à vis la porte de l'église, a été longtemps pratiqué. Les voûtes des temples égyptiens étaient parsemés d'étoiles sur un fond d'azur. Beaucoup de temples catholiques anciens avaient conservé cet emblème astronomique.

La trace du culte solaire se trouve aussi dans l'ancien rite du baptême, où le catéchumène se tournait d'abord vers l'occident pour repousser Satan, l'emblème des ténèbres, puis se retournait vers l'orient et jurait fidélité à son nouveau maître (2).

Jusqu'à la Révolution, une congrégation de femmes, vouées à l'adoration du Saint-Sacrement, portaient le nom de *Sœurs du Soleil* (3). Les sœurs de la congrégation du Saint-Sacrement, fondée en 1659, ont sur leur robe noire deux broderies en soie jaune représentant le Saint-Sacrement renfermé dans un soleil (4).

Tous les efforts de la métaphysique et de la

(1) Véron. *Hist. natur. des religions*. Paris, 1885, t. I, p. 148.

(2) Cyrille de Jérusalem. *Catéchisme mystagogique*. — Le symbolisme des animaux évangéliques se rapporte aussi au culte solaire (V. *infra*, chap. V).

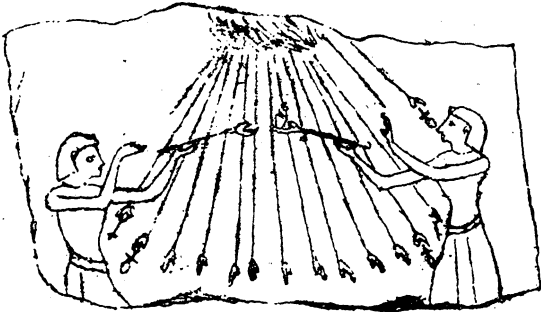
(3) *Mém. de la Soc. des antiq. de la Morinie*, t. VII, p. 156. — A Saint-Omer, les sœurs du Soleil habitaient un couvent dit de Notre-Dame du Soleil.

(4) A. Marchand. *Moines et nonnes*. Paris, 1882, t. II, p. 73.

scolastique n'ont pu arriver, même sous couleur d'idéalisme et d'abstraction, à sophistiquer le sens des mots. Ils sont ce qu'il sont, l'image d'une image. Aussi quand le symbolisme chrétien voulut représenter Dieu le père, il lui fallut bien, à peine d'être incompris, peindre l'image que ce mot représente, c'est-à-dire le soleil lui-même, soit sous la forme du disque solaire introduit dans l'ostensoir, ou placé sur la croix, l'antique emblème du feu fils du soleil, soit sous la forme d'une main symbolique, mode primitif de personnification du Soleil.

III. — *Les Images du Soleil.* — Les diverses métamorphoses des images représentant Dieu le père (le soleil) sont intéressantes à étudier.

Dans la vieille Egypte, le mythe de la Trinité était figuré, à Karnak, sur un pylône du temple



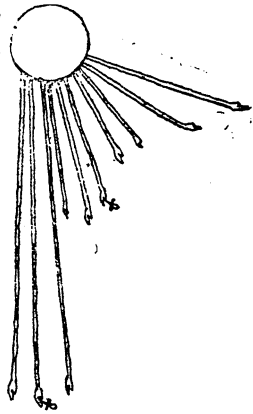
7. — Le soleil apportant le feu (temple de Karnak)

d'Horus, seize siècles avant J.-C., par un disque solaire d'ou sortaient des rayons terminés par une main apportant la croix (l'instrument servant à obtenir le feu). C'était une symbolisation frappante

de l'ancien mythe védique (figure 7).

On la retrouve sur les hypogées de Tell-El-Amarna (1) (fig. 8) et sur un bas-relief représentant le roi Khouniatonou, de la XVIII^e dynastie (2) (fig. 9).

De ce mythe les Chaldéens avaient retenu la main céleste émanant du soleil. Leurs cylindres représentent une main levée émergeant du sommet d'une



8. - Hypogées de Tell-El-Amarna



9. - Bas-relief de la XVIII^e dynastie.

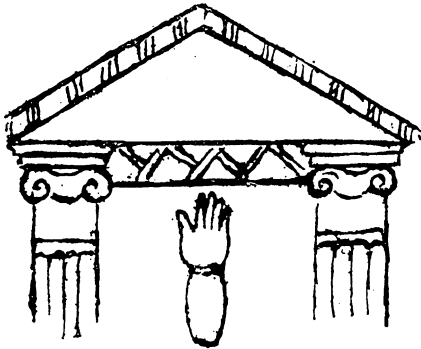
(1) *Hist. de l'art égyptien*, par Prisse.

(2) Maspéro. *Hist. anc. des peuples d'Orient*, t. II, p. 328.

pyramide entre deux personnages, en attitude d'adoration (1) (fig. 10). On trouve le même emblème solaire sur des stèles votives de Phénicie (2) (fig. 11 et 12); et sur des ex-votos puniques, offerts au seigneur Baal Hammon, qui se trouvent à la Bibliothèque nationale, dans la galerie Mazarine. Le paganisme, conti-



10. — La main céleste en Chaldéc.



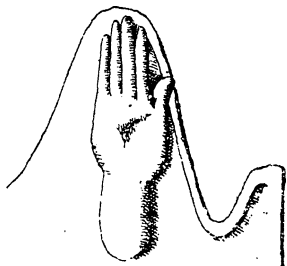
11. — Stèle votive phénicienne.

nuant cette antique tradition, représentait le Soleil (le Seigneur) par une main sortant des nuages, comme on le voit sur une médaille figurant l'apothéose de Constantin (fig. 13).

(1) Lajard. *Mithra*, pl. XXVII, f. 5. — La pyramide de Borsippa s'appelait le Temple de la Main droite, et un des noms de Babylone était « la ville de la Main droite ». (Goblet d'Alveilla. *La migration des symboles*. 1891, p. 35).

(2) Perrot et Chipiez. *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. III, p. 457).

La main solaire a servi à représenter Dieu le père dans le symbolisme chrétien et, par voie de synecdoque, c'est-à-dire en prenant la partie pour le tout,



12. — Stèle dédiée à Tanit. elle est devenue le doigt de Dieu.

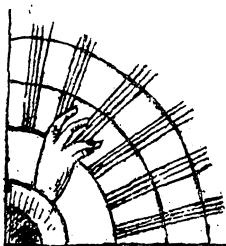
C'est elle qui, dans les sarcophages des premiers siècles, tend à Moïse les

13. — Apothéose de Constantin tables de la loi (1). Au cinquième siècle, sur une

miniature conservée au British Muséum, on voit Dieu le père apparaître à Abraham sous la forme d'une main sortant du disque solaire (2) (fig. 14).

Sur un sarcophage d'Arles, c'est la même main qui commande à Abraham d'immoler

14.-Main de Dieu v^e siècle son fils (3) (fig. 15). C'est sous la même forme que Dieu apparaît à saint Etienne, dans une miniature du sacramentaire de l'évêque Dragon, au ix^e siècle (4) (fig. 16). C'est elle en-



(1) Didron. *Iconogr. chrét.* Paris. 1844, p. 57.

(2) *Bull. de la Société des antiq.* 1892, p. 170.

(3) *Rev. archéol.* 1880, t. II, p. 131.

(4) Collection Bastard.

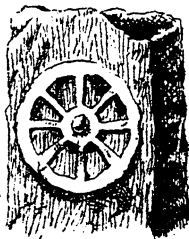
core qui apparaît à Roland, sur un vitrail de la cathédrale de Chartres, retraçant l'histoire de Charlemagne, et à Melchisech, dans une fresque de saint Savin, du XII^e siècle (1).

Les anciens plaçaient aussi quelquefois la main



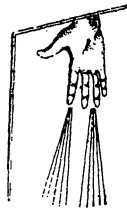
15. — Main de Dieu.

céleste dans la roue solaire empruntée au disque ailé du soleil des Égyptiens, dont les Assyriens avaient fait une roue ailée. La roue solaire devint en Chaldée, puis en Gaule, la figuration symbolique du soleil. On la trouve gravée sur des cylindres de la Chaldée, sur une stèle de Mycènes (2) et sur un autel consacré à Jupiter, conservé au musée de Nîmes (3) (fig. 17). Pour fusion-



17. — Autel gaulois.

(fig. 18); une autre a été trouvée à Luxeuil (5) (fig. 19). Le cabinet des antiques



16. — Main de Dieu. IX^e siècle

ner en quelque sorte les deux symbolismes, les Gaulois ajoutaient à la roue solaire la main céleste. Au musée de Bar-le-Duc on voit une de ces roues solaires avec la main céleste (4)

(1) Didron. *Icon. chrét.* p. 57.

(2) Perrot et Chipiez. *Hist. de l'art dans l'antiquité.* II, 636 et VI, 770.

(3) *Rev. archéol.*, 1885, p. 187.

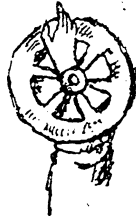
(4) *Rev. archéol.*, 1885, p. 199.

(5) *Ibid.*

au Louvre possède une main votive tenant la roue solaire (1).

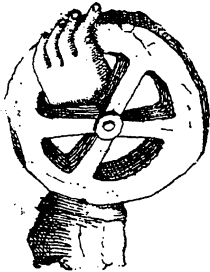
On retrouve les mêmes emblèmes, dans le symbolisme chrétien. L'antique roue solaire à six rayons a figuré sur les monuments chrétiens pendant plusieurs siècles (2). On la voit encore gravée sur la tombe de l'abbé Florentinus, mort en 553 (3).

Une miniature de la Bibliothèque nationale, remontant au ix^e siècle, représente la main céleste tenant une roue crucifère, c'est-à-dire à quatre rayons, analogue à la roue solaire de Luxeuil (4) (fig. 20).



18. — Main solaire gauloises

Le même emblème figure sur une sculpture de la cathédrale de Ferrare au xii^e siècle (5) (fig. 21).



19. — Main solaire gauloise.

On remarquera que ce symbolisme reproduit celui de l'ancienne Egypte où la main céleste sortait des rayons solaires pour apporter la croix aux hommes (fig. 7, 8 et 9). A la croix (emblème du feu), tenue

par la main céleste sortant du disque solaire, on

(1) Babelon. *Cabinet des bronzes ant. de la Bibl. nat.* Paris, 1895, n° 1073.

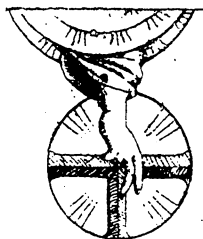
(2) Le Blant. *Inscript. chrét. de la Gaule.* II. 25.

(3) Le Blant. *Etude sur les sarcophages chrét. antiques de la ville d'Arles.* Paris, 1878, p. 70.

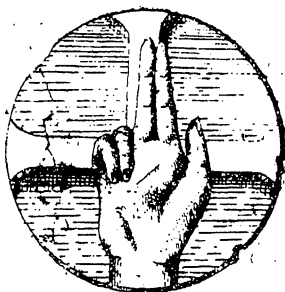
(4) *Rev. archéol.* 1885, 2-19.

(5) Didron. *Iconogr. chrét.*, p. 212.

ajoute même quelquefois, comme pour en mieux

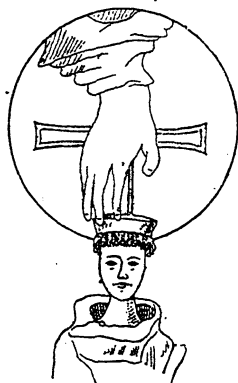


20. — Main céleste tenant la roue solaire. ix^e siècle.



21. — Main céleste. xiii^e siècle.

en préciser le sens, l'image de Jésus-Christ (personnification du feu) (1) (fig. 22) ; ou bien,



22. — Main solaire apportant la croix.

c'est une main solaire, d'où émanent des rayons qui se terminent au lieu de la croix, par l'image de Jésus-Christ (2) (fig. 23). Dans une miniature du sacramentaire de l'évêque Dragon, au ix^e siècle, l'ascension est représentée par la main céleste attirant Jésus-Christ portant la croix (3), ce qui rappelle le mythe d'Agni (le feu) retournant au ciel par l'ascension de la flamme (fig. 24) Dans une miniature latine de la même époque on trouve une représenta-

tion de la même époque on trouve une représenta-

(1) *Rev. de l'art chrétien*, 1858, p. 490.

(2) Millin. *Galerie mythol.* Paris, 1811. I. pl. 89.

(3) *Biblioth. nat.*

tion naïve mais bien caractéristique de la trinité. La main céleste est suivie du Saint-Esprit sous la forme d'un pigeon et de la tête de Jésus-Christ sur la croix entourée du nimbe solaire (1) (fig. 25) c'est encore la figuration symbolique du vieux mythe arien,



23. — Main solaire apportant le feu personnifié par J.-C.

comprenant le soleil (la main solaire), le feu (la croix et Jésus-Christ), et l'air (le Saint-Esprit). Jusqu'au XII^e siècle, Dieu le père n'a jamais été représenté que par la main céleste, qui avait le caractère de « soleil vivant », suivant l'expression de l'abbé Didron (2).

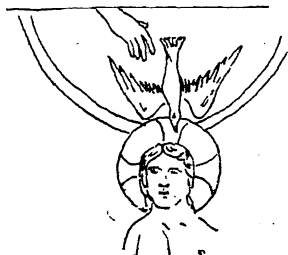


24. — L'ascension au IX^e siècle.

(1) Didron. *Iconogr. chrét.* p. 210. — V. Emeric David. *Hist. de la peinture moderne.* Paris, 1812, p. 43. — « L'idée du Père éternel, n'est jamais exprimée, sur les monuments chrétiens des premiers âges, que par une main qui sort des nuages. L'image (personnifiée) du Père éternel est restée étrangère au christianisme, durant plus de siècles encore que n'en avait attendu le Jupiter olympien pour se manifester sous la main de Phidias ». (*Disc. sur l'origine des types de l'art. chrét.*, par Raoul Rochette. Paris, 1834. p. 7.)

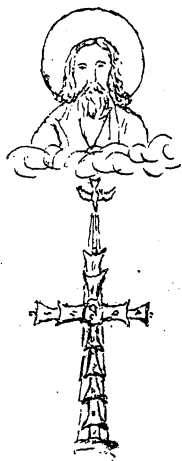
(2) *Hist. de Dieu*, p. 207.

Toutefois, à partir du XII^e siècle, de hardis



novateurs, logiciens et naturalistes, partant de cette idée qu'une main suppose un corps, se hasardèrent à y ajouter un buste, et l'on vit alors le buste de Dieu émergeant du soleil, comme

25. — La Trinité au IX^e siècle. dans une mosaïque de Saint-Jean de Latran, du XIII^e siècle, représentant la trinité (1) (fig. 26).
 Une fois entré dans cette voie on ne devait pas tarder à substituer au buste le corps tout entier, et l'on vit bientôt apparaître un noble vieillard, la tête entourée du disque solaire, figurant Dieu le père. C'est sous cette forme, déjà popularisée par la peinture chrétienne, que la bible de Royaumont nous le montre apparaissant à Ezéchiël (2) (fig. 27). Désormais, le noble vieillard, substitué à l'antique main solaire, par la série de transformations qu'on

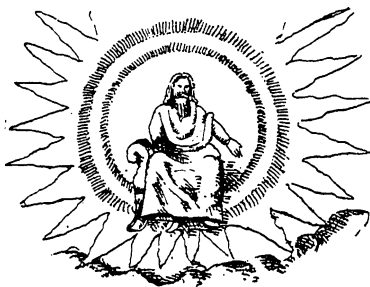


26. — La Trinité au XIII^e siècle, tenant dans les mains un crucifix (emblème et personnification du

(1) *Rev. archéol.* 1878, p. 273.

(2) *Histoire du vieux et du nouveau testament* Paris, 1674.

feu), surmonté d'un pigeon (emblème de l'air), conformément aux vieux mythes védiques.



27. — Dieu apparaissant à Ezéchiel. Cette image se trouve, dès le XII^e siècle, sur une miniature de la bibliothèque nationale (1), au XIV^e siècle, sur un tryptique en ivoire (2), dans une sculpture de l'église de Verrières (Aube) (3), et sur beaucoup d'autres monuments de l'art chrétien de cette époque.

Au XV^e siècle, une audacieuse innovation transforma le personnage représentant Dieu le père, en un pape, coiffé de la tiare (fig. 28). Cette figuration de la Trinité, qui tendait à faire du pape une manière d'incarnation divine, à la façon bouddhique, après avoir été à la mode jusqu'au XVIII^e siècle, fut ensuite abandonnée. La décadence de l'image personnifiant Dieu le père entraîna celle du St-Esprit, dont le culte effacé n'a guère laissé de traces qu'en

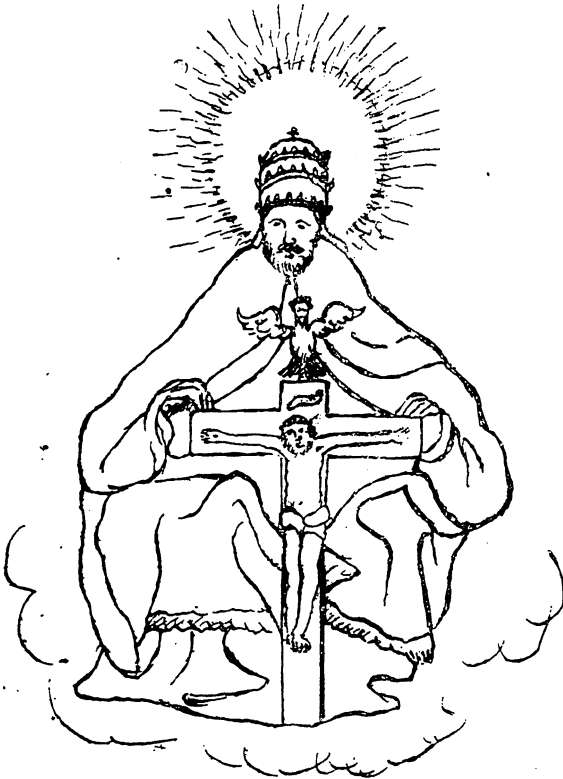
(1) Grimouard. *Guide de l'art chrétien*. II. 146.

Le pigeon remplaçant l'épervier, l'oiseau sacré du mythe védique, symbolisait depuis longtemps, pour les populations araméennes, la force créatrice couvant l'œuf du monde. La colombe de Noé, planant sur les eaux du déluge, était une des formes « du souffle d'Elohim » c'est-à-dire de l'air, d'où est venue l'idée de figurer le Saint-Esprit (le souffle de l'air) par une colombe. Les Assyriens vénéraient depuis longtemps cet oiseau comme une divinité. Une de leurs légendes rapportait que Sémiramis avait été, à sa mort, changée en colombe.

(2) D'Agincourt. *Hist. de l'art par les monuments*. Paris, 1823.

(3) Grimouard, *loc. cit.* p. 172.

Bretagne, où on le trouve encore chaque année, à Saint-Aubin-du-Bois, au pardon du Saint-Esprit,

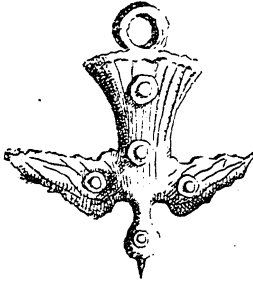


28. — Gravure du xv^e siècle représentant la Trinité.

sous la forme d'une amulette en plomb vendue aux fidèles (1) (fig. 29). Tous deux furent victimes d'une

(1) *Rev. des tradit. popul.*, 1886, p. 169,

mode nouvelle, qui les a impitoyablement sacrifiés au profit des portraits de J.-C., de la Vierge et des Saints.



29. — Image en plomb du Saint-Esprit.

Telles ont été, à travers les siècles, les transformations successives de la symbolisation du Soleil considéré comme Dieu, père céleste et créateur du monde.

LE FEU

I. — *Le culte de la Croix.* — Nous avons vu que le premier procédé adopté pour obtenir le feu avait excité une telle admiration que l'instrument employé à cet usage, composé primitivement de deux bâtons placés en forme de croix, fut considéré comme sacré. Son image vénérée a été retrouvée gravée sur des monuments de la période préhistorique de la pierre polie, époque à laquelle le bronze et le fer étaient encore inconnus. Elle est



30.— Poterie préhistorique du lac du Bourget.

tracée sur les dalles d'une sépulture de cette époque, découverte à Brézé (Maine-et-Loire) (1). Dans les stations lacustres du lac du Bourget, antérieures aussi à l'âge du bronze, on a trouvé le même signe mystique, gravé en creux sur des poteries (fig. 30), tel qu'il figurera plusieurs milliers d'années ensuite sur les monnaies chrétiennes de Louis d'Outremer (940) (fig. 31).

Le Musée de Parme possède un vase des terramares de Castione, datant de l'âge du

(1) *Revue de l'école d'Anthropologie*. 15 avril 1894, p. 120.

bronze, sur lequel la croix est représentée par le même signe qu'on retrouve plus tard sur les monnaies chrétiennes de Raymond de Turenne (1385) (1).



31. — Monnaie de Louis d'Outremer

Les terramarres d'Emilie, appartenant à la même époque, contiennent fréquemment le signe de la croix gravé sur des poteries d'usage domestique.

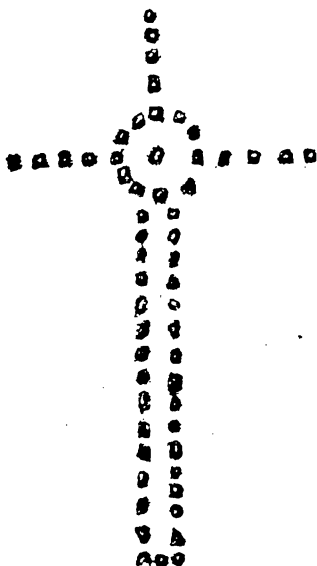
Lorsqu'à l'âge du bronze a succédé, dans l'Emilie, le premier âge du fer, longtemps avant l'invasion des Étrusques, la croix s'est maintenue comme emblème religieux, ainsi que le prouve le cimetière de Villanova. Au musée des antiquités de Besançon, un vase ossuaire de cette époque porte plusieurs croix gravées (2).

A Callernish, dans l'île de Lewis (Hébrides), on a découvert une grande croix en pierres de la période préhistorique. Le docteur Phéné, qui en donne le dessin (fig. 32), ajoute : « La croix était un des plus vieux emblèmes usités chez les hommes préhistoriques ; et ce n'était point, cela est certain, un emblème secondaire et accidentel, mais un objet de profonde vénération. Nous le trouvons avec le caractère bien marqué de symbole reli-

(1) *Revue ethnographique*, 1885, p. 326.

(2) De Mortillet. *Le signe de la croix avant le Christianisme*. Paris, Reinwald, p. 165.

gieux dans les quatre grands continents. » (*Pre-historic customs*). On a trouvé aussi à Newgrange (Irlande) un monument celtique, dont



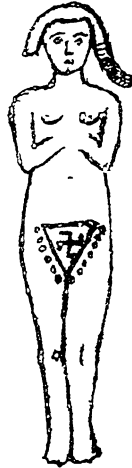
32. — Croix en pierres de Callernish.

les grands blocs bruts dessinent nettement une croix.

Lorsque la manière d'obtenir le feu se fut perfectionnée par l'invention du swastika, la figure de cet instrument fut également considérée comme sacrée. On en a retrouvé un très grand nombre dans les palafittes du Bourget, de la période de l'âge du bronze (1). Elle est reproduite,

. de l'école d'anthropol. 1891, p 148.

comme emblème du feu et de la vie, sur une figurine de cette époque, trouvée à Hissarlik (Asie Mineure), représentant la Maya portant le Swastika (fig. 33)(1). Plusieurs milliers d'années après, ce symbole sera figuré par la vierge Marie (Maya) portant de la même façon l'enfant Jésus, (personnification du feu), sur un vitrail du xvi^e siècle de l'église de Jouy (Marne) (2) (fig. 34). L'image du Swastika est gravée sur une multitude de vases et d'objets antiques de Troie, de Rhodes, de Chypre, de Grèce et d'Italie, correspondant aussi à cette époque préhistorique. C'est ce même signe qui figure, plusieurs milliers d'années ensuite, sur la tunique d'un fossoyeur chrétien des catacombes de Saint-Callixte, à Rome (3) (fig. 35).



33. — La Maya antique portant le Swastika.

A l'époque suivante, qu'on appelle Hallstattienne et qui est intermédiaire entre l'âge du bronze et celui du fer, on trouve la croix simple et la croix gammée (Swastika) dans des sépul-

(1) Une autre terre cuite, représentant une femme portant au milieu du corps une croix gammée, découverte dans un tumulus de Thrace, est conservée au musée d'histoire naturelle de Vienne (*Rev. archéol.* 1895, p. 377).

(2) Reproduit par l'abbé Didron. *Icon. chrét.* p. 287.

(3) Le Swastika a été apporté en Occident en même temps que le bronze, par les conquérants aryens, probablement les Celtes, et cette introduction doit remonter à l'époque de la séparation des peuples aryens, avant qu'ils ne pénétrassent dans l'Inde,

tures de Golasecca (Italie), sur des agrafes, fibules, épingles et poteries déposées dans les tombes. Sur quelques-unes le disque du soleil est placé à l'intersection des deux branches (fig. 36), tel qu'on le verra plus tard, sur la croix catholique.



34. — La Vierge Marie portant Jésus.

Des vases de terre, trouvés en Bavière, et remontant au premier âge du fer, portent des croix gammées (fig. 37), peintes en noir (1).



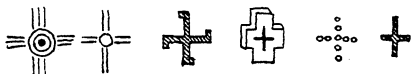
35. — Fossoyeur chrétien portant le Swastika.

Dans l'Inde, l'usage du feu paraît avoir

c'est-à-dire vers le xvi^e siècle avant l'ère chrétienne. Il fut adopté comme symbole chrétien dès les premiers temps du christianisme, ainsi qu'on peut le voir dans les catacombes de Rome. Ce fait est intéressant en ce qu'il n'était pas en usage dans la Judée. De Milloué. *Bull. de la Société d'anthrop. de Lyon.* 1882, I. 197.

(1) *Rev. archéol.* 1875, juillet.

reçu dès l'origine une application industrielle importante par le traitement du minerai de fer

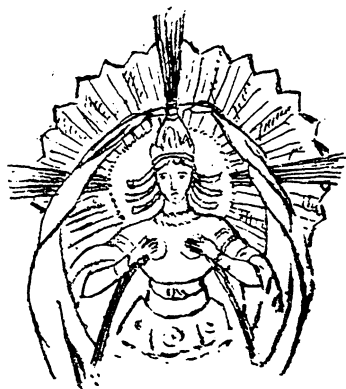


36. — Croix préhistoriques de la période hallstattienne

avec l'étain. Cette contrée passe pour avoir été le berceau des arts et de l'industrie, qui furent répandus ensuite dans l'Europe par le Caucase. La machine à faire le feu y était en si grande vénération, qu'elle a donné naissance à la légende fameuse de la Trinité védique. Des temples, comme ceux de Bénaris et de Mhutra,



37. — Le Swastika au premier âge du fer.



38. — La déesse hindoue Maya. (fig. 38).

sur le Djemna, avaient la forme d'une croix. Celui de Chilambrun formait une vaste croix, longue d'un kilomètre et demi, composée de vingt-huit pyramides. La déesse hindoue Maya était représentée la tête sur la croix, entourée du disque lumineux (1)

L'adoration du feu et de son symbole formait le

(1) Didron. *Iconog. chrét.* p. 44.

principal élément du Mazdéisme, qu'on a appelé la religion du feu. Les derniers sectateurs de Zoroastre, les Guebres, sont encore désignés de nos jours sous le nom d'adorateurs du feu (1).

En Perse, un hymne consacré au culte du feu débutait ainsi :

« O Feu, seigneur suprême, qui t'élèves sur la terre, — Feu, par ta flamme étincelante, tu fais la lumière dans la demeure des ténèbres ; tu établis la destinée pour tout ce qui porte un nom. — Celui qui mêle le cuivre à l'étain, c'est toi, — Celui qui bouleverse d'effroi la poitrine du méchant dans la nuit, c'est toi... » (2).

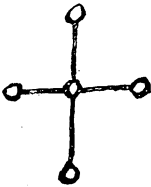
Le feu jouait chez les Slaves le même rôle que chez les Hindous et les Persans. Dans la mythologie slave le dieu du feu s'appelle Ugni ou Ohni, qui est un décalque d'Agni. Un botaniste polonais du xvi^e siècle (1506) accusait ses compatriotes de « sacrifier aux démons en brûlant certaines plantes avec du feu obtenu par le frottement de deux pièces de bois (l'Arani védique) ». Il y avait, dit-il, des vestales et des prêtres préposés à la garde du feu sacré (3).

(1) Hovelacque. *L'Avesta, Zoroastre et le Mazdéisme*. Paris, 188, p. 227. Chez les Guebres, comme chez les Parsis, qui habitent aujourd'hui le Kerman et le Goudjerate, les traditions du culte du feu, dont les cérémonies étaient réglées dans le Zend Avesta, sont demeurées si vivaces, que lorsque le feu vient à s'éteindre, parmi les moyens dont il est prescrit de se servir pour le rallumer, figure le frottement l'un contre l'autre de deux morceaux de bois (*Rev. d'Ethnographie*, 1885, p. 336).

(2) Dr Lebon. *Les premières civilisations*, p. 563. — *Agnus dei qui tollis peccata mundi*, est une invocation au feu, qui enlève les impuretés du monde.

(3) A. Lefèvre. *Mythologie des Slaves*. (*Rev. de l'école d'anthrop.* 1897, p. 236.)

En Chine, le symbole de la croix était vénéré dès la plus haute antiquité. L'empereur Fou-Hi, qui régnait 2,953 ans avant notre ère, et qui inventa des instruments de musique, avait tracé les éléments de l'écriture sur des tableaux magiques dans lesquels apparaît le signe de la croix (fig. 39).



39. — Croix mystique tracée par l'empereur Fou-Hi.

Dans la religion bouddhique, fondée six siècles avant J.-C., le même signe est marqué sur les objets du culte et les images des divinités. Le swastika est gravé sur la poitrine d'un Bouddha, dont la statuette en cuivre fait partie de la collection du Musée Guimet (fig. 40).



40. — Statuette du Bouddha Amihâba (Musée Guimet).

On retrouve le signe mystique dans un dessin représentant une religieuse bouddhiste (bonzesse), le cou ceint d'un chapelet, portant dans une procession une bannière surmontée de la croix (fig. 41) (1).

(1) *Revue d'Ethnographie*, 1888, p. 25. — Le Bouddhisme fut introduit en Chine vers l'an 217 avant J.-C., et au Thibet vers l'an 135 avant J.-C.

C'est le même signe qu'on voit encore aujourd'hui planté dans les champs en Corée, pour éloigner les mauvais esprits. Il figure l'esprit protecteur des champs (figure 42).

En Egypte, le signe de la croix apparaît, dès la



41. — Religieuse bouddhiste en procession.



plus haute antiquité, sur la plupart des monuments, sur les vases consacrés aux cérémonies religieuses, sur les vêtements des prêtres, au cou des guerriers, ou

à la main des divinités (1) (fig. 43 et 44). On voit au musée du Louvre une figurine égyptienne re-



42. — Esprit protecteur des champs en Corée. (Musée Guimet).



43. — Divinité égyptienne présentant la croix ansée.

présentant une divinité, la tête surmontée d'une croix (3). Sur un des pylônes du temple d'Horus,



44. — Vignette du livre des morts (Égypte) (2).

à Karnak, le dieu soleil était représenté par un disque d'où partaient des rayons terminés par des mains tendues qui portaient la croix, figuration symbolique de l'origine du feu terrestre (V. fig. 7, 8 et 9).

En Assyrie, on trouve le même signe sacré dans

(1) *Rev. de l'hist. des Relig.* 1889. p. 148. — La croix portée à la main ou suspendue au cou des initiés, était munie à l'extrémité d'un anneau ou anse, d'où le nom de *croix ansée*, qu'on lui a donné.

(2) Perrot et Chipiez. *Hist. de l'art dans l'antiqu.* I. 292.

(3) Salle des colonnes, panthéon égyptien. (*Armoire E*, n° 2409).

le costume de grands prêtres et de rois, comme Samsi-Bin, Assur Nasir Habal (1) (930 av. J.-C.) (fig. 45) et Samsi-Voul (835 avant J.-C.). Sur la croix que ce dernier portait suspendue au cou, le disque solaire était placé à l'intersection des branches (fig. 46).



45. — Assur Nasir Habal.

La réunion de la croix et du disque solaire a donné lieu à une figure combinée, qui était le signe de la puissance et de la souveraineté chez les Chinois et les Indous (fig. 47).



46. — Croix de Samsi-Voul.

Les Phéniciens donnaient à leurs temples la forme d'une croix. Ils plaçaient cet emblème à l'extrémité du sceptre que tenait à la main la déesse As-tarté (Vénus) (fig. 48). On a trouvé le même signe sur une fusarole de Troie (2) (fig. 49).



47. — Symbole de la souveraineté.

Sur un vase d'argent phénicien on voit un

(1) *Rev. archéol.* 1882, I. 101.

(2) Schliemann. *Ilios, ville et pays des troyens.* Paris 1895, n° 1954.

personnage faisant une libation et tenant une croix (1) (fig. 50). Des scènes religieuses gravées sur des cylindres hittéens représentent des personnages tenant la croix (2) (fig. 51 et 52).



48. — La déesse Astarté.

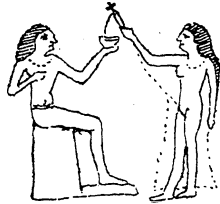
En Afrique, le signe de la croix était vénéré comme celui du soleil.



49. — Fuserole de Troie.

M. le docteur Bertholon a découvert en

Tunisie, chez les populations musulmanes, des tatouages symboliques représentant le soleil et le feu sous la forme du disque et de la croix (3).



50. — Vase phénicien.

Au Mexique, des croix étaient gravées sur les bas-reliefs du temple de Palen-

que et sur les monuments de Cuzco, au centre même du culte du soleil (4).



51. — Scène d'adoration.

M. de Nadaillac, qui relate ce fait, ajoute qu'en 1518, lorsque Gri-



52. — Génie ailée.

(1) Perrot et Chipiez., *loc. cit.* III. 785.

(2) *Ibid.* 771 et 773.

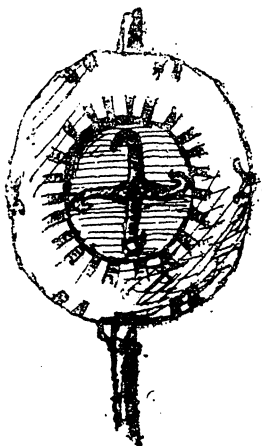
(3) *Bulletin de géographie*, publ. par le Min. de l'Inst. publ. 1891, p. 478. — Aujourd'hui encore les Touaregs et les Kabyles tracent des croix, sur des ustensiles de toute sorte, sur les harnais de leurs chevaux, etc. (*Bul. de la Soc. d'anthrop. de Paris.* 1893 p. 638).

(4) De Nadaillac. *L'Amérique préhistorique*, Paris 1883, p. 175. — Au musée d'éthnographie du Trocadéro ont voit les mou-

jalva débarqua sur la côte du Yucatan, sa surprise fut

grande de voir le signe de sa foi dominer les temples des indigènes.

Les Indiens Wolpi, dans leurs danses sacrées, portent un emblème représentant le swastika peint en noir



53. — Emblème des Indiens Wolpi sur un fond blanc et entouré d'un disque rayonnant (1) (fig. 53).

Cook, dans son deuxième voyage, fut étonné de voir des sauvages de la Nouvelle-Zélande, planter sur la tombe d'un des leurs une croix ornée de plumes (2).

Dans l'ancienne Gaule on trouve le signe de la croix sur un grand nombre de



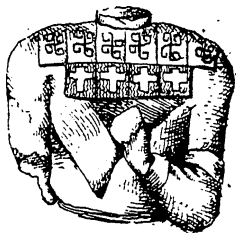
54. — Dieu gaulois.

lages des bas-reliefs des deux temples de Palenque, consacrés au culte du feu, au milieu desquels apparaît une croix monumentale, symbole du feu.

(1) *Revue d'ethnographie*. 1835, p. 16.

(2) *Hist. univ. des voyages*, t. VIII, 180.

monuments, dont les débris au feu et à mesure des découvertes ont été recueillis dans nos Musées. On



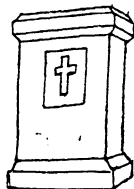
55. — Statue d'un dieu gaulois.

le voit notamment sur une figurine représentant un dieu national assimilé à Jupiter, (fig. 54) le Dieu au maillet. Deux statuettes d'un dieu gaulois, avec des croix tracées sur les vêtements, sont au musée de Saint Germain. D'autres semblables se trouvent à Beaune, à Lyon et au Louvre, au musée des médailles (1). Sur la statue



56. — Autel gaulois.

découverte près de Velaux (Bouches-du-Rhône), le swastika et la croix figurent comme signes hiératiques (2) (fig. 55). Le swastika est gravé sur un petit autel gaulois du musée de Toulouse (3) fig. 56), et la croix sur un autel gaulois de la maison carrée à Nimes (4) (fig. 57).



57.— Autel gaulois.

Le signe de la croix est aussi marqué sur une monnaie de Lucterios, lieutenant

(1) S. Reinach. *Antiquités nationales*. II. 184.

(2) *Rev. archéol.* 1880, p. 343.

(3) *Rev. archéol.* 1880, II. 17.

(4) Flouest. *Deux autels de laraires*. Pl. XIV.

de Vercingétorix (50 ans avant Jésus-Christ) (1)



58. — Monnaie de Lucetios.

(fig. 58) et sur un grand nombre d'autres d'une époque antérieure. MM. Muret et Chabouillet ont relevé dans la collection du cabinet des médailles 780 médailles gauloises



59. — Monnaie gauloise.

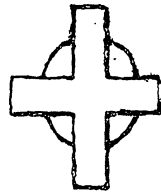
portant une croix (2). Une d'elles, trouvée au mont de César, à Bailleuil-le-Sec (Oise), porte le swastika (3) (fig. 59).

Sur une autre monnaie, reproduite par M. de Mortillet, la croix est placée au milieu d'un disque (4) (fig. 60).



60. — Monnaie gauloise.

En Grèce, 1249 ans avant J.-C., les sept chefs devant Thèbes



61. — Croix d'un des sept chefs devant Thèbes.

portaient comme insigne la croix placée sur le disque solaire. M. le docteur Schliemann a découvert un de ces insignes dans des fouilles récentes pratiquées à Mycènes (fig. 61). La croix et le swastika sont figurés sur un vase archaïque de Théra, représentant la déesse Ar-

(1) *Rev. archéol.* 1885 I. 367.

(2) *Catalogue des Monnaies Gauloises.* Paris 1892. — M. Henri de la Tour dans son *Atlas des monnaies gauloises* (Paris 1892), en a reproduit un grand nombre.

(3) *Rev. archéol.* 1881 I. pl. VI.

(4) *Le signe de la croix avant le christianisme*, p. 155.

(5) Daremberg. *Dict. des antiquités*, V^e Diana.

temis persique⁽⁵⁾ (fig. 62). Ce dernier signe se trouve aussi marqué sur un vase troyen antique, reproduit

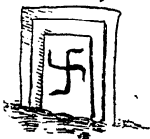


62. — Déesse Artemis persique.

par M. Schliemann (1) (fig. 63). On l'a trouvé également sur des vases de style mycénien. Un monument consacré à Mercure cthonien présente même la forme d'un calvaire (fig. 64). Une stèle semblable a été trouvée en Thessalie. M. Babelon, dans son catalogue

des monnaies grecques (Paris 1893) reproduit un grand nombre de médailles portant la croix ansée, frappées : en Chypre (500 ans avant Jésus-Christ), en Cilicie (450), à Soli (460), à Citium (450), à Pharnabaze (410), à Tiribaze (380), à Mazaios (350), à Spithridate (334), à Marium (320).

Sur des médailles gréco-romaines, la fortune est représentée tenant un mât de navire muni de la croix mystique qui devait conduire à bon port.



63. — Vase troyen antique



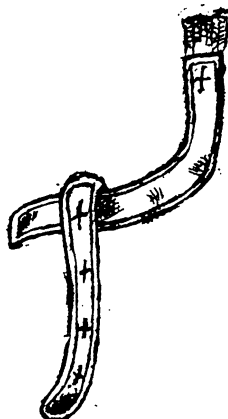
64. — Monument consacré à Mercure.

Pendant toute l'antiquité païenne on retrouve le signe de la croix

dans les temples, dans les maisons et sur les ima-

(1) *Rev. archéol.* 1873, p. 408.

ges des divinités. On le voit sur des ornements de Bacchus (fig. 65) et de la déesse Diane (fig. 66), (1) et sur une image d'Apollon tracée sur un vase antique du Musée de Vienne, (2) (fig. 67).



65. — Ornement de Bacchus.
d'Herculanum, conservée au musée de Naples,

A Rome, les Vestales, gardiennes du feu sacré, portaient au cou



66. — La déesse Diane.

une croix, emblème de leurs fonctions.



67. — Apollon sur un vase antique. (*uritur infelix Di-*

(1) D. Guignaut. *Relig. de l'antiquité.*

(2) Goblet d'Alviella. *Migrations des symboles.* Paris, 1891.

do). Cette fresque met en lumière le véritable sens symbolique de la croix dans l'antiquité



68. — Peinture d'Herculanum

(fig. 68). Dans plusieurs autres peintures de

Pompéi et d'Herculanum le jeune dieu est représenté la tête surmontée du même signe, qu'on voit aussi sur la tête des prêtres païens (1) (fig. 69).



69. — Prêtre païen. Peinture d'Herculanum

Trente ans avant Jésus-Christ, sur des médailles du triumvir Marc Antoine, la galère prétorienne était munie de la croix symbolique.

Les premiers chrétiens adoptèrent d'autant plus facilement ce signe mystique qu'ils le trouvaient dans les traditions aryennes qui formaient le fond de la doctrine des évangiles. A l'exem-

ple des disciples de Mithra, le dieu soleil, ils s'en tatouaient le front ou le marquaient sur leurs vêtements (2). (V. fig. 13).

Cet usage était d'ailleurs pratiqué depuis long-

(1) Collection Harmand. Vol. 26. Cabinet des estampes.

(2) Dulaure. *Histoire des différents cultes*, t. I. 521.

Le tatouage est d'un usage fréquent chez les primitifs. Ce fut la première écriture. La coquetterie s'en empara, et l'homme se festonna la peau comme ornementation.

Certains tatouages furent aussi des signes de commandement. Les chevaliers des premiers ordres portaient leurs décorations sur la peau incrustées ou pigmentées.

Ezéchiël, dans ses prophéties, montre les Hébreux marqués

temps par les bouddhistes, dont le front portait ce même signe qu'y traçaient les brahmanes (Burnouf).

II. — *Dernière transformation.* — Ce signe mystique universellement connu et vénéré n'avait pour les chrétiens que son antique signification emblématique. Personne n'y voyait l'image d'un instrument de supplice que la légende n'avait pas encore inventé. Le genre de supplice usité à l'époque de la mort réelle ou supposée de celui à qui les évangiles donnèrent le nom de Jésus (sauveur) et Christ (oint), était la pendaison à une potence. Par le mot *crux* (croix), les Romains entendaient une potence, et le mot crucifier signifiait pendre (1). Les trois premiers évangiles ou légendes écrites, attribués à Luc, Marc et Matthieu, sont muets sur les clous, et ne parlent que de gibet et de pendaison. La chose était si claire pour tous, que les gentils appelaient le nouveau Dieu des chrétiens « le pendu » (2).

au front du signe mystique de la croix. Sainte Marie de Chantal s'était tatoué le sein en y traçant au fer rouge le nom de Dieu.

Ces habitudes se sont perdues avec la civilisation. En dehors des populations sauvages, qui les conservent encore, elles ne subsistent, dans les peuples modernes que chez les arriérés, les dégradés ou les dégénérés, comme des survivances du passé. On les rencontre aussi chez certains marins, par régression imitative, résultant du contact avec les peuplades sauvages, de même que dans les bagnes et dans les ports de mer, sur des prostituées ou les bas étage. On a remarqué que, dans les prisons, parmi les tatouages, figure assez souvent la croix. (Pignorini-Beni. *Le tatouage au pèlerinage de N.-D. de Lorette*. Archives de l'antropol. crim. 1881).

(1) Pétrone. *Satyricon*. III. 112.

(2) *Les sectes à l'encaïn*, p. 314. — Origène. *Contra Celse*. II: 2. — Aujourd'hui encore l'église fait chanter :

Stabat mater dolorosa
Juxta crucem lacrymosa,
Dum pendebat filius.

Ce n'est que dans l'évangile de saint Jean, postérieur de près d'un siècle (1), qu'apparaît la légende du crucifiement avec des clous et de la prétendue croix portée par le condamné, alors que les condamnés étaient attachés à des potences placées à demeure (2). Il faudra près de huit siècles pour que cette légende finisse par l'emporter sur celle des autres évangiles et suggère l'idée de placer le corps de Jésus-Christ sur la croix. Le crucifiement du Christ, c'est-à-dire la croix sur laquelle est attachée une figure, n'apparaît pas avant le huitième siècle. De sorte qu'il a fallu sept cents ans pour que, selon l'expression de M. le pasteur Mourant Brock; « les hommes osassent fabriquer une image taillée de leur dieu et l'adorer » (3).

L'examen des monuments religieux du christianisme va nous révéler comment s'est opérée cette transformation.

(1) L'évangile de saint Jean paraît avoir été écrit vers le premier tiers du II^e siècle. (Véron. *Hist. nat. des relig.* II. 297.)

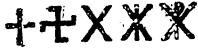
(2) Chez les Romains les criminels étaient attachés à une potence pour être fustigés, exposés et mis à mort. Ce poteau, quelquefois un arbre, était désigné par le mot *crux*. Cette manière de faire subir leur peine aux condamnés s'est continuée jusqu'à la fin de l'antiquité. Sur une lampe du III^e siècle, on voit un homme livré aux bêtes ainsi lié à un pieu.

Le mot *stauros*, qui désigne la croix dans le texte du nouveau testament, signifie proprement un pieu, et le mot *crux* a le même sens dans Tive-Live. Les Hébreux désignaient simplement la croix par le mot bois,

Un dessin informe, trouvé au palais des Césars sur le Palatin, représente un âne crucifié. L'imagination des archéologues chrétiens y a vu une caricature païenne du supplice de Jésus-Christ. Si tel était le sens de ce dessin, qui se trouve au musée Kircher à Rome, et que Garucci suppose remonter au III^e siècle, il en résulterait que Jésus-Christ n'aurait pas été crucifié sur une croix, mais sur un pieu terminé par une barre transversale.

(3) « Sur toutes les peintures des catacèmbes, il n'y a aucune scène de la passion. Le seul exemple de crucifix qu'on y

A l'origine, les chrétiens ne figuraient pas le symbole de la croix par un signe unique. Ils adoptaient indifféremment les divers signes consacrés par l'usage, qu'on retrouve dans les catacombes :



Le dernier de ces signes a même été longtemps considéré comme le monogramme du Christ, par des archéologues qui le croyaient formé des deux lettres *chi* et *ro* les deux premières du mot grec *Xristos*.

Cette hypothèse a été détruite par de récentes découvertes. (1)

On a retrouvé, en effet, ce signe mystique au fond d'un vase funéraire de Gola-secca, remontant à plus de mille ans avant J.-C. Il



70.— Médaille lydienne.



71. — Médaille de Lagides.

est vrai qu'à l'origine on n'y trouve que les trois branches. Mais, dans la suite, la barre verticale fut ordinairement terminée par un demi cercle formant le P. C'est sous cette dernière forme qu'on le voit sur une

connaissance, dans la catacombe de SS. Jules et Valentin, est du huitième siècle ». (Raoul Rochette. *Disc. sur l'orig. des types de l'art du christ*. Paris, 1834, p. 58).

(1) Un certain nombre d'inscriptions tumulaires païennes, portant la marque invariable D. M. S. *Diis manibus sacrum*, ont été baptisées chrétiennes par les archéologues, par le seul motif qu'elles étaient accompagnées du signe mystique qu'ils prenaient pour le monogramme du Christ, alors même qu'elles se trouvaient sur des monuments d'un caractère païen indiscutable. Ainsi le voulait la théorie (V. *Rev. archéol.* 1881. II p. 22).

médaille lydienne représentant le dieu Bacchus



trainé sur un char (fig. 70), sur une médaille des Lagides, de l'époque de Ptolémée III, c'est-à-dire plus de deux siècles avant J.-C. (fig. 71), sur des monnaies

72. — Médaille de Flacille.

d'Hérode le Grand, sur une médaille de Flacille, épouse de

Théodose le Grand (fig. 72), sur des médailles des Flaviens (fig.



73. — Médaille des Flaviens.

73), de l'empereur Anthème (fig. 74), de Valentinien, de l'empereur Julien, sur des tétradra-



74. — Médaille de l'empereur Anthème

chmes d'Athènes et sur des monnaies achéennes.

On a également pris pour des monogrammes du Christ les signes mystiques suivants, trouvés sur des monuments chrétiens des premiers siècles :

☩ ✠ ✨ ✨ ✨ † (1). Or, ces signes mysti-

que ont tous une origine et un caractère païens. Il suffit, en effet, de les comparer avec les suivants :

✨ ✨ † ☩ qui se trouvent, le premier sur des monnaies de Chypre (550 ans avant J.-C.), le second, sur des monnaies des rois de Tyr (400 ans avant J.-C.), le troisième, sur des monnaies de Syrie (150 ans avant J.-C.) et le quatrième sur

(1) Pour le dernier, v. le *Dictionnaire de la grande encyclopédie*. V^o Dioné, et pour les précédents, Letrone. *Mém. de l'Acad. des Inscript.* XVI, p. 284.

des monnaies de Phénicie (333 ans avant J.-C.). (1)

III. — *L'Agneau sur la Croix*. — La doctrine chrétienne reproduisant la trinité védique, son symbolisme se modela sur les données de la tradi-



75. — Sarcophage du Vatican.

tion aryenne. Le feu dans cette dernière étant symbolisé par la croix et personnifié par Agni, on vit apparaître dans le symbolisme chrétien la personnification du feu sous la forme d'un agneau mystique, portant la croix et le disque du soleil père du feu. C'est ainsi que le représentent un sarcophage du Vatican, des premiers siècles (fig. 75) ; une mosaïque absidale de Saint-Pierre de Rome, du iv^e siècle (fig. 76) ; une

(1) Babelon. *Catalogue des monnaies grecques*, p. 84, 312, 32 et 195. — Les premiers chrétiens, comme les païens, ne voyaient dans ce prétendu monogramme qu'une des formes d'un vieux symbole transmis traditionnellement de peuple à peuple.

Au moyen âge, des moines, ignorant les véritables origines de leur religion et naturellement enclins à tout y rapporter, remarquèrent que ce signe mystique ressemblait à une croix transversée par la lettre latine P. Ils en conclurent que c'était un symbole chrétien, qui devait signifier *pro christo*, et ils l'appellèrent ainsi. La dénomination fit fortune.

Au xvi^e siècle, Baronius découvrit à son tour que le signe X ressemblait à la lettre grec *chi* et la tige verticale ansée P qui le traversait, à la lettre grec *rho*. Il en conclut que ce signe, composé des deux premières lettres du mot *Kristos*, était le monogramme de Christ. Tous les archéologues chrétiens ont admis sans hésiter cette explication aussi bien que la précédente.

Elles furent même consacrées avec éclat par une découverte encore plus étonnante. En 1845, M. l'abbé Didron, dans un volumineux ouvrage sur l'*Iconographie chrétienne*, a imaginé d'établir le caractère divin et providentiel de ce signe mystique, par la seule inspection de la main de l'homme. Voici le procédé fort simple qui permet à chacun de vérifier le fait : « Le pouce, dit l'abbé Didron, se place en travers du quatrième doigt, le cinquième est aussi un peu courbé, ce qui forme l'indication du mot *christos* ; car la réunion du pouce et du quatrième doigt forme un X et le petit doigt forme avec sa courbure un C. Ces deux lettres sont l'abrégé de *christos*. Ainsi, par la divine pro-

mosaïque de Sainte-Praxède à Rome, du



76. — Mosaïque du IV^e siècle.

v^e siècle (fig. 77), et un grand nombre de lampes chrétiennes reproduites par M. Delattre, dans la *Revue de l'art chrétien* (1891 et 1892), où l'on voit



77. — Mosaïque de Ste-Praxède ve siècle.

l'agneau, première personnification chrétienne du feu, portant la croix, emblème du feu entouré du disque solaire. (fig. 78).

Ce symbolisme primitif reparaitra même après ses diverses transforma-



78. — Lampe chrétienne de Carthage



79 — Peinture de l'église de Genest.

tions dont nous allons parler. On voit, au XII^e siècle, dans l'Église de Genest, Agneau (Agni) portant la croix, la tête entourée du disque

soleil (fig. 79).

Cette image de l'agneau a persisté dans les *agnus dei*, sur la porte des tabernacles et le devant des autels (1).

vidence du créateur, les doigts de la main de l'homme, qu'ils soient plus ou moins longs, sont disposés de manière à pouvoir former le nom du Christ ».

Pourquoi faut-il que de si ingénieuses théories aient été mises à néant par les découvertes positives de la science !

(1) On la voit notamment, dans la salle du trésor de la cathédrale de Soissons, sur une peinture du XII^e siècle (*Gazette des Beaux-Arts*. 1882. II. p. 63), sur un sceau de la Chartreuse de Montrieu, du XIII^e siècle (*Rev. de l'art chrét.* 1858, pl. iv), dans la galerie d'Apollon, au Louvre, sur la patenne d'un vieux ciboire.

Le symbolisme de l'agneau, inspiré par la légende d'Agni, doit son origine, dans l'église latine, à l'identité des deux noms : Agnus, Agni. C'est le résultat d'un jeu de mots analogue au fameux : Pierre, tu es pierre (1).

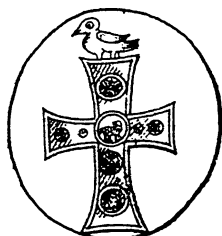
Cette assimilation correspondait d'ailleurs à un symbolisme antérieur. Dans le Védisme, Agni était représenté accompagné d'un bélier sur lequel il montait pour porter aux dieux, dans ses flammes et avec sa fumée, les sacrifices et les prières des hommes. Au musée Guimet (2), on voit, sur un fragment de char, Agni appuyé contre un bélier, tenant à la main des éventails pour activer le feu sacré. L'image d'Agni était donc depuis longtemps associée à celle de l'agneau. La confusion ou plutôt l'identification était facile. Elle se trouve dans l'évangile de Saint-Jean où l'agneau est si bien identifié au feu divin, que l'Apocalypse, dans sa grande théorie de la « cité mystique », considère l'agneau comme « son flambeau ».

C'est pourquoi on le figurait sur des lampes chrétiennes qui représentaient symboliquement la lumière du Christ. M. de Martigny en a signalé une ayant la forme d'un agneau, du sein duquel jaillit une source d'huile ; cet agneau porte sur la poitrine et sur la tête le signe de la croix ; sa tête est surmontée d'un oiseau, image de l'Esprit ou de Cyéna. L'épithète d'*agniferus* donnée au précurseur, signifiait celui qui porte Agni (Burnouf).

(1) L'image n'était pas nouvelle, puisque Jupiter Ammon était représenté sous la forme d'un agneau et invoqué sous le nom de *Sauveur*. Mithra était aussi appelé, à Rome, du temps d'Auguste, « Sauveur du monde, *Salvator mundi* ».

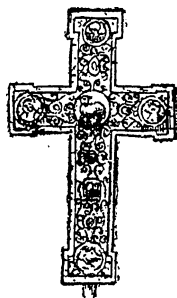
(2) Religions de l'Inde. Vitrine I. — Deux autres fragments de char, dans la même vitrine, représentent Agni monté sur le bélier.

La confusion était si complète que l'expression « *corporis agni margaritam ingens* », qu'on trouve, au VII^e siècle, dans Fortunat, évêque de Poitiers (XXV, 3, est la reproduction d'une formule sanscrite « *Agni-Kaya-Mahâ-Ratnam*, » qui signifie « le grand joyau du corps d'Agni. » Ce joyau (l'Agneau, Agni, personnification du feu) fut ensuite, pour bien préciser l'identité de la légende, placé sur



80. — Lampe chrétienne de Carthage

la croix, au point où se croisent les branches, là où l'on placera plus tard un foyer de rayons. C'est le point



81. — Croix primitive.

d'où sort Agni, la première étincelle de l'opération du Swastika. C'est ainsi qu'on le voit, sur une des lampes de Carthage reproduites par le R. P. Delattre. Au dessus de la croix, figure aussi l'oiseau symbolique, l'Esprit ou Cyéna (fig. 80). Au IV^e et au V^e siècle, l'agneau seul paraît sur la croix, entouré du disque solaire



82. — Sculpture romaine. IV^e siècle.

(fig. 81) (1), comme nous le montre la chaire de Saint-Marc de Venise, du v^e siècle, et une mosaïque de Saint-Félix



iv, dans l'église des saints Côme et Damien. (2).

Jusqu'au iv^e siècle, les images de Jésus-Christ ne le représentent que comme un simple prophète, prêchant le culte d'Agni, dont il tient en main l'évangile. Tel le figurent un sarcophage du Vatican (3) (fig. 83) et une sculpture romaine (4) du

83. - Sarcophage du Vatican. iv^e siècle. iv^e siècle (fig. 82). Plus tard, on plaça à côté de lui la personnification de la légende évangélique qu'il prêchait, l'agneau divin portant la croix.

C'est sous cette forme qu'on le voit sur plusieurs

(1) V. Martigny. *Dict. des antiq. chrét. et Rev. de l'art chrét.* 1862, p. 301 et 1891, p. 153.

(2) Contestin. *La Croix et le Crucifix. (La Controverse,* 1887, 529).

(3) Didron. *Iconogr. chrét.* p. 54.

(4) *Ibid.* p. 256. — Une peinture du cimetière de Saint-Domittile du iii^e siècle, représente la Sainte Vierge portant Jésus enfant. Or, celui-ci n'a ni disque, ni auréole, ni aucun des signes caractéristiques de la divinité. (*Rev. de l'art chrétien,* 1880, 110).

figurines reproduites par Garrucci (fig. 84 et 85) (1).

L'identification de l'agneau avec Agni était alors si complète que, sur un des bas-reliefs de l'église de San-Severino, l'agneau ten-



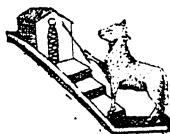
84. — L'agneau divin et Jésus-Christ.

nant la croix et la tête sor-



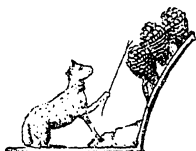
85. — L'agneau divin et Jésus-Christ.

tant du disque solaire, est placé entre deux personnages portant l'évangile (2). Jusqu'au vi^e siècle, il est fréquemment représenté assis sur l'évangile (le livre contenant la doctrine d'Agni) (3). Bien plus, au iv^e siècle, sur le sarcophage de Junius Bassus, on voit l'agneau opérant lui-même les miracles que l'Évangile attribue à J.-C., tels que la résurrection de Lazare (fig. 86) et la multiplication des pains (4) (fig. 87). C'est si bien lui et



86. — L'agneau ressuscitant Lazare.

non le prophète Jésus-Christ, qui a versé son sang pour le salut du monde, qu'à la



87. — L'agneau multipliant les pains.

(1) *Storia dell' arte cristiana*. — *Rev. archéol.* 1892, p. 20.

(2) *Rev. l'art. chrét.* 1862, p. 301.

(3) Martigny. *Dict. des antiq. chrét.* v° Agneau.

(4) Didron. *Iconogr. chrét.* p. 337.

fin du VI^e siècle, les peintures représentent l'agneau avec une plaie au côté d'où jaillit le sang. Dans plusieurs mosaïques de cette époque, l'agneau est debout sur un trône, portant la croix, et le sang qui jaillit de son flanc coule dans un calice. Il y a mieux encore. Un sarcophage chrétien de Luc de Béarn représente la mise au tombeau. Or, au lieu de Jésus-Christ, c'est l'agneau qui est renfermé dans le sépulcre (fig. 88) (1).

IV. — *Jésus-Christ sur la croix*. — Lorsque l'origine de la tradition chrétienne fut mieux connue, on s'aperçut qu'on avait fait fausse route. Il est clair que la symbolisation d'Agni sous la forme d'un agneau était le résultat d'un simple jeu de mots. En réalité, Agni, fils incarné de Savistri, n'était et ne pouvait être que Jésus-Christ. L'erreur était évidente. Le respect de la légende védique, reproduite par l'évangile, exigeait l'identification de Jésus-Christ à Agni, et par conséquent sa substitution à l'agneau (2).



88. — L'agneau au sépulcre.

Cette transformation s'opéra par un véritable tour de prestidigitation symbolique.

Pour faire disparaître l'agneau et lui substituer Jésus-Christ, on eut recours à un procédé suggéré par l'ancienne combinaison mythologique des

(1) Il est figuré sous cette même forme, sur une peinture du XI^e siècle, dans une église de Rome. (Muratori. *Antiquitates Italiae*). V. Martigny. *Loc. cit.*

(2) *Rev. archéol.*, 1880, 41, pl. xvi. — A Bourg, une peinture du XVI^e siècle représente l'agneau buvant à une coquille l'eau que lui présente saint Jean. (Didron. *Iconogr. chrét.* p. 338).

sphinx, des sirènes et des centaures (1). Cette



89. — Agneau à tête humaine.

forme bizarre, mais alors encore familière à tous les esprits, fournit le premier élément de la transition. Au lieu de placer, comme jadis, Jésus-Christ à côté de l'agneau, on les réunit, on les fusionna, en donnant à l'agneau une tête et un buste humains.

Cet étrange symbolisme, dont nous venons de donner la clef, se trouve sur plusieurs des lampes chrétiennes reproduites par le R. P. Delattre (2), où l'agneau divin, portant la croix, est représenté sous cette forme (fig. 89).

Puis, l'agneau disparaît, et on lui substitue la tête du Christ, surmontée de la Croix symbolique, comme l'était auparavant celle de l'agneau. On le trouve ainsi représenté sur un sarcophage chrétien de la ville d'Arles du iv^e siècle (fig. 90. Comp. avec les fig. 75 et 76).

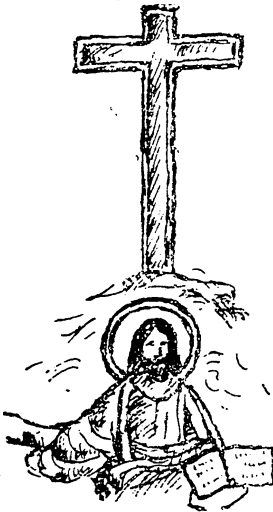


90. — Sarcophage chrétien d'Arles

(1) Cette figuration mythologique était fréquente en Assyrie où les divinités étaient représentées, soit par un taureau à face humaine, soit par un lion à tête humaine. En Egypte, le dieu Horus, était figuré avec une tête de faucon, le dieu Râ avec une tête d'oiseau, Bast avec une tête de chat. L'origine de ce symbolisme remonte à la plus haute antiquité. Vishnou, dans ses diverses incarnations, en poisson, en tortue, en sanglier, en lion, en cheval, était successivement figuré par un corps d'homme terminé en poisson ou en tortue, et par un homme à tête de sanglier, de lion ou de cheval.

(2) *Revue de l'art chrétien*, 1891, p. 41, et 1892, p. 327.

Cette figuration n'avait d'ailleurs rien de choquant. C'était une simple reconstitution de l'ancien symbolisme du paganisme dont les divinités et même les prêtres (v. fig. 69) étaient aussi représentés la tête surmontée du signe mystique.



Désormais le symbolisme ainsi rectifié va se compléter progressivement. La tête de Jésus-Christ est ensuite entourée du disque solaire, comme jadis celle de l'agneau.

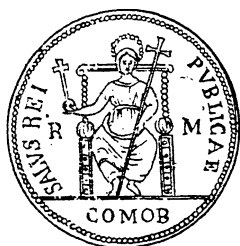
91. — Mosaïque du iv^e siècle. C'est sous cette forme qu'on le trouve sur une mosaïque de l'abside de Sainte-Crudentienne, à Rome, datant du iv^e siècle (fig. 91).

Au siècle suivant, sur une mosaïque du tombeau de Gallia Placidia, à Ravenne, J.-C. est entièrement substitué à l'agneau divin, et



92. — Mosaïque de Ravenne. v^e siècle.

représenté, comme lui, tenant à la main la croix, et la



93. — L'impératrice Eudoxie.

tête ceinte du disque solaire. (fig. 92). La transition s'était opérée d'autant plus facilement que, sur une médaille de la même époque, on voit l'impératrice païenne Eudoxie représentée exactement de la même façon, tenant à la main la croix mystique

(fig. 93). Jupiter était aussi figuré dans la même attitude (fig. 94). Au VI^e siècle sur une pyxide à hosties on voit encore J.-C. tenant simplement la croix à la main (1).

On se hasarda ensuite à placer la tête du Christ sur la croix, à l'intersection des deux branches, à l'endroit même où figurait autrefois l'agneau divin. C'est ainsi qu'il est représenté sur une fiole en métal du trésor de Monza (fig. 95) (2), et, au siècle suivant,



94 — Médaille antique représentant Jupiter.

sur une mosaïque de Saint-Etienne-le-Rond (3), et sur la voûte de l'abside de Saint-Apollinaire, à Ravenne (4).



95. — Fiole en métal du trésor de Monza (IV^e siècle).

Quand les fidèles furent bien préparés au nouveau symbolisme, un décret du Concile de Constan-

(1) Musée de Cluny. *Salle du Sommerard*, n° 1034.

(2) Grimouard. *Guide de l'art. chrét.*, t. II, p. 344.

(3) Raoul Rochette. *Loc. cit.*, p. 59.

(4) *Rev. archéolog.* 1894, p. 311.

tinople (692) ordonna de représenter le corps entier de J.-C. aux lieu et place de l'Agneau (1).



96. — Sou byzantin
(VIII^e siècle)

Malgré cette décision, on continua encore, par la force de l'habitude, à placer seulement la tête de J.-C. sur la croix, comme en témoignent un sou byzantin du VIII^e siècle

(fig. 96), une croix émaillée du Vatican de la même époque (fig. 97) (2), et une miniature de la Bibliothèque nationale du IX^e siècle (3) (fig. 98.)



On finit cependant par obéir à la décision du Concile, confirmée par le pape Adrien I^{er} en plaçant sur la croix le corps entier de Jésus-Christ, mais vêtu d'une tunique flottante et les bras étendus dans l'attitude de la prédication.

97. — Croix émaillée du Vatican (VIII^e siècle)

(1) *Rev. de l'art chrét.*, 1862, p. 303. *Guide de l'art chrét.* par Grimouard de Saint-Laurent, t. II, p. 338. — Voici le texte de cette décision, reproduite par l'abbé Didron (*Iconogr. chrét.*, p. 338): « Dans certaines peintures et images vénérables, on représente le Précurseur montrant du doigt l'agneau. Nous avons adopté cette représentation comme une image de la grâce ; pour nous c'était l'ombre de cet agneau, le christ, notre Dieu, que la loi nous montrait. Donc, accueillant d'abord ces figures et ces ombres comme des signes et des emblèmes, nous leur préférons aujourd'hui la grâce et la vérité c'est-à-dire la plénitude de la loi.

« En conséquence, pour exposer à tous les regards ce qui est parfait, même dans les peintures, nous décidons qu'à l'avenir il faudra représenter dans les images le christ, notre Dieu, sous la forme humaine, à la place du vieil agneau. Il faudra que nous contemplions la sublimité du verbe à travers son humilité. Il faut que la peinture nous mène comme par la main au souvenir de Jésus vivant en chair, souffrant, mourant pour notre salut, et acquérant ainsi la rédemption du monde ».

(2) Grimouard, *Loc. cit.* II, 340.

(3) Didron, *Iconogr. chrét.*, p. 37

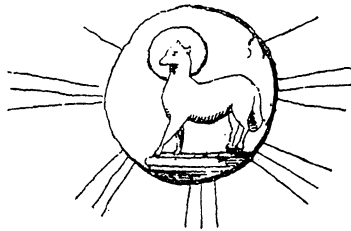
L'agneau est placé à ses pieds, comme pour habituer les esprits à cette transformation (ix^e siècle).



98. — Miniature du ix^e siècle

l'agneau, dans le disque solaire, les pieds sur l'évangile (1) (fig. 99). Il est représenté, portant la croix : sur un évangile du ix^e siècle (2) (fig. 100), sur une sculpture italienne du x^e siècle (3) (fig. 101), et sur un cuivre gravé, du xi^e siècle (3) (fig.

En même temps, le symbolisme primitif de l'agneau continue à reparaître malgré toutes les prohibitions. Au viii^e siècle, sur un évangile de Charlemagne, on voit



99. — Evangile du viii^e siècle.

Au xii^e siècle, on voit encore la tête de l'agneau, placée sur la croix aux lieu et place de celle du christ, sur une monnaie de Danichmend, en Asie-Mineure (4) (fig. 103).



100. — Evangile du ix^e siècle.

En France, on ne parvint à obtenir l'élimination de l'agneau qu'au moyen d'une transaction,

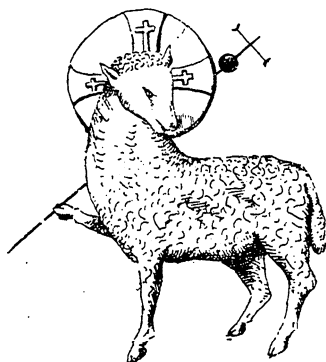
(1) Bibliothèque nationale. Peinture des manuscrits, t. III (Collection Le Bastard).

(2) *Ibid.*, t. IV.

(3) *Ibid.*, p. 326.

(4) *Rev. archéol.*, 1880, pl. 8.

que précise la lettre suivante de Guillaume Durand,



évêque de Mende, au VIII^e siècle : « *Parce que l'ombre s'est dissipée et parce que le christ est un homme réel, le pape Adrien déclare que nous devons le peindre sous la forme humaine. Ce n'est pas l'agneau de Dieu, en effet, qui doit*

101. — Sculpt. italienne du X^e siècle être peint sur la croix ; mais, après avoir figuré l'homme, rien ne s'oppose à ce qu'on représente l'agneau soit en bas, soit au revers de la croix » (1).

Ce n'est que grâce à cette concession qu'on arriva à faire placer sur la croix le corps entier de J.-C. Toutefois, il fut d'abord représenté vêtu d'une tunique flottante et les bras étendus,

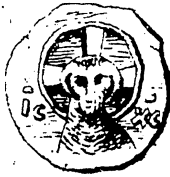


102. — Cuivre gravé du XI^e siècle. dans l'attitude de la prédication. C'est ainsi qu'il est figuré sur une plaque en ivoire du IX^e siècle, au musée de Cluny. L'agneau est placé à ses pieds,

(1) Didron, *Loc. cit.*, p. 344.

(2) Didron, *Loc. cit.*, p. 46.

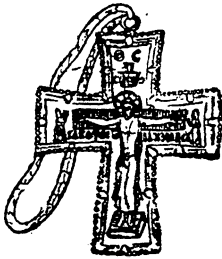
pour habituer les esprits à cette transformation (1).



103. — Monnaie
du XII^e siècle.

Puis, une nouvelle modification continua la rectification du symbolisme en adaptant cette figuration à la légende de la résurrection.

Jésus-Christ est représenté, au X^e siècle, sortant du tombeau, les mains et les pieds portant la marque des clous, la tête entourée du disque solaire. Ce n'est pas encore le crucifix car il n'est



104. — Croix du X^e siècle (fig. 104 et 105).

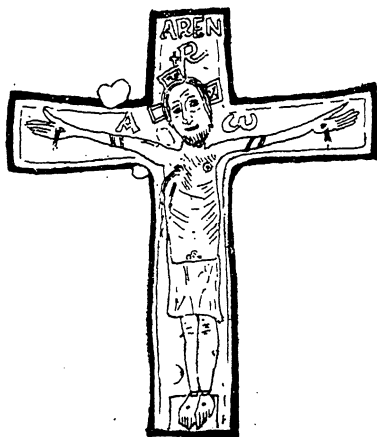
On termina la série de ces transformations en substituant à l'image de la résurrection celle du crucifiement. Jésus-Christ, dans cette nouvelle phase symbolique, est représenté d'abord, cloué sur la croix, mais les jambes restent droites, les bras librement étendus, les yeux ouverts, la



105. — Croix du X^e siècle

(1) Martigny. *Dict. des antiq. chrét.* V^o Agneau.

tête à peine penchée. Tel le



106. — Crucifix du XI^e siècle.

montre une miniature d'un missel du XI^e siècle, appartenant à la Bibliothèque nationale (fig. 106), et une sculpture en ivoire, du XI^e siècle, appartenant à la Bibliothèque nationale (1) (fig. 107).

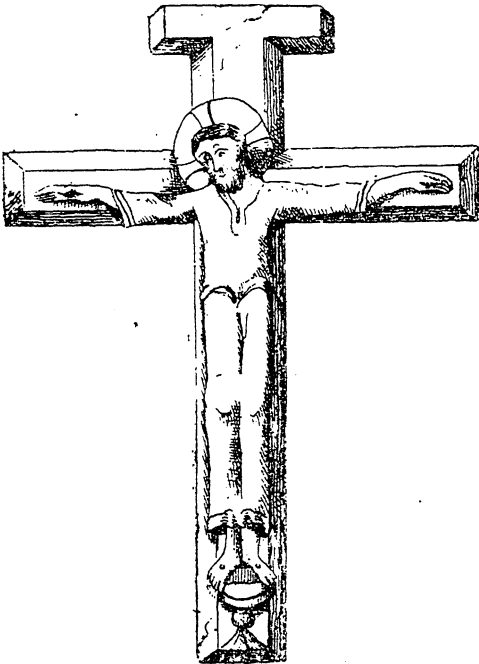
Enfin, quand les esprits

furent tout à fait habitués à cette dernière image, on la précisa davantage, en faisant retomber la tête sur les épaules, et plier les bras et les jambes sous le poids du corps, dans l'attitude qui lui est donnée, au XII^e siècle, sur un retable de l'église de Mareuil (fig. 108).

On s'arrêta définitivement à cette image du crucifiement inspirée par l'évangile de saint Jean, qui diffère, sur ce point, des autres évangélistes. Le récit de saint Jean paraît avoir été suggéré, par le supplice de Prométhée et par

(1) Didron, *Loc. cit.*, p. 276.

celui de Baal, qui avait été crucifié de la même manière, comme le montre une pierre votive découverte en Numidie, en 1833, sur laquelle le dieu est représenté debout, les bras étendus en forme de croix. Peut-être aussi faut-il y voir une rémi-



107. — Crucifix en ivoire du XI^e siècle.

niscence du symbolisme hébraïque de l'immolation de l'agneau. Pour ce sacrifice, on étendait l'agneau sur une sorte de croix, dont l'une des branches recevait les pattes de devant et l'autre

le long du corps. Cette opération s'appelait en chaldéen, crucifier, mot dont le sens originaire signifiait rôtir ou brûler de la chair (1). Jésus-Christ étant la victime immolée pour racheter les péchés du monde, ce vieux symbole a vraisemblablement contribué, comme les mythes précédents, à fournir les détails de la légende du crucifiement.



108. — Crucifix du XII^e siècle.

Cette série de transformations ne s'opéra pas sans difficultés ni résistances. Pendant plusieurs siècles on ne cessa de reproduire les images primitives de J.-C., en simple prophète, tenant le livre de l'évangile, sans autre concession aux innovateurs que l'apposition derrière sa tête de l'antique roue solaire contenant la croix (symbole du feu). C'est ainsi que le représentent une mosaïque de l'abside de Sainte-Cécile, à Rome, du IX^e siècle (2), un ivoire du XI^e siècle, à la Bibliothèque nationale (3), et une mosaïque de l'église de Saint-Ambroise à Milan, du XI^e siècle, qui offre cette particularité que, sur le livre de la doctrine d'Agni (l'évangile), tenu par J.-C., on lit ces mots caractéristiques : *Ego sum lux mundi* (4), je suis la lumière terrestre (fig. 109).

(1) C. Picard. *Semites et Aryeas*. Paris, 1893, Alcan édit. p. 68.

(2) Clausse. *Basiliques et mosaïques chrétiennes*. Paris, 1893, Leroux, édit., I, 275.

(3) Didron, *Loc. cit.*, p. 279.

(4) Clausse, *Loc. cit.*, I, 397.



109. — Mosaïque
du XI^e siècle.

Quoi qu'il en soit, à partir du XIII^e siècle, l'image dramatique et réaliste qui représente Jésus-Christ supplicié sur la croix, la tête sortant du disque solaire, fut généralement adoptée. Quelquefois cependant le disque solaire a été remplacé par des gerbes d'étoiles jaillissant derrière la tête, à l'intersection des deux bois, là où jaillissait du Swastika l'étoile sacrée, dans le mythe d'Agni, dont la croix devient ainsi la saisissante reproduction (fig. 110).

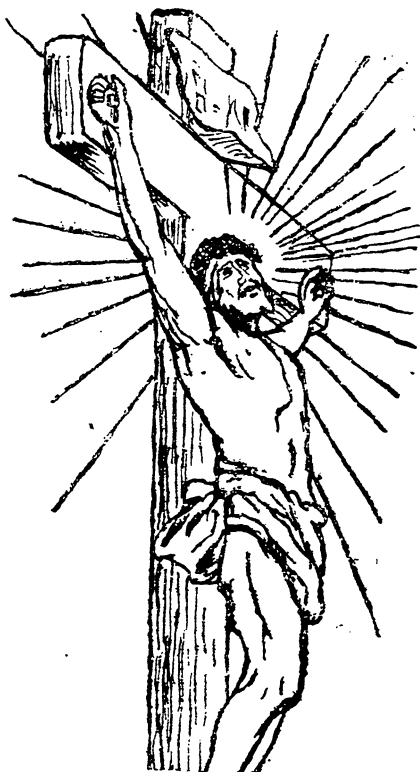
L'inscription I. N. R. I. (*igne natura renovatur integra*), placée sur la croix, acheva d'en préciser la signification (1).

Toutes les formes primitives de la croix, antérieures au crucifix, ont néanmoins continué à figurer sur les décorations, les ornements, l'imagerie et les divers objets du culte, sous les noms de croix gammée (Swastika); croix ansée; croix

(1) Avant l'invention du crucifix, les images de J.-C. le représentaient montrant du doigt ces paroles de l'Évangile : « Je suis la lumière terrestre » (St Jean, III, 12). C'est ainsi qu'on le voit dans les peintures des églises siciliennes du VI^e siècle (*Rev. archéol.*, 1894, p. 239) et plus tard, dans une peinture de la chapelle palatine, du XI^e siècle (*Ibid.*, p. 236) (V. fig. 109).

L'inscription I. N. R. I. apparaît pour la première fois sur une mosaïque du VIII^e siècle de la bibliothèque du Vatican. Elle fut ensuite placée sur la croix, où elle remplaça l'ancienne formule : « Je suis la lumière terrestre ». (Grimouard, *Loc. cit.*, II, 351). Puis, par une interprétation fantaisiste, on substitua au sens primitif des initiales I. N. R. I., une signification nouvelle adaptée à la figuration du corps de J.-C. (*Jesus nazarenus rex Judeorum*). C'est le pendant de la traduction d'Agni par Agneau.

de saint André, en X; croix grecque, à quatre branches égales; croix de Lorraine, à deux croi-



110. — Crucifix moderne.

sillons; agnus dei; croix de Malte et de Jérusalem, à quatre branches égales s'élargissant à leurs extrémités, etc.

Telles furent les différentes métamorphoses de la symbolisation de l'antique mythe du feu, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours. L'ori-

gine et l'histoire de ce mythe n'ont été mis en lumière que tout récemment, grâce aux découvertes et aux recherches de savants comme MM. de Mortillet, Burnouf et Hochart (1). C'est à eux que revient l'honneur d'avoir trouvé le véritable caractère de la croix et d'avoir précisé et éclairé un point historique désormais incontestable (2).

(1) Une notable partie des figures reproduites dans ce chapitre ont été empruntées au savant ouvrage de M. Hochart : *Étude d'histoire religieuse*. Paris 1890. E. Thorin, éditeur.

(2) Les documents produits à l'appui de l'antiquité de ce signe mystique sont si nombreux, authentiques et probants, que nul, pas plus dans le clergé catholique, que dans le clergé protestant, n'a tenté d'en contester la portée.

Toutefois, M. l'abbé Ansault, curé de Saint-Eloi, à Paris, dans une brochure intitulée : *Le culte de la croix avant Jésus-Christ* (Paris, 1889), a essayé de les accommoder à la doctrine catholique. Voici sa thèse. Après avoir reconnu que le symbole de la croix est de bien des siècles antérieur au christianisme, M. Ansault rejette en bloc toutes les explications que les découvertes successives ont fait naître sur l'origine et le culte du feu.

Il est vrai, dit-il, que sur ce point, la Bible est muette ; il n'y a pas un mot dans la genèse qui donne le moindre indice de cette révélation faite par Dieu à nos premiers ancêtres, du salut par la croix. « Mais Dieu ne fait rien « brusquement ». *« Il ménage les transitions*. Quand il s'agit de préparer l'humanité à l'adoration de Jésus le crucifié, pour cette œuvre capitale et difficile entre toutes, il faut plus de quarante siècles. Dieu s'y est pris dès le commencement du monde. »

« Aussi Dieu, dès le commencement, s'était-il appliqué à préparer les hommes à la foi, par un exemple de pratiques religieuses, parmi lesquelles le culte de la croix et l'immolation des victimes étaient comme la prophétie grandiose du divin sacrifice du calvaire. »

Cette thèse, qui consiste à représenter Dieu comme le père de l'opportunisme, a le défaut d'être en opposition radicale avec la doctrine professée sur le même sujet par un des pères de l'Eglise. M. l'abbé Ansault, qui plaisante volontiers sur les contradictions des savants, ferait peut-être bien de commencer par se mettre lui-même d'accord avec Tertullien.

A des chrétiens qui lui montraient des païens vénérant comme eux, le signe de la croix, Tertullien répondait que c'était une machination du démon qui leur avait suggéré ce culte, par avance, pour troubler les chrétiens et entraver les progrès de la foi (*Contrà hæreses*, 40).

Ainsi, d'après Tertullien, le signe de la croix, antérieur au christianisme, était une invention du diable, dirigée perfidement

CHAPITRE IV

L'ÉVANGILE

I. — *Le Messie.* — Le mythe védique, qui forme comme la trame des religions du monde aryen, anime presque tous les symboles, les rites et les formules qui sont l'élément sensible de ces religions.

La théorie du Messie, fils de Dieu, venant sauver le monde, a son origine dans les hymnes védiques, d'où elle s'est transmise dans les apocryphes d'Alexandrie et de la Palestine et chez les sectes juives issues de l'influence aryenne lors de la captivité. Le bouddhisme, qui avait déjà pénétré, par ses missionnaires dans le monde gréco-romain (1), a contribué à fournir aux fondateurs du christianisme les éléments de leur doctrine.

et prématurément contre la foi chrétienne. M. l'abbé Ansault prétend, au contraire, que c'était un stratagème politique de Dieu pour préparer les esprits à vénérer ce signe et favoriser ainsi les progrès de la foi future.

Il faudrait pourtant s'entendre. Qui des deux à raison ? Il n'est pas téméraire de répondre : ni l'un ni l'autre.

(1) Un grand échange d'idées se faisait entre l'Inde et l'occident par Alexandrie et peut-être aussi par le golfe Persique et par les caravanes de l'Asie centrale. Bouddha en mourant recommandait à ses disciples d'aller prêcher sa doctrine dans « les dix parties du monde ». Cinq siècles avant notre ère, des missionnaires bouddhistes, envoyés au nord-est de l'Inde avaient établi des monastères en Perse et en Bactriane, d'où le bouddhisme rayonna vers l'ouest. Deux siècles plus tard, le grand roi bouddhiste citait dans ses écrits les rois grecs Antiochus, Ptolémée, Antigone, dans les pays desquels se trouvaient des fidèles se conformant à sa religion (*Rev. de l'hist. des Relig.*, 1890, p. 349). A cette époque, des missionnaires bouddhistes, suivant

L'existence du personnage auquel on a donné le nom de Jésus-Christ est restée problématique (1). Aucun document contemporain n'en fait mention (2). Il n'en est parlé, pour la première fois et incidemment, que par l'historien Josèphe, dans un passage qu'on a lieu de croire interpolé, par une de ces fraudes pieuses dont l'histoire religieuse

les routes des caravanes, avaient pénétré en Syrie, en Macédoine, en Egypte, et même dans la Cyrénaïque. Sous l'empereur Auguste, on vit, à Rome, un de ces missionnaires, Zarmano Chegag, qui alla ensuite mourir tragiquement à Athènes (*Ibid.*).

Après la découverte du mousson du sud-ouest, par Hippale, dans les premières années de notre ère, la route par mer fut préférée et les rapports avec l'Inde plus fréquents. Il était trop tard, les plagiaires du bouddhisme avaient pris les devants et commençaient à s'implanter (*Rev. de l'hist. des Relig.*, 1891, p. 49). Si le bouddhisme n'a pas conquis le monde entier, c'est par une raison politique et géographique : la frontière de la terre lui était fermée à l'occident par l'empire des Parthes, hostile à l'Inde et à ses croyances, et d'ailleurs souvent troublé par des guerres intestines.

La théologie orientale était connue des pères de l'Eglise. Vers la fin du 1^{er} siècle, saint Théophile signale des hérésies calquées sur certains systèmes brahmaniques. Au 3^e siècle, Tertullien parle des bouddhistes et des ascètes indiens. Saint Clément d'Alexandrie nous apprend que les nonnes et les moines bouddhistes vénéraient les reliques de leur maître. Avant lui, le mystique alexandrin Porphyre avait décrit leur costume, leur tonsure et leurs règles monastiques.

(1) Dans les différentes phases de son existence J.-C. ne semble avoir accompli aucune action qui n'ait été copiée sur celles attribuées antérieurement aux dieux de la mythologie. Il naît dans une grotte, comme Adonis, comme Mithra. Sa mère est vierge, fécondée par l'esprit, comme le bœuf Apis, qui naquit d'une génisse fécondée par le souffle; comme Bacchus, fils de Semété, comme Mithra. Sa mère s'appelle Marie, mot qui est le Mâ des Egyptiens, la Maïa des Indous. Il est blond comme Apollon. Il fait des miracles comme Apollon, que les Grecs appelaient Soter, Sauveur. Il aime les hommes comme Prométhée, et, de même que Prométhée et Adonis, il meurt pour l'humanité. Adonis, Prométhée meurent enchaînés à un poteau ou à un rocher. Adonis reçoit un coup de flèche, Jésus un coup de lance.

(2) *Antiq. judaïque*, L. XVIII., chap. 4. — Au deuxième siècle, l'historien Tacite, rapporte qu'un nommé Christ fut condamné par le procureur Ponce-Pilate et que ses sectateurs prirent le nom de chrétiens. Mais des critiques sérieux considèrent ce texte comme interpolé.

offre plus d'un exemple (1). Les évangiles eux-mêmes ne sont d'accord ni sur la date de sa naissance, ni sur la durée de sa vie (2).

Il est permis de supposer qu'un des nombreux prophètes qui, depuis plusieurs siècles s'étaient tour à tour donnés pour le Messie prédit par les écritures juives et qu'on appelait Jésus (sauveurs), ayant été initié dans quelque monastère bouddhique aux doctrines védiques, s'était mis à les prêcher (3).

Philon d'Alexandrie, qui écrivait vers l'an 40 de notre ère, fut un des créateurs de la métaphysique chrétienne. Or, pas une ligne de ses écrits n'a trait à la prétendue mission de Jésus-Christ. Il en est question, il est vrai, dans un passage d'une lettre de Pline à Trajan, mais cette lettre est fautive et a dû être fabriquée vers l'époque de la Renaissance.

L'Église a recueilli les récits de Marc, Mathieu et Luc parmi cinquante-quatre évangiles apocryphes. L'évangile de saint Jean est un remaniement gnostique postérieur. Or, le plus ancien manuscrit des évangiles n'est pas antérieur au IV^e siècle. Il y a donc un intervalle de trois siècles depuis la date supposée de la mort du Christ, ce qui suffit à une époque de crédulité et d'imposture pour fabriquer des légendes et les propager.

(1) Les supercheries littéraires, au profit de la religion, sont fréquentes dans le passé. Tantôt c'est un oracle sibyllin, inventé de toutes pièces et mis en circulation, tantôt un ouvrage complet, comme la prétendue correspondance entre Sénèque et saint Paul, ou bien l'intercalation d'un passage dans un ouvrage, comme la célèbre interpolation dans Josèphe, ou encore, comme la fameuse lettre fautive introduite dans les lettres de Pline à Trajan, dans laquelle on indiquait quel effet produisait la religion nouvelle. Or, on a retrouvé en France, vers 1500, la correspondance originale de Pline avec Trajan, et cette lettre ne s'y trouvait pas (Boissier, *Rev. archéol.*, 1876, p. 115).

(2) D'après la légende, Jésus-Christ serait mort à trente ans. Cependant Irénée dit qu'il « a passé par tous les âges afin de servir d'exemple à tous comme enfant, homme fait et vieillard ; la durée de sa vie a été au moins de cinquante ans. » (L. II, ch. XXII, § 3, 4 et 5). Ce fait est attesté par l'apôtre saint Paul en ces termes : *Principatum tenuit in omnibus* » (Colos., I, 18), ainsi que dans l'évangile de saint Jean, par ce reproche des Juifs à Jésus : « Tu n'as pas encore cinquante ans et tu prétends avoir connu Abraham ! » (VIII, 56-57), mot qui serait incompréhensible si Jésus-Christ n'était pas supposé avoir eu alors près de cinquante ans.

(3) D'après M. Barthélemy-Saint-Hilaire, Jésus-Christ serait

Plus tard, les apôtres voulant enseigner ces mêmes doctrines, qu'ils avaient vraisemblablement puisées dans les sanctuaires de l'Inde ou reçues des missionnaires, imaginèrent de les mettre rétrospectivement dans la bouche de ce prophète juif, de ce Jésus mort inconnu (1). Ils lui firent une légende, dans laquelle ils le présentaient comme une nouvelle personnification d'Agni, en lui donnant une biographie calquée sur celle de Bouddha (2), à laquelle ils ajoutèrent certains détails empruntés à des sources diverses, comme

un moine bouddhiste du couvent de la quarantaine établi sur le mont Carmel. — V. *Jésus-Bouddha*.

(1) C'est ainsi que des paraboles de l'évangile, comme celles du semeur, du grain de sénevé planté en terre, et plusieurs autres ont été littéralement copiées dans le *Latita-Vistara*.

(2) La légende bouddhique, antérieure de six siècles au christianisme, avait été elle-même empruntée au mythe védique. Dans le bouddhisme, la vierge mère Maya donne un sauveur au monde en concevant Bouddha. La conception de Maya est immaculée et son mari y est étranger ; c'est Dieu lui-même qui s'incarne en elle (*Essai sur la légende du Bouddha*, par Sénart. Paris, 1875, p. 314).

A la naissance de Bouddha une brillante étoile apparut dans le ciel. Des rois vinrent l'adorer. Lorsqu'enfant il fut présenté au temple, les prophètes présagèrent de lui des choses merveilleuses. Il étonna les docteurs par sa sagesse.

Avant sa prédication, Bouddha se retire dans le désert, y jeûne pendant quatre semaines et repousse les offres de Mârâ, le tentateur, qui lui avait offert l'empire du monde.

Bouddha opère ensuite des guérisons, rend la vue aux aveugles, passe l'eau à pied sec, fournit miraculeusement à ses disciples une nourriture inattendue. Après sa mort, il apparaît à ses disciples sous une forme lumineuse. Une auréole entoure sa tête.

Bouddha avait eu comme Jésus-Christ, son mauvais disciple, traître à son maître, avec cette différence qu'il s'appelait Dévadatta au lieu de Judas Ischarioth.

C'est cette légende qu'ont copiée, en se bornant à changer les noms, les évangiles de saint Marc, de saint Mathieu, et surtout celui de saint Luc.

le massacre des Innocents, qui est une légende solaire, transformée en fait historique, et la fuite en Egypte, qui rappelle la fuite de la vierge Isis, montée sur un âne et portant le jeune dieu Horus (1) fig. 111). Il est piquant de comparer la fresque païenne de Pompéï avec un bas-relief de l'église Saint-Benoît-sur-Loire, du XII^e siècle, représentant la légende chrétienne (2) (fig. 112).



111. — Fuite de la vierge Isis d'Egypte (Fresque de Pompéï)



112. — Fuite de la vierge Marie en Egypte (XII^e siècle)

Ce qui est certain, c'est que sa vie, telle qu'elle est racontée dans les évangiles, est purement légendaire. Presque tous les éléments en sont empruntés au mythe védique : sa double filiation, la Vierge-mère Marie, le charpentier Joseph, le Saint-Esprit, sa conception miraculeuse, sa

naissance annoncée par une étoile, sa science précocé, sa transfiguration, ses miracles, son ascension au ciel où il va rejoindre le père céleste

(1) *Rev. archéol.*, 1895, p. 188.

(2) *Ibid.*, 1895, p. 191. — Cette légende existait aussi dans l'Inde antique. On peut voir au musée Guimet (Religions de l'Inde, vitrine III) le dieu Krichna enfant, porté sur un panier de l'autre côté de la rivière Yamounâ, pour échapper au massacre des enfants mâles, ordonné par le roi Kamça.

qui l'avait engendré pour être le sauveur des hommes, en un mot, toute la légende chrétienne.

Les évangiles se rapportent si bien au culte du feu, que les premières versions slaves des évangiles, du ix^e siècle, traduisent le mot *resurrectio* par *Veskres*, littéralement « ascension du feu ». C'est le réveil d'Agni qui dort dans le briquet de bois (1).

Sans entrer dans l'examen des diverses phases de la vie de J.-C., arrêtons-nous cependant aux circonstances de sa conception et de sa naissance.

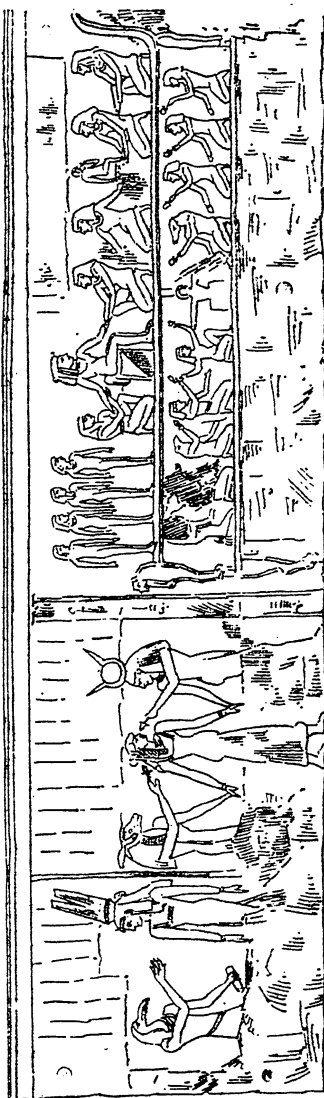
Etant donné que toutes les religions ont brodé leurs légendes sur le même thème, chacune d'elles, sous des noms et des aspects divers, doit reproduire la légende initiale relative au soleil et au feu. Nous avons vu comment la cavité du briquet primitif, appelée Maïa, était fécondée par le souffle de l'air, qui faisait naître le feu. Or, c'est d'une vierge génitrice, fécondée par le souffle ou l'esprit, que sont nées beaucoup de divinités, dont les noms seuls diffèrent selon les pays. La conception miraculeuse de la vierge Marie n'est que l'exacte reproduction du vieux mythe, copié dans le bouddhisme, qui l'avait lui-même emprunté à une tradition antérieure.

Les incarnations des divinités en la forme humaine, par la conception de Vierges-mères, étaient communes à presque toutes les religions anciennes. C'est ainsi que, dans la mythologie païenne, Jupi-

(1) Lefèvre. *Mythologie des Slaves* (Rev. de l'école d'anthrop. 1897, p. 237).

ter, en prenant la forme d'un *pigeon* rendit mère la vierge Phtie, de même que Léda, Antiope, Europe et Alcmène. Le divin Platon, chez les Athéniens, passait pour être né d'une vierge visitée par le dieu Apollon. Bacchus et Mithra naquirent de la même façon. En Chine, Fohi fut miraculeusement conçu par une vierge. Codom était né d'une vierge fécondée par les rayons du soleil. Archer, en Corée, était né de la même manière, ainsi que Huitzilipotchtli, au Mexique. Les Babyloniens adoraient une déesse qui était aussi une vierge-mère.

En Egypte, la naissance légendaire du roi Amenophis III avait été



419. — Annonciation, conception, naissance et adoration du roi Amenophis III.

inspirée par le même mythe. Elle est décrite sur une des murailles du temple de Luxor, où l'on voit l'Annonciation, la Conception, la Nais- sance et l'Adoration (fig. 113), c'est-à-dire point par point, dix-huit siècles avant Jésus-Christ, toutes les circonstances du récit qu'on retrouve dans l'évangile de saint Luc (chap. I et II).

Ce tableau a été reproduit par M. G. Massey, dans son livre *Natural genesis* (1). Dans la première scène, à gauche, le dieu Toth, le Mercure lunaire (l'ange Gabriel) salue la Vierge et lui *annonce* qu'elle donnera le jour à un fils. Dans la scène suivante, le dieu Kneph (l'Esprit) produit la *conception*, qui est rendue apparente par les formes plus accusées de la Vierge. Une troisième scène représente la *naissance*. La Vierge-mère est assise sur le tabouret de la sage-femme et l'enfant est porté dans les mains d'une de ses nourrices. La quatrième scène est consacrée à *l'adoration*. L'enfant, sur un trône, reçoit les hommages des dieux et les présents que lui offrent trois personnages (à droite), qui deviendront, dans l'évangile de saint Luc, les trois Mages apportant des présents à l'enfant Jésus.

On voit par là que les évangélistes se sont bornés à copier une antique tradition et à attribuer au personnage, qu'ils ont appelé Jésus-Christ, la légende que les Egyptiens avaient déjà, longtemps auparavant appliquée à un de leurs

(1) Londres, 1883, II, 398.

rois, et qui dérivait elle-même du vieux mythe védique concernant le culte du feu.

Cependant il a bien fallu adapter cette légende aux idées et aux traditions du milieu, et c'est dans ce que les évangélistes y ont ajouté, dans ce but, que les contradictions apparaissent.

Pour rattacher la légende aux traditions juives et aux prophéties, qui faisaient descendre le futur Messie de la race de David, on lui fabriqua une généalogie. David, étant né à Bethléem, il devait aussi y naître. A cet effet, on supposa un recensement qui aurait amené sa mère au lieu désigné, où elle accouche. L'histoire ne porte aucune trace de ce recensement, qu'on retrouve dans la légende de Chrisna, venu au monde dans une circonstance analogue. Sur l'établissement de cette généalogie, les évangélistes ne s'accordent même pas. Marc et Jean esquivent prudemment la question. D'après Mathieu, Jésus-Christ descendait de David par Salomon et les rois de Juda ses successeurs. Le père de Joseph se nommait Jacob. D'après Luc, il descendait de David par Natham, autre fils de David, et le père de Joseph se nommait Hélié.

Mathieu voulait rattacher Joseph, père de Jésus-Christ, à la grande lignée royale, contenant des noms illustres, comme Asa, Josaphah, Ezéchias, Josias. Mais il n'avait pas pris garde que, dans cette lignée, Salomon, Roboam son fils, Achaz Manassé, Jéchonias et d'autres rois descendant de David, avaient donné lieu à des exemples scandaleux. L'union adultère de David et de

Bethséla, mère de Salomon, aurait été l'acte préparatoire du salut du monde (1) ! C'est pourquoi Luc imagina une autre généalogie, partant de Natham, fils aussi de David, dont la descendance beaucoup plus obscure n'avait pas d'histoire, par suite, pas de scandales.

Dans leurs efforts pour faire concorder leur légende avec les traditions hébraïques, les évangélistes aboutissent à une autre contradiction. Jésus-Christ ne peut descendre de David « selon la chair » (Saint Paul. *Épître aux Romains*, I, (3) que s'il a été engendré charnellement par Joseph, ce qui serait en opposition avec l'opération du Saint-Esprit et l'immaculée Conception. Ce n'est pas Joseph, étranger à la conception de Jésus, mais Marie, sa mère « selon la chair », qu'il eut fallu rattacher à la race de David. Or, sur les ascendants de Marie, tous les apôtres sont muets. Ils n'y pouvaient songer. Sa lignée était sans intérêt, la descendance mâle étant seule importante à fixer. D'après les idées du temps, Jésus-Christ était le fils de son père et non de sa mère : « Femme, lui dit-il, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? » C'était comme fils de son père et non de sa mère qu'on héritait, en Israël, des droits à la propriété. Le lévirat lui-même reposait sur ce principe (2).

(1) *Rev. de l'Hist. des Relig.* 1890, 365.

(2) Pour réparer cette étrange omission des évangiles à l'égard des parents de la Vierge Marie, on décida, vers le vi^e siècle, en s'appuyant sur des versions trouvées dans des évangiles apocryphes (l'Évangile de la naissance de Marie et le Protévangile), que sa mère s'appellerait Anne et son père Joachim.

Une préoccupation analogue à celle qui avait inspiré la généalogie de Jésus-Christ lui a fait donner un double nom. En l'appelant Jésus (sauveur), nom donné jusque-là à tous les prophètes Juifs qui s'étaient fait passer pour le Messie, on reliait la légende aux traditions hébraïques ; en y ajoutant le nom de Christ (oint), on conservait au mythe védique son véritable caractère, puisque Christ (oint) était l'antique qualificatif d'Agni, le sauveur du monde, dont Jésus était la nouvelle personnification. Enfin, en réglant sur le cours du soleil et de la lune les époques marquantes de la vie de Jésus, on les reconnaissait susceptibles d'une interprétation astronomique (1).

La théorie du Christ est, comme sa biographie, entièrement tirée des Védas. C'est Dieu (le soleil) qui offre son fils unique (le feu) pour le salut des hommes (2).

On considérait dans l'antiquité, le sacrifice de sa propre vie comme moins méritoire que celui d'un objet aimé, tel qu'un enfant chéri, un fils unique. La mort d'Iphigénie en est un exemple. Chez les Phéniciens, les chefs d'état, en temps de grande calamité, immolaient aux dieux, pour le salut public, leurs enfants les plus chers. A Car-

(1) Presque toutes les fêtes de l'antiquité, les fêtes solennelles, auxquelles ont succédé les fêtes chrétiennes, étaient réglées par les périétés les plus frappantes du cours du soleil, les deux solstices et les deux équinoxes.

(2) Dans le troisième livre sybillin des juifs alexandrins, il était fait allusion à un « roi venu du soleil ». L'évangile de saint Luc nous montre J.-C. venant du soleil, sur une nuée : « Il y aura des signes dans le soleil... On verra alors le Fils de l'Homme sur une nuée, avec une grande puissance et un grand éclat » (XXI, 25).

thage, le chef d'une insurrection, pour se rendre la divinité favorable, fit crucifier son fils (Justin, 18, 7). Les livres juifs racontent que Dieu ordonna à Abraham d'immoler Isaac son fils unique, et que Jephthé avait dû livrer ses filles au couteau des prêtres.

L'idée qu'un intermédiaire pouvait, en versant son sang ou en se mutilant, fléchir la divinité et obtenir le salut des autres était générale dans le paganisme. Prométhée avait donné sa vie pour sauver le monde. « Qui ignore, disait Lucien, que c'est pour avoir trop aimé les hommes que Prométhée a été mis en croix sur le Caucase ». Bacchus aussi avait été le dieu rédempteur et libérateur. Orphée lui dit : « Tu délivras les hommes de leurs durs labeurs et de leur immense misère ». Hamilcar, pendant une bataille, se précipite dans les flammes d'un bûcher, pour obtenir la victoire. Les frères Philène se font enterrer vivants pour le salut de la patrie (1).

Dans une élégie de Tibulle on voit la prêtresse de Bellone asiatique se hachant le bras pour asperger de son sang la statue de la déesse. Apulée rapporte que les prêtres de la mère des dieux répandaient leur sang sur les fidèles pressés autour d'eux. Juvénal nous montre une matrone, sur l'ordre d'une prêtresse, se mettant les genoux en sang dans une longue marche pénitente. Lucien fait dire à Caton : « Puisse mon sang racheter les peuples ! Puisse ma mort payer tout ce que la

(1) Valère Maxime. V, 6.

corruption humaine a mérité d'expiation ! » Toute l'antiquité païenne est pleine de dévôts qui se mutilent pour fléchir les dieux et en obtenir des faveurs. Les adeptes de Cybèle se meurtrissaient dans l'espoir de gagner le ciel : les prêtres de Baal se faisaient des incisions avec des couteaux devant l'autel de leurs dieux jusqu'à ce que le sang coulât sur eux.

Ces expiations sanglantes, subies par la personne de l'intéressé ou par l'intermédiaire d'un prêtre, étaient fréquentes dans la société romaine. Personne ne doutait qu'on put rendre la divinité favorable par le sacrifice de sa vie que faisait un homme héroïque en expiation des fautes de ses semblables. En dramatisant la mort de Jésus-Christ par le récit poignant de la passion, imité de la légende de Prométhée, les apôtres frappaient les imaginations et donnaient satisfaction aux croyances de leur temps (1).

II. — *La Morale*. — La morale, c'est-à-dire l'ensemble des règles prescrites pour la conduite de la vie, correspond à une période déjà avancée de l'évolution des religions. A l'origine, les règles se bornaient à des prescriptions hygiéniques. Elles n'en avaient pas moins alors une importance capi-

(1) C'est ce réveil de la croyance en l'efficacité du sang humain pour la rémission des péchés qui paraît avoir entraîné les premiers chrétiens dans un délire d'immolation. D'après Origène, la mort d'un martyr est capable d'assurer le salut de l'humanité, comme celle du Christ. Aussi un grand nombre recherchaient-ils l'occasion de mourir ; beaucoup voulurent donner leur vie, joindre leur propre sacrifice à celui de l'Homme-Dieu (Picard. *Sémites et Aryens*, p. 94).

tale en contribuant à faire adopter par les populations les pratiques hygiéniques dictées par l'expérience et par l'observation. Ici encore il faut se rappeler l'état de sauvagerie primitive et l'aversion instinctive de l'homme pour tout ce qui exige un effort, si l'on veut avoir une idée exacte des immenses services rendus ainsi à l'humanité par les religions.

Au début, la morale est intimement liée au culte ; ses prescriptions consistent dans des précautions et des soins hygiéniques réglés par des actes rituels et liturgiques ; elles suivent l'homme de la naissance jusqu'à la mort, et concernent sa personne, sa maison, sa nourriture et même les animaux domestiques.

Dans le mazdéisme, par exemple, dès que l'enfant est au monde, il est prescrit de lui laver le corps, et le troisième jour, le prêtre vient le baigner dans une eau odoriférante. L'idéal du mazdéisme, c'est la pureté. Ses livres sacrés sont remplis de prescriptions contre les impuretés et de purifications correspondantes. Sont impurs, ceux qui ont mangé d'un cadavre de chien ou d'homme, ceux qui souillent l'eau et le feu en y apportant un cadavre, ceux qui laissent des cadavres se décomposer sur la terre et à l'air. Puis, viennent les purifications des vêtements, des étoffes, des vases qui ont touché le cadavre. Les cadavres abandonnés doivent être portés dans une fosse nommée Dakhma. Celui qui se peigne ou se taille les cheveux et les ongles ne doit pas

BIBLIOTHEQUE RUSSE
TOURGUÉNEFF

laisser les déchets à terre. S'ils y restent plus de la moitié du jour, il faut les porter dans une espèce de fosse, racler l'endroit et le laver.

Les prescriptions de l'*Avesta* relatives aux animaux domestiques et spécialement au chien, le plus utile à l'homme, sont admirables. « Le chien, dit Ormuz lui-même, a huit caractères, celui d'un prêtre, d'un guerrier, d'un agriculteur, d'un serviteur, d'un voleur, d'un animal de proie, d'une courtisane, d'un enfant ; il lui suffit d'une faible nourriture comme à un prêtre ; il va en avant, devant et derrière le logis comme un guerrier ; comme l'agriculteur, il est vigilant et n'a pas un sommeil complet ; il désire l'obscurité comme un voleur ; il aime l'obscurité comme un oiseau de proie ; il est amical comme une courtisane ; il est dormeur et caressant comme un enfant.

« O ! Zarathustra, moi Abura Mazda, j'ai créé le chien, qui est pourvu de son propre vêtement, de sa propre chaussure, vigilant, armé de dents acérées, et qui reçoit de l'homme sa nourriture pour garder les parcs de bétail. Lorsqu'il est maître de ses facultés, lorsqu'il veille sur les troupeaux et lorsqu'il est habile à donner de la voix, ô Saint, ni le voleur, ni le loup n'emportent rien sans qu'il avertisse ». Aussi, malheur à celui qui le tue, le bat ou le nourrit mal. « L'âme de celui qui tue un chien gardien du bétail, du logis, ou préposé à la garde de son maître, s'en va de ce monde dans l'autre toute pleine d'angoisse et de crainte ». Des peines sont portés contre celui qui

lui coupe une oreille, une patte, ou le rend impropre à ses fonctions.

« Et celui qui le nourrit mal, demande Zoroâstre, quelle faute commet-il ? — Il se rend coupable comme s'il donnait une mauvaise nourriture à un homme pur, revêtu des caractères du prêtre, venant dans sa maison. — Et qu'est-ce que mal nourrir un chien ? — C'est lui donner des os dans lesquels il ne peut mordre ou des aliments brûlants. Si ces os entrent dans ses dents ou lui blessent le gosier, si ces aliments chauds lui brûlent la gueule ou la langue, l'homme tombe en état de péché mortel. Battre, mettre en fuite, effrayer une chienne qui va mettre bas est une faute semblable, surtout quand cette chienne se blesse en tombant dans un trou, dans un puits, dans un piège ou dans un cours d'eau... (1) »

On trouve, dans la Bible, des prescriptions analogues relatives à certaines précautions hygiéniques, concernant le choix de la viande, et même les fosses d'aisances, dont l'établissement est réglé jusque dans les moindres détails (2).

Dans une phase plus avancée la morale s'étend aux devoirs sociaux, aux obligations de l'homme à l'égard de ses semblables, du groupe, de la race, de la collectivité dont il fait partie. On sait

(1) A. Lefèvre. *Liturgie et morale mazdéennes* (Rev. de l'École d'anthrop., 15 mars 1893).

(2) Dans l'île de Chypre, à Paphos, les fêtes d'Aphrodisia attiraient un grand nombre d'étrangers. Avant d'entrer dans le temple, chacun était tenu de *prendre un bain* sur la plage même. Cette fête païenne s'est transformée en foire de la sainte Mer, et l'antique prescription rituelle a été remplacée par une simple aspersion au visage (*L'anthropologie*. 1896, 57).

à quel degré d'élévation avait atteint, à Rome et en Grèce, l'enseignement philosophique de Cicéron, d'Épictète, de Socrate, d'Appollonius de Tyane, de Plotin et des Stoïciens. Ces derniers formaient même des directeurs de conscience, véritables chapelains, que leurs écoles fournissaient aux familles aisées et qui habitaient leurs disciples à la pratique des vertus philosophiques. Ils donnaient eux-mêmes, au besoin, l'exemple d'un héroïsme résigné devant l'injustice et la mort.

La morale des Egyptiens n'était pas moins pure.

Dans le chapitre CXXV du fameux *Livre des Morts*, on lisait : « Je n'ai fait perfidement de mal à aucun homme. — Je n'ai pas rendu malheureux mes proches. — Je n'ai pas fait le mal. — Je n'ai jamais, comme chef d'hommes, fait travailler au-delà de la tâche. — Il n'y a eu, par mon fait, ni craintif, ni pauvre, ni souffrant, ni malheureux. — Je n'ai point fait maltraiter l'esclave par son maître. — Je n'ai point fait avoir faim. — Je n'ai point fait pleurer. — Je n'ai point tué. — Je n'ai point ordonné de tuer traitreusement. — Je n'ai fait de mensonge à aucun homme. — Je n'ai point exercé de pression sur le poids de la balance. — Je n'ai point éloigné le lait de la bouche du nourrisson. — Je n'ai point fait main basse sur les bestiaux dans leur paturage. — Je n'ai point repoussé l'eau à l'époque de la crue. — Je n'ai pas détourné le cours d'un canal. — Je suis pur... »

Et devant le Tribunal d'Osiris, on disait du mort : « Ce qu'il a fait, les hommes le proclament,

les dieux s'en réjouissent. Il s'est concilié Dieu par son amour. Il a donné du pain à celui qui avait faim, de l'eau à celui qui avait soif, des vêtements à celui qui était nu. Il a donné une barque à celui qui en manquait (1). »

Quelle morale plus élevée que celle d'une épître du scribe Ani à son fils Knons-Hoptou : « Ne perd jamais de vue l'enfantement douloureux que tu as coûté à ta mère, ni les soins salutaires qu'elle a pris de toi. Ne fais pas qu'elle ait à se plaindre de toi, de crainte qu'elle n'élève les mains vers la divinité et que celle-ci n'écoute sa plainte...

« Ne mange pas le pain en présence d'un assistant resté debout sans que ta main s'étende pour lui offrir du pain.

« Parle avec douceur à celui qui a parlé brutalement. C'est le remède qui calmera son cœur.

« Ne fais pas connaître ta pensée à l'homme de mauvaise langue pour lui donner l'occasion d'abuser de sa bouche. Elle circule vite la révélation sortie de la bouche. En la répétant tu crées des animosités. La chute de l'homme est sur sa langue; prends-garde de te procurer la ruine... (2) »

Un papyrus égyptien de l'époque ptolémaïque, conservé à la Bibliothèque nationale, mentionne les préceptes suivants :

Ne fais pas ton compagnon d'un méchant homme.
N'agis pas d'après les conseils d'un sot.

(1) Lebon. *Les premières civilisations*, p. 278.

(2) *Ibid.*, p. 300.

Qu'il ne t'arrive pas de maltraiter un inférieur ; respecte les vénérables.

Ne te fais pas un divertissement de te jouer de ceux qui dépendent de toi.

Ne pervertis pas le cœur de ton camarade s'il est pur.

Ne pas sauver sa vie aux dépens de celle d'autrui.

Qu'il n'y ait pas dans le cœur d'une mère d'entrée pour l'amertume.

Qu'il ne t'arrive pas de maltraiter ta femme, dont la force est moindre que la tienne, mais qu'elle trouve en toi un protecteur.

Qu'il ne t'arrive pas de faire souffrir ton enfant s'il est faible, au contraire, prête-lui aide.

Ne laisse pas ton fils se lier avec une femme mariée (1).

Sur une tombe découverte récemment à Assouan, par M. Schiparelli, et remontant à la VI^e dynastie, on lit cette inscription tracée par son possesseur, Hirkouf : « J'ai fait à mon père une demeure... J'ai été obéissant à mon père, j'ai fait ce qui plaisait à ma mère, j'ai été bienveillant envers tous mes frères, j'ai donné des pains à l'affamé, des vêtements à celui qui était nu, des vases de bière à celui qui avait soif (2). »

Ces préceptes de morale datent de plusieurs milliers d'années avant le christianisme.

(1) Devéria. *Catalogue des manuscrits égyptiens du Musée du Louvre*. 1881, 193.

(2) *Rev. de hist. des relig.* 1893, 97.

En Chine, la morale des philosophes n'était pas moins pure. Mencius, mort 300 ans avant J.-C., avait coutume de dire à ses disciples : « La nature de l'homme est naturellement bonne, comme l'eau coule naturellement en bas... Ce qui constitue la nature de l'homme supérieur : l'humanité, l'équité, l'urbanité, la prudence, ont leur fondement dans le cœur ». Il disait encore : « La nature de l'homme ressemble au saule flexible ; l'équité ou la justice ressemble à une corbeille ; on fait avec la nature de l'homme l'humanité et la justice, comme on fait une corbeille avec le saule flexible... Si l'on fait tous ses efforts pour agir envers les autres comme on voudrait les voir agir avec soi, rien ne fait plus approcher de l'humanité, lorsqu'on la cherche, que cette conduite ».

Confucius, 500 ans avant J.-C., rappelait ce précepte d'un de ses prédécesseurs : « Celui dont le cœur est droit et qui porte aux autres les mêmes sentiments qu'il a pour soi-même ne s'écarte pas de la loi morale du devoir prescrite aux hommes par leur nature rationnelle ; il ne fait pas aux autres ce qu'il désire qui ne lui soit pas fait à lui-même (1). »

La doctrine bouddhique apporta au monde la légende attendrissante de son fondateur, ses récits d'édification simples et touchants, ses maximes d'amour et de charité universelle. Les évangiles de Bouddha contiennent un grand

(1) De Laressan. *Morale des philosophes chinois*. Paris, Alcan, édit.

nombre de maximes prescrivant la douceur, la bienveillance, la tolérance. C'est Bouddha, et avant lui Brahma, qui a dit : « Ne faites pas à autrui ce qui serait déplaisant pour vous-mêmes ; c'est là, en abrégé, la loi. Tout le reste procède de la passion(1). » Bouddha recommande aussi la charité envers tous les hommes, même envers les ennemis, la visite aux malades, le rachat des prisonniers, la recherche de la vérité, la pureté dans les actions, les paroles et les pensées, le pardon des injures, la défense de tous les animaux utiles, l'égalité du pauvre et du riche.

Dans le christianisme l'enseignement moral qui, sous forme de récits et d'apologues, constitue l'objet principal des trois premiers évangiles, comprend deux parties distinctes, l'une saine et vivifiante, l'autre délétère.

La première est le reflet des doctrines de la philosophie grecque, des Egyptiens et du bouddhisme (2). La morale chrétienne est cependant inférieure à celle de Bouddha en ce qu'elle n'étend la charité qu'aux membres de la secte, et la supprime à l'égard des autres hommes, hérétiques ou non croyants. A ceux-ci on ne doit que la haine.

(1) Mahabharata. Edit. de Calcutta, II, 146.

(2) Certaines paraboles de l'Évangile ont été copiées sur celles du *Latita vistara*, telles que celles du semeur, du grain de sénevé jeté en terre. Les emprunts faits à des sources différentes aboutissent à des contradictions flagrantes. D'une part on lit : « Aime ton prochain comme toi-même », et ailleurs : « Quiconque ne hait pas son père et sa mère n'est pas digne de me suivre » ; d'un côté : « Heureux les pacifiques, car ils seront appelés fils de Dieu », et de l'autre : « Je suis venu apporter sur la terre non la paix, mais le guerre ».

Toute la pratique de l'Église le prouve ; le spectacle des tortures réservées aux réprouvés est même une des jouissances accordées aux élus (Prov. I, 26). L'évangile prêche la prière et la confiance en Dieu ; Bouddha, au contraire, insiste sur la nécessité de l'action personnelle. L'idéal que le christianisme nomme le royaume de Dieu, Bouddha l'appelle le « Nirvana », c'est-à-dire l'état de béatitude auquel arrive l'homme quand il éteint dans son cœur les passions et les idées mauvaises (1).

La partie la plus critiquable de la morale chrétienne est celle qui a été édiflée sur la croyance à la fin du monde prochaine (2). Cicéron, Lucrèce et Virgile s'étaient fait les échos de cette croyance. Senèque prévoyant un prochain déluge universel en avait tracé par avance un émouvant tableau : « *Quum fatalis dies venerit...* » (*Ques. natur.*, III, 27). Les apôtres développent avec complaisance ce thème alors à la mode. Cette concession aux idées répandues, devant aider au succès de leur prédication, ils en tirent impitoyablement toutes les conséquences en y adaptant la théorie du jugement dernier, empruntée à la religion des

(1) *Rev. de l'hist. des relig.*, 1890, p. 350.

(2) Cette croyance, qui avait son origine dans les anciennes cosmogonies, était commune aux peuples de l'Asie-Mineure, de la Syrie et de l'Égypte. Hésiode annonçait la destruction du monde par le feu. Les prêtres gaulois enseignaient que le monde devait périr par l'eau et par le feu. Dans l'*Avesta*, le monde devait être consumé pour faire place à un monde nouveau. Les livres de Daniel, d'Hénoch et certains livres sybillins sont l'expression juive de la même théorie. Les stoïciens, comme les Iraniens et les Scandinaves, croyaient à la conflagration universelle.

Perses (1). La fin du monde approche, la génération actuelle la verra : « En vérité, je vous le dis, cette génération ne passera pas avant que ces choses s'accomplissent (2). » Jésus lui-même va revenir siéger sur son trône, entouré des douze chefs des tribus d'Israël, pour juger le monde. Toutes les vertus se réduisent donc à l'abnégation et à la mortification (3).

Au lieu de concevoir la vertu comme désintéressée, avec les stoïciens, ils la considèrent comme

(1) Les Egyptiens croyaient aussi à la résurrection des corps. Suivant la promesse formelle du *Livre des morts* (chap. 89), l'âme devait un jour se réunir à son corps. D'où l'embaumement destiné à conserver les corps autant que possible dans leur intégrité.

(2) Pour mieux impressionner les esprits, les apôtres avaient imprudemment précisé l'époque, et presque la date. Il fallut ensuite, pour tourner la difficulté, reculer cette prédiction à l'an mil. On imagina, à cet effet, une lettre attribuée à saint Pierre, écrite de Babylone, disant que par ces mots « cette génération » il fallait entendre une période de mille ans : d'où la folie du millénarisme. Pendant des siècles les peuples vécurent sous l'empire de la terreur que leur causait la perspective troublante du jugement dernier et sa dramatique mise en scène : les anges, les trompettes, Dieu apparaissant sur son trône. A l'approche de l'événement, la caste sacerdotale profita de cet état d'esprit pour se faire abandonner, par ses crédules adeptes, tous les biens terrestres dont ils ne pouvaient plus jouir, puisque la fin du monde allait arriver. Grâce à cette gigantesque opération, le clergé devint propriétaire d'un tiers du territoire de la Gaule ! (E. de Laveleye. *Formes primitives de la propriété*, t. II, p. 474). Puis, le terrible an mil arriva et s'écoula benoîtement, comme ses prédécesseurs, sans souci de la prédiction évangélique. Il va sans dire que le clergé garda les biens.

La peur de l'an mil était si troublante que, dès la fin du VII^e siècle, on vit apparaître dans certains actes de donation la fameuse formule « *mundi terminio appropinquante* », si souvent renouvelée ensuite, qu'au X^e siècle elle était devenue de style. On la trouve dans une donation du comte Arnaud à l'abbaye de Lezat (944), dans une fondation au prieuré de Saint-Germain, à Muret (948) et dans un grand nombre d'autres actes. Elle survécut même à l'an mil, parce qu'elle avait passé dans les recueils de formules d'actes que copiaient les scribes. Ce n'est qu'avec le temps qu'elle finit par tomber en désuétude.

(3) Yves Guyot. *La Morale*. Paris, 1883, Douin, édit.

un placement et intéressent l'égoïsme humain par l'appât de récompenses et la crainte de châti-ments chimériques. De cette conception surgiront la vie monacale, la chasteté, la prière et, par suite, le mépris du travail, œuvre servile, de l'hygiène, de l'amour, de l'initiative individuelle, de l'activité humaine et de la raison. Tout se résumera dans un anathème contre la vie humaine : *vanitas vanitatum*.

Le corps n'est plus qu'une guenille. L'ascétisme, les pénitences, les jeunes, la flagellation, la macération, anémient les cerveaux et provoquent les hallucinations.

D'où le détraquement général, la folie et l'hystérie qui ont sévi si longtemps sur les populations du moyen âge, le célibat des prêtres qui supprimait alors par une sélection à rebours la reproduction des plus intelligents, et enfin le délire persécuteur, qui, par le bras de l'Inquisition, a immolé tant d'hécatombes humaines dans des sacrifices expiatoires renouvelés des temps barbares (1).

(1) Il n'y a pas fort longtemps que nos ancêtres croyaient être agréables à Dieu en enduisant de soufre les prétendus hérétiques et en les faisant brûler à petit feu. « Sans parler de l'Espagne, dit Michelet, terre classique des bûchers, on en brûle 780 à Trèves, à Genève 500 en trois mois, 800 à Wurtzbourg, presque d'une fournée 1500 à Bamberg... En une seule fois le Parlement de Toulouse met aux bûchers 400 corps humains. Qu'on juge de l'horreur, de la noire fumée de tant de chair, de graisse qui, sous les cris perçants, les hurlements, fond horrible, bouillonne ».

« Les dévots diront que c'était pour le bien de leur âme, et que ces sacrifices étaient faits au vrai Dieu. Mais il n'y a pas un sauvage qui n'aurait le droit d'invoquer à l'appui de ses superstitions des raisons exactement semblables. Je ne vois aucune distinction sérieuse à faire entre la férocité des uns et celle des

Ajoutez à cela l'influence de la métaphysique qui apparaît dans l'évangile de saint Jean et atteint, dans l'Apocalypse, un degré d'obscurité et d'incohérence qui n'a jamais été dépassé (1). Ce sera la source empoisonnée où s'alimenteront les mystiques, les gnostiques, les scolastiques et tous les abstraiteurs de quintessence. Ils y puiseront les éléments d'interminables disputes sur la grâce, le péché originel, la rédemption, la prédestination, la trinité, la transsubstantiation, le culte de latrie et de dulie, l'hypostase, et autres rêveries transcendantes. Quand deux hommes discutent sans jamais pouvoir s'entendre, soyez sûr, disait Voltaire, qu'ils font de la métaphysique. Ce travail oisif de l'esprit s'agitant dans le vide de l'incompréhensible, de l'incognoscible, du mystère et de l'abstraction, qui rappelle l'ombre du valet de Scarron frottant l'ombre d'un carosse avec l'ombre d'une brosse, laissa pendant des siècles les cerveaux humains comme hypnotisés dans la recherche perpétuellement décevante des énigmes posées par les docteurs de la prime Église. Il faudra, pour sortir de cet engourdissement morbide, la vigoureuse poussée de la Renaissance et de la Réforme, qui réveilleront l'activité humaine

autres. L'homme que le sentiment religieux fanatise devient vraiment un bien vilain animal, et si, comme le disent les religions, Dieu nous a créés à son image, cela donne une fort laide idée de ce créateur. » (D^r Lebon. *L'homme et les sociétés*. Paris, 1881, Rothschild, édit., p. 328.)

(1) Saint Jean a introduit dans son évangile la doctrine du platonicien Philon d'Alexandrie, qui inventa la théorie du verbe. Son évangile, le dernier en date, n'apparaît qu'au deuxième siècle de notre ère.

en affranchissant la raison par le libre examen, et la science par la méthode d'observation.

Impuissante à résister à ce réveil du vieil esprit gaulois, amoureux de clarté, de lumière et de vie, menacée dans son influence par ce triomphe de nos mœurs, de notre climat et de notre tempérament contre l'envahissement trop long de l'ascétisme oriental, l'Église changera alors de tactique. Pour détourner le courant à son profit, elle jettera par-dessus bord toute la vieille métaphysique d'antan. Sous l'habile direction des jésuites elle lui substituera peu à peu la morale aisée du probabilisme, la théorie de l'efficacité des œuvres, la faculté de remplacer les dispositions morales par des pratiques tout extérieures, la dévotion facile, appuyée sur le rosaire, le scapulaire, les médailles miraculeuses, la mariolâtrie, et toutes les pratiques du fétichisme moderne qui constituent la religion décadente.



CHAPITRE V

LE CULTE

I. — *Noël*. — L'origine et l'évolution des rites et de la liturgie ne sont pas moins intéressantes que celles des doctrines. Le culte n'étant que l'expression figurée des mythes astronomiques ou scientifiques sur lesquels reposent les religions, on va retrouver dans le christianisme les cérémonies qui constituaient jadis la manifestation extérieure et symbolique du mythe védique.

Nous avons vu que chaque année se célébrait la naissance d'Agni, que les prêtres astronomes faisaient correspondre avec le solstice d'hiver, époque à laquelle le soleil paraît recommencer une vie nouvelle. Cette date était indiquée par une étoile, dont l'apparition au firmament coïncidait avec le solstice. Le feu, dans le mythe védique, étant consubstantiel au soleil, on célébrait par la même cérémonie la naissance du soleil et celle du feu. Cette fusion de l'élément igné avec le mythe solaire se retrouve dans les religions de l'antiquité.

Chez les Romains, les confréries de Bacchus, de Mithra, de Vénus et d'Isis célébraient chaque année, au 25 décembre, cette nativité divine. Dans tout l'empire on portait en procession l'image du dieu nouveau-né couché dans son berceau, tel que le représente une terre cuite antique (fig. 114) (1). Aux cris de Evohé Bacchus ! se mêlaient ceux de Annuel ou Noël ! c'est à dire un dieu nous est né.



114. Le dieu nouveau-né

Dans les confréries d'Isis, les prêtres, la tête marquée d'une large tonsure et vêtus de surplis blancs, promenaient l'image d'Horus. Le jeune dieu qui venait de naître pour le bonheur de la terre, était représenté dans les bras de la Vierge sa mère (fig. 115 et 116).

Mithra « le soleil vaincu » avait aussi sa fête, le 25 décembre. La fête du soleil marquait le commencement de l'année nouvelle, le jour du « soleil nouveau », *sol novus*, comme on disait à Rome.



115. — Isis portant le dieu nouveau-né.

Ce jour, universellement célébré, fut adopté par l'Église comme celui de la naissance du Christ. « Les

(1) A. Rich. *Dict. des ant. grecques et rom.* V. Vannus. — La mère de Bacchus, Cérés, était appelée la *Sainte Vierge* (Dupuis. *Orig., de tous les cultes*).

Tous les dieux solaires, Agni, dans l'Inde; Mithra, dans l'Iran; Osiris, en Egypte; Thammouz, Adonis, Bacchus, Apollon, en Syrie, en Phénicie et en Grèce; Manou, Bouddha, ont le

chrétiens, dit un document syrien, participaient aux fêtes et aux réjouissances du jour du soleil nouveau. Remarquant cela les docteurs de l'Eglise résolurent de placer à ce jour la naissance du Seigneur (1). »



116. — Isis portant le dieu nouveau-né

Dans le symbolisme chrétien, on retrouve le berceau où l'enfant nouveau-né repose sur la paille à côté de la Vierge sa mère (2), la vache et l'âne mystique des Védas (f. 117), et jusqu'au petit éventail, qui serait un contre-

même caractère. Ils naissent le 25 décembre, au solstice d'hiver, d'une vierge-mère, dans une grotte ou une étable, parmi les animaux : ils guérissent les malades, ressuscitent les morts. Enfin, tous meurent et ressuscitent, parce que le Soleil, vaincu périodiquement par la nuit et par l'hiver, revenait chaque matin et à chaque printemps. C'est ainsi que la partie la plus importante de la religion n'est que l'écho des chants antiques qui célébraient le Soleil. — Réthoré. *Science des religions*. Paris, 1894. Pedone, éditeur.

(1) Daremberg. *Dict. des antiquités*. V° Ferice. — Le 25 décembre, le signe du zodiaque de la Vierge céleste apparaît à l'est de l'horizon, le soleil s'est levé d'un degré au-dessus du point du solstice, l'année est nouvellement née. Aussi, ce jour était-il celui de la naissance de tous les dieux solaires de l'antiquité.

A l'origine, les diverses sectes chrétiennes célébraient la naissance du Christ à des époques différentes : les Basilidiens, le 24 avril, d'autres le 25 mai, et presque toute l'église orientale, le 6 janvier. En 354, l'évêque Libérius célébrait encore la naissance du Christ le 6 janvier. A partir de l'année suivante, il commença à la célébrer le 25 décembre. A Constantinople, elle ne fut célébrée, pour la première fois, à cette dernière date, qu'en 379. (*Rev. de l'hist. des relig.* 1889, 387). C'est sur l'ordre du pape Jules I^{er}, mort en 377, que le 25 décembre fut définitivement adopté.

(2) La grotte de Bethléem était un ancien Mithreum ou caverne, dans laquelle le dieu Mithra était né jadis dans les mêmes conditions. C'est dans les grottes mithriaques que se célébrait, au 25 décembre, la commémoration de la naissance

sens dans une scène qui se passe l'hiver et la nuit, s'il n'était une reproduction inconsciente mais exacte du mythe primitif, où il jouait un rôle important, puisqu'il servait aux prêtres à exciter

sur la paille les premières étincelles du feu jaillissant du Swastika. Ce détail caractéristique, égaré dans le symbolisme chrétien, en révèle d'une façon saisissante la véritable origine. On le trouve figuré sur un



117. — La nativité (XII^e siècle).
Collection Vasset.

des bas-reliefs du cimetière de Saint-Agnès à Rome, et sur plusieurs autres monuments représentant un personnage agitant le petit éventail devant l'enfant qui vient de naître (Burnouf) (1).

de Mithra, appelée « la nativité du soleil invincible » (*dies natalis invicti solis*).

Les bas-reliefs de plusieurs sarcophages primitifs du christianisme représentent l'enfant divin emmailloté dans un berceau en forme de corbeille. Dans des peintures postérieures, comme pour rappeler qu'il est l'emblème du feu, son corps est lumineux et éclaire toute la scène, ainsi qu'on peut le voir dans deux tableaux de Gérard Honthorst, au Musée des Offices, à Florence.

« Il suffit de lire les descriptions que nous ont laissées les anciens de leurs fêtes solsticiales pour être convaincu qu'un païen qui, ressuscitant, assisterait aujourd'hui aux fêtes de Noël, à ne prendre que les côtés extérieurs, pourrait se croire au milieu d'adeptes de la religion du soleil... Les fêtes de Noël présentent une reproduction frappante des fêtes où les païens célébraient la naissance d'Osiris et de Mithra : *Dies natalis solis invicti* » (Bertrand. *La religion des Gaulois*, 112.)

(1) On remarquera, dans le tableau de la nativité (fig. 117), que la tête du dieu nouveau-né, placée à l'intersection de la croix, sort du disque solaire, ce qui est tout à fait conforme au mythe védique.

Dans une peinture de la nativité de l'église Sainte-Marie, à Milan, on voit un person-



118. — L'éventail oriental de la nativité.

nage émergeant d'un nuage et tenant à la main l'éventail oriental (fig. 118)

(1). Sur une coupe, trouvée au cimetière de Callixte, un personnage agite l'éventail autour de la tête de l'enfant Jésus assis sur les genoux de sa mère (fig. 119) (2). Un devant d'autel du XII^e siècle, de l'église Saint-Marc, à Venise, représente le Christ couché au tombeau. A côté, deux anges tiennent à la main deux éventails à longue hampe, que les inventaires du moyen-âge nommaient chérubins (3).



Par imitation symbolique on introduisit l'éventail jusque dans des images de la nativité de la Vierge, 119. — L'éventail agité sur la tête de l'enfant Jésus.

comme le révèle une peinture grecque du musée du Vatican (fig. 120) (4). L'éventail du mythe védique se retrouve même

(1) Des archéologues ignorant la nature et l'utilité originaires de cet objet symbolique l'avaient pris, les uns, pour une « hache » caractérisant « la profession de saint Joseph », d'autres, pour « la hampe d'un sceptre ou d'une croix ». (*Rev. de l'art chrét.*, 1880, p. 112.)

(2) Martigny. *Loc. cit.* V^o Vierge.

(3) Molinier. *Le trésor de saint Marc à Venise* (*Gazette des beaux-arts*, 1888, I, 392).

(4) *Rev. de l'art chrét.*, 1880, 337.

dans la liturgie primitive, d'après laquelle il était agité, sur l'autel, pendant le sacrifice de la messe, de-



120. — L'éventail dans la nativité de la Vierge.

puis l'oblation jusqu'à la communion, exactement comme dans les sacrifices antiques, ainsi qu'en témoigne un cylindre assyrien (1) (fig. 121).

Cette pratique s'est perpétuée jusqu'au XIV^e siècle dans l'Église romaine. Elle subsiste encore dans le rite grec et dans le rite arménien (2). Dans une gravure du cabinet des estampes, représentant la Nativité, on voit les rayons du soleil (qui produisent le feu) se dirigeant avec le Saint-Esprit (le souffle de l'air) sous forme de colombe vers la crèche où naît l'enfant (emblème du feu), ce qui est indiqué par cette devise : *Lux vera in tene-*



121. — Eventail liturgique antique.

(1) Perrot et Chipiez. *Hist. de l'art dans l'ant.*, II, 634.

(2) Martigny. *Loc. cit.* V^o Flabellum. L'éventail oriental ou éventoir à feu est resté affecté à cet usage chez divers peuples, sous forme de planche, de feuille ou de planchette à paille tressée. En Grèce, il s'appelait *Ripis* et tenait lieu de soufflet. Dans les cérémonies païennes, le *flabellum* servait à activer le feu de l'autel pendant le sacrifice. (D'Arenberg. *Dict. des ant.* V^o Flabellum.)

bris lucens. Cette même figuration se retrouve sur plusieurs peintures de la Nativité. Sur d'autres, on a placé aux pieds de l'enfant divin un agneau symbolique, la tête entourée de rayons lumineux, comme pour montrer que c'est bien, sous une forme nouvelle, la représentation du vieux mythe d'Agni.

II. — *Pâque*. — Le culte solaire, auquel se rattachait intimement le culte du feu, était l'objet de cérémonies spéciales, destinées à célébrer, à l'équinoxe du printemps, la mort et la résurrection du soleil. Dans le paganisme, les fêtes duraient pendant une semaine, qui était la semaine sainte.

Les anciens célébraient cet événement de la nature par trois jours de deuil, emblème des trois mois d'hiver. La semaine sainte est d'origine païenne. Elle est encore aujourd'hui réglée astronomiquement sur le cours de la lune et commence le dimanche qui suit le quatorzième jour de la lune de l'équinoxe.

En Gaule, elle était consacrée au culte de la mère des dieux. On y retrouve le cycle de la passion et de la résurrection : au 24 mars, le *dies sanguinis* (la passion) et le lendemain, 25 mars, les *Hilaria* (la résurrection).

Chez les Phéniciens, un jour de la semaine sainte était consacré à pleurer la mort d'Adonis (le soleil). De même, le jeudi saint, l'office des « ténèbres » est consacré à la mort du dieu-lumière. On éteint successivement tous les cierges jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un (le cierge pascal) qu'on va éteindre der-



rière l'autel et qui ne reparaitra que le jour de la résurrection.

Pendant le deuxième jour consacré au deuil de Vénus, l'autel des sacrifices ne recevait pas de victimes, et on allait visiter dans les sanctuaires le dieu Adonis étendu sur son lit. De même, le messie expire le vendredi, jour de Vénus (*dies veneris*), pendant lequel le sacrifice de la messe est supprimé. On va également le visiter dans des chapelles funéraires.

La coutume rituelle du lavement des pieds tire son origine du lavement de la statue de Vénus que les matrones antiques pratiquaient le même jour, ensuite de quoi elles se lavaient et se purifiaient elles-mêmes.

Puis, le lendemain, la tristesse se changeait en allégresse et par des chants joyeux (hilaries *alleluia*), on célébrait la résurrection, c'est-à-dire le Soleil qui ressuscite (*resurgere*, se lever de nouveau) après les supplices que les mois hivernaux semblent lui avoir fait endurer. A Rome, on rallumait sur l'autel le feu sacré, auquel a succédé le cierge pascal, symbole de la lumière du Soleil renaissant. Cette fête antique, dont les chrétiens ont fait la Pâque, n'est pas autre chose que la célébration du Soleil vainqueur de l'hiver.

Dans l'Église romaine, le cérémonial de la résurrection du feu, qui se pratique le samedi saint, offre une réminiscence frappante du rituel védique. On y retrouve, dit M. Burnouf, le feu naissant par le frottement du caillou qui, en occident, a

remplacé l'instrument de bois d'où le feu se tirait par frottement. Le feu ainsi obtenu sert à allumer le cierge pascal ; le diacre, vêtu de blanc, prend un roseau, qui est le *vétasu* des hymnes védiques, au bout duquel sont trois bougies, représentant les trois figures de l'enceinte védique ; on les allume tout autour avec le feu nouveau en disant chaque fois : « la lumière du Christ ». Puis on allume le cierge pascal, dans lequel la cire remplace le beurre du sacrifice, la « mère abeille », la vache des Indiens, et la mèche, le bois du foyer sacré. Le cierge pascal n'a pas d'autre origine, et l'hymne chanté à cette occasion est la copie fidèle d'un hymne védique. Il commence d'ailleurs par ces mots caractéristiques : *Perlignum crucis...*

Enfin, le Christ paraît sous son nom d'*agnus* (l'agneau pascal), qui semble être Agni sous une forme latine. Un certain nombre des oraisons de cet office ne sont même que la reproduction presque littérale d'hymnes védiques, dans lesquelles on s'est borné à remplacer les mots Aryas et Dasyous par Hébreux et Égyptiens.

Dans l'antiquité l'année commençait au printemps. On célébrait partout la résurrection physique du soleil par des cérémonies qui rappelaient d'abord la mort symbolique de cet astre et qui étaient suivies de manifestations joyeuses pour saluer son retour. Alleluia ! (*all* élevé et *oulia* brillant) était le cri de joie que poussaient alors les Guèbres et les Parsis. La fête commençait à la lune de mars, au moment où le soleil entrait au signe du bélier, qu'on appela l'agneau. La fête de

Pâque des chrétiens ne fait que continuer cette antique coutume.

Il n'est pas jusqu'à la fête de *Quasimodo* qui ne soit une survivance païenne. Le peuple l'appelle la pâque blanche, à cause de la qualification *dominica in albis* que lui donne l'Église. La *Quasimodo* figure sur le calendrier à l'époque même où se célébraient jadis les fêtes de Cérès, pour lesquelles les vêtements blancs étaient de rigueur :

Alba decent Cererem ; veneres cerealibus albas sumite ; nunc pulli veneris usus abest.

Or, ce même jour, le rituel prescrit au clergé de prendre des vêtements blancs, et l'Église chante :

Nunc, ergo, lætas vindici
Grates rependamus Deo ;
Agnique mensam candidis
Cingamus ornati solis.

III. — *Messe.* — A l'origine du christianisme, la communion n'était qu'une cérémonie symbolique, inspirée par le vieux rite védique, dans lequel les fidèles se partageaient le pain et le vin. C'était le corps mystique d'Agni, puisque le feu (la chaleur solaire) réside à l'état potentiel dans ces matières combustibles. Jamais personne n'avait songé à y voir de la chair et du sang humain (1).

(1) C'est ainsi que la communion était pratiquée chez les Mazdéens, où les fidèles devaient, au moins une fois par mois, recevoir des mains des prêtres le pain et le vin qui étaient consacrés chaque jour dans le sacrifice de l'autel.

Cependant, sur ce symbolisme élevé et scientifique est venue se greffer, après sept siècles, une des dernières survivances de l'anthropophagie. Le dogme de la présence réelle rappelle, en effet, le souvenir d'une des périodes de la civilisation primitive.

Les hommes primitifs se nourrissaient de chair humaine par besoin et par nécessité. Le cannibalisme, c'est-à-dire l'habitude de se nourrir de chair humaine, existe encore aujourd'hui chez certaines peuplades sauvages (1). La religion, impuissante à extirper cette pratique antisociale, tourna la difficulté en la consacrant, mais en persuadant aux hommes qu'ils ne devaient manger leurs semblables qu'en l'honneur de la divinité. Les sacrifices humains eurent donc lieu à certaines époques périodiques. Les Gonds de l'Inde mangeaient ainsi de la chair humaine en l'honneur de la déesse Bera. Aux îles Fidji, l'inauguration des temples était accompagnée de sacrifices anthro-

(1) Aujourd'hui encore, au Congo, dans le bassin de l'Oubanghi et de l'Ouellé, certaines peuplades n'ont d'autre occupation que la chasse à l'homme pour se procurer du bétail humain, qui est vendu comme viande de boucherie.

Chez les Bazolis, « souvent il arrive que le malheureux destiné au couteau est exposé en vente au marché. Il se promène de long en large, et les amateurs viennent l'examiner. Ils indiquent les parties qu'ils préfèrent, qui un bras, qui une cuisse, la poitrine, la tête. On circonscrit, au moyen de lignes de terres colorées les sections achetées. Quand le corps entier est vendu, on abat le malheureux, qui se laisse faire avec stoïcisme. »

Les Manyéma sont d'une anthropophagie encore plus accentuée. Ils n'aiment que les corps faisandés. Ils les font macérer dans de l'eau-de-vie jusqu'à ce que les chairs soient presque putréfiées, et dévorent, sans plus de préparation, cette écœurante charogne. Ils ne prennent même pas la précaution de la faire cuire. Aussi, en contractent-ils une odeur répugnante. (*L'Anthropologie*, 1896, 119.)

pophagiques. Les prêtres frappaient les premiers les victimes d'un coup de hache, prélevaient un morceau délicat de la dépouille et abandonnaient le reste au peuple.

La consécration religieuse enlevait à ces pratiques leur ancien caractère carnassier pour lui substituer celui d'un acte expiatoire, d'une offrande faite à la divinité, à laquelle on supposait les passions, les instincts et les appétits des mortels. En règlementant l'anthropophagie, en la délimitant, on la raréfiait, et on en préparait l'élimination définitive.

Plus tard, à la suite d'un progrès considérable, l'homme fut remplacé dans les sacrifices par des animaux (1). Les temples devinrent des boucheries et c'est par milliers que les bêtes égorgées ensanglantèrent les autels. Aux dieux on abandonnait les bas morceaux, carcasses, entrailles, viscères ; quant à la chair et aux morceaux de choix, ils étaient partagés entre les prêtres et les fidèles (2).

(1) Une loi d'Elis, gravée sur le bronze, 600 ans avant J.-C., et découverte à Olympie, défend la pratique des sacrifices humains, qu'elle frappe de plusieurs pénalités. Cette loi atteste la longue persistance chez les Grecs de cette coutume barbare. Le bouddhisme avait même proscrit les sacrifices d'animaux, au nom de la charité et de l'amour dû à tous les êtres.

(2) « Sacrifie-moi, dit Jehovah dans la Bible, tout ce qui naît le premier parmi les enfants d'Israël, car tout cela est à moi ». Et, dans la vallée de Jérusalem, la chair brûlée des premiers nés montait en longs tourbillons de fumée. Les prêtres distribuaient la chair de l'enfant sacrifié, et les Israélites, en mangeant une fois de la victime, effaçaient les péchés commis dans l'année. La pâque était alors la fête de la rédemption par l'immolation de la chair humaine que l'on mangeait ainsi annuellement pour effacer les péchés.

Les prêtres voulurent ensuite remplacer par un agneau l'enfant sacrifié, la victime traditionnelle de la rédemption, mais ils ne

Une nouvelle évolution fit abandonner l'usage d'immoler des animaux. On les remplaça par des figures symboliques : chez les Mexicains, par l'image du dieu Quetzalcoat, pétrie de farine et de sang ; chez les Egyptiens, par des hosties de pain offertes au dieu Sérapis ; chez les Chinois, par des images en papier qu'on brûlait dans les cérémonies religieuses ; chez les Romains, par des figurines nommées *oscilla*, sortes de petits pains ronds, faits de farine fraîche, dont la forme a servi de modèle aux hosties eucharistiques. L'usage persistant, chez certains peuples, à Java, à la Guyane, à la Nouvelle-Calédonie, au Siam, en Sibérie, de fabriquer des pâtes alimentaires sous forme de figurines représentant le corps humain est une survivance de ces pratiques (1).

C'est à cette dernière phase que correspond le rite védique, adopté par le christianisme primitif, qui donnait suffisante satisfaction aux vieilles idées de sacrifice, par l'offrande de Dieu le fils à Dieu le père, symbolisée dans la communion. Plusieurs Pères de l'Église, Origène, Tertullien, ne voyaient dans la communion qu'un acte sym-

furent pas écoutés et l'ancienne coutume persista. Il leur fallut alors user du subterfuge suivant : un grand prêtre déclara avoir découvert dans un vieux rituel la manière dont les sacrifices devaient être célébrés. C'est ainsi qu'ils purent déterminer les Juifs à racheter leurs premiers-nés moyennant une somme d'argent versée au clergé. On arriva de cette façon à substituer à la victime humaine un agneau dont chaque Israélite devait manger un morceau. Le prix était de 5 sicles d'argent (13 fr.) pour un garçon, et de 3 sicles (8 fr.) pour une fille (*Nombres*, III. 48-51 ; XVIII, 45-16. *Lévitique*, XXVII, 6. *Exode*, XIII, 13-15).

(1) Cet usage s'est perpétué dans le Poitou jusque dans les derniers temps, comme l'attestent des spécimens conservés au musée d'Ethnographie du Trocadéro, à Paris.

bolique. Au III^e siècle, saint Clément d'Alexandrie disait que ces paroles attribuées au Christ : « prenez et mangez, ceci est mon corps », ne devaient être prises qu'au figuré (1). A la fin du V^e siècle (496) un pape enseignait encore qu'après la consécration les espèces ne changent pas de nature, mais restent du pain et du vin (2).

Ce n'est qu'au VII^e siècle que la croyance à la présence réelle fut adoptée définitivement. Elle fut ensuite consacrée par le concile de Nicée (787). Cette innovation donna lieu à de nombreuses protestations. Au XII^e siècle, Brenon, évêque d'Angers, et l'archi-diacre Bérenger, contestaient encore la théorie de la présence réelle. Bérenger fut contraint, par le pape Nicolas II, à signer une rétraction ainsi conçue : « Moi, Bérenger, diacre indigne de l'église Saint-Maurice d'Angers, je confesse avec le vénérable pape Nicolas et ce saint synode, que le pain et le vin après la consécration sur l'autel, sont non seulement le corps et le sang de N.-S. J.-C., mais aussi son *corps matériel et son sang véritable* ; qu'ils sont tou-

(1) Après ces paroles, l'évangile de saint Jean ajoute : « C'est l'esprit qui vivifie; la chair ne sert de rien. Or, les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie. » (VI, 3.) Ce qui prouve clairement que les paroles précédentes ne doivent pas être prises au pied de la lettre. C'est de toute évidence.

(2) Cicéron avait écrit dans son *De natura deorum* : « Parce que nous donnons au blé le nom de Cérès, et au vin celui de Liber, il n'est pas un homme assez sot pour croire que ce qu'il mange puisse être Dieu. » (L. XIII, ch. 16.)

Les nègres de l'Achantis mangent le cœur de leurs prisonniers, croyant s'assimiler ainsi leur courage et leurs vertus guerrières. A Reggio, les Calabrais se font une incision à la main pour y introduire une hostie consacrée et donner ainsi une vertu mortelle à chacune de leurs balles (De Greff).

chés non symboliquement et en apparence par les prêtres ; que le corps de J.-C. est *rompu* par eux et *broyé par les dents* des fidèles (1). »

Le dogme de la transsubstantiation fut fixé ensuite par le Concile de Trente (1550) en ces termes :

Canon I. — Si quelqu'un nie que le corps et le sang de N.-S. J.-C. avec son âme et sa divinité et par conséquent J.-C. tout entier, soient contenus réellement et substantiellement dans le sacrement de la très sainte Eucharistie, mais dit qu'il y est seulement comme un signe, ou bien en figure et en vertu, qu'il soit anathème !

Canon III. — Si quelqu'un dit que Jésus-Christ dans l'eucharistie, n'est *mangé* que spirituellement et non pas aussi sacramentellement et *réellement*, qu'il soit anathème (2) !

Le sacrifice de la messe rappelle, jusque dans ses détails liturgiques, les anciens sacrifices païens, dans lesquels le prêtre, habillé de blanc, purifiait d'abord le temple et les fidèles en les aspergeant d'eau lustrale, remplacée depuis par *l'eau bénite* (3),

(1) *Collection des Conciles*, par le R. P. Labbé. T. IX, p. 1011.

(2) Fleury, *Histoire ecclésiast.* L. CXLVII, ch. 26.

(3) L'eau lustrale des païens avait la vertu de chasser les mauvais esprits et de purifier tout ce qui en était aspergé, les maisons, les temples et les villes. L'eau bénite a hérité de ces propriétés, ainsi que l'indique la prière de consécration du *Rituel romain* : « Dieu, qui pour le salut du genre humain as fondé le plus grand sacrement en la substance de l'eau, rends-toi propice à nos prières et répands la vertu de ta bénédiction sur cet élément préparé par diverses purifications, afin que ta créature servant à tes mystères, ait la vertu de la grâce divine pour chasser les démons et repousser les maladies, et que tout ce que cette eau arrosera, ou dans les maisons, ou dans les lieux des

avec un goupillon fait de crin (*aspergillum*). Le goupillon est resté tel qu'on le voit dans la main d'un prêtre païen, sur une peinture du temple d'Isis à Pompeï, (fig. 122) (1).



122. — Goupillon païen.

Les vases d'eau lustrale, placés à la porte des temples, dont les fidèles s'aspergeaient, sont remplacés par des bénitiers. Aux mystères de Mithra la prêtresse trempait un rameau, emblème du phallus, dans du lait dont elle aspergeait les assistants par trois petits coups réitérés, pour simuler l'éjaculation séminale, symbole de la fécondité universelle. Le goupillon était aussi l'emblème du phallus et les trois petits coups éjaculatoires ont été conservés.

La cérémonie se continuait par des hymnes au Soleil et au Feu, dont on retrouve les traces, dans l'*Introït*: *Emitte lucem et veritatem tuam; nemini dixi, sed tibi, soli deo* (ces derniers mots, qui signifiaient pour les initiés *Soleil Dieu*, ont été effacés dans la plupart des rituels), et dans les invocations qui suivent : *Kirie eleison ; Tu solus dominus, tu solus altissimus ; Gloria in excelsis deo*, etc. (2).

fidèles, soit net de toute impureté et délivré de toute coulpe ; qu'il n'y ait là aucun esprit pestilent, ni aucun air corrompant ; qu'elle en chasse toutes les embûches de l'ennemi caché, et s'il y a quelque chose qui porte envie à la santé des habitants ou à leur repos, que tout cela s'enfuit par l'aspersion de cette eau. »

(1) Musée Guimet, salle égyptienne.

(2) Les chants de l'Eglise sont pleins d'invocations au soleil et au feu. Il suffit de citer l'hymne : *O luce qui mortalibus lates inaccessâ Deus* ; le psaume : *Cum invocarem signatum et super nos lumen vultus tui domine* ; et l'hymne :

O splendor æterni patris,
Tu, Christe, qui verus dies,
Et vera lux de lumine.

Ensuite, le prêtre posait sur la tête de la victime un gâteau de farine. Cette imposition se nommait immolation. Ce gâteau ou *hostie* finit même par remplacer tout à fait la victime animale, dont il reproduisait la figure. Cette victime artificielle s'appelait « victime de choix ».

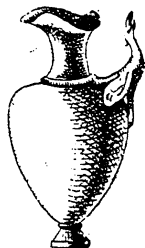
Le prêtre, avant de goûter le vin sacré et d'en faire une libation, c'est-à-dire une offrande à *Liber* (Bacchus), le dieu sauveur et libérateur, se lavait les mains. C'était une prescription formelle du rituel. Hésiode se défend d'offrir du vin à Jupiter sans s'être lavé les mains. Le *Lavabo* est une prière antique qui remonte à Orphée et qui accompagnait l'ablution dans les mystères. Les burettes sont la représentation exacte des *simpules*,

petits vases à gorge étroite, employés pour les ablutions.

Une burette (*gutturium*) servait à verser l'eau sur les mains et une autre burette (*guttus*) à verser dans les *patera* le vin des libations (f. 123 et 124) (1).



123. — Burette pour le vin.



124. — Burette pour l'eau.

Le prêtre récitait des prières pour conjurer la divinité de bénir l'offrande, ce que reproduit le *Canon* de la messe. A ce moment, il célébrait, pour les initiés, une cérémonie spéciale en l'honneur de Jupiter *Secretus*, dont on retrouve la trace

(1) Gagnot. *Lexique des antiquités romaines*, p. 137.

dans l'oraison *secrète* que prononce le célébrant avant le sacrifice.

Puis, l'officiant se prosternait, se relevait, levait les mains au ciel, les étendait sur l'hostie, se tournait vers les assistants, brûlait de l'encens, dont l'odeur était agréable aux dieux (1), et offrait le pain et le vin aux divinités, en les invoquant, par trois fois, comme dans le *Sanctus* et l'*Agnus Dei*. Enfin, après une dernière libation, il congédiait les assistants.

A la fin des cérémonies religieuses d'Isis, on congédiait les fidèles par une formule qui signifiait : le renvoi du peuple. De même, chez les Romains, les prêtres, après le sacrifice, renvoyaient les assistants par ces mots : *ite missio est* (2). De *missio*, par corruption, est venu *missa*, la messe, et l'on continua, à la fin de la messe, de faire dire par le diacre *ite missa est*.

IV. — *Rites*. — Si le fond des religions est immuable, les manifestations extérieures du culte sont en perpétuel changement. C'est une toile, dont la trame, toujours la même, se déroule avec des dessins et des couleurs différentes. Des rites nouveaux s'agrègent aux anciens, qui disparaissent

(1) Les Egyptiens, dans les sacrifices, offraient aussi de l'encens aux dieux pour les apaiser. Cette coutume superstitieuse faisait dire par Arnobe aux païens de son temps : « Nous vous demandons d'où et depuis quel temps vous avez commencé à connaître si bien l'encens, que vous puissiez croire avec raison qu'il en faut offrir aux dieux et qu'il leur sera agréable ». Ce docteur des premiers siècles de l'Eglise ne se doutait pas qu'un jour ce même encens deviendrait agréable au Dieu de l'Eglise romaine.

(2) Apulée, *L'âne d'or*. Liv. XI. — *Conformité des cérémonies modernes avec les anciennes*. Amsterdam, 1744. — V. Ragon. *La Messe*. Paris, 1882. Dentu, édit.

peu à peu lorsqu'ils sont devenus incompatibles avec les progrès des mœurs et des idées. L'histoire de l'Église offre plus d'un exemple de ce mode d'élimination. Le Saint-Esprit, notamment, relégué à l'arrière plan, comme une sorte de dieu honoraire, a pour ainsi dire cédé la place à la Maya, devenue presque l'égale d'une divinité. Les flammes de l'enfer ont bien pâli. Le diable, qui a tant terrifié le moyen âge, ne fait plus qu'égayer le nôtre ; et la pratique des exorcismes, jadis si fréquente et si imposante, n'est plus aujourd'hui qu'une curiosité historique (1).

Au point de vue des rites et des cérémonies, l'Église, qui n'apportait rien de nouveau ni d'original, puisa abondamment dans le bouddhisme, qui dérivait de la même source (2). Le R. P. Huc,

(1) La pratique des exorcismes remonte à l'époque néolithique. Pour faire sortir le démon logé dans la tête, on faisait alors un trou au crâne. On a retrouvé un grand nombre de crânes de cette époque portant la trace de cette opération. (*Rev. de l'École d'anthropol.*, 1893, p. 58.)

(2) Si le sens originel des rites et des symboles adoptés par la religion chrétienne nous est inconnu, c'est faute de recherches archéologiques. L'archéologie chrétienne n'a guère remonté jusqu'à présent au delà des premiers temps du christianisme, de sorte que l'origine de la plupart des figures symboliques est encore à trouver. (Burnouf).

Il en est de même de l'histoire religieuse des Hébreux, dont les plus anciennes traditions sont écrites sur l'argile, en caractères cunéiformes. Longtemps avant l'exode, Chanaan avait ses bibliothèques et ses scribes. Ces archives précieuses sont, encore aujourd'hui, enfoncées dans le sol, en Palestine, en Syrie, en Egypte, dans les ruines de Gaza ou Kirjoth Séphar et sous les hauts tumuli de la Judée méridionale. On n'a pas encore songé à exhumer ces reliques du passé, écrites sur l'argile impérissable. Cependant, l'intérêt de la science exige qu'elles soient l'objet de recherches systématiques analogues à celles qui ont fait jaillir de terre l'histoire si instructive de la vieille Egypte. (*Rev. archéol.*, déc. 1889, p. 359.)

envoyé comme missionnaire au Thibet (1), fut fort étonné de trouver chez les bouddhistes le rituel et les pratiques de sa religion : ostensor (fig. 3), cloches, encensoir (2), goupillon, crosses, dalmatique, bénédiction en étendant la main droite, culte des saints, paradis (3), enfer, jeûnes, processions, litanies, eau bénite, exorcisme, rien ne manquait, pas même la confession auriculaire (4). Le livre de l'abbé Huc fut mis à l'index. Un autre missionnaire, le P. Giorgi écrivait : « Lorsque j'ai vu qu'un peuple possédait déjà un dieu descendu du ciel, né d'une vierge, mort pour racheter le genre

(1) *Rev. de l'hist. des relig.*, 1891, p. 126. — Si le Lamaïsme du Thibet est d'une époque postérieure au commencement de notre ère, il n'est pas moins vrai qu'il ne fut qu'une transformation du bouddhisme. Quant à ce dernier « les fameux édits du roi Açoka, gravés à la manière des inscriptions achéménides sur les rochers de Kapur-da-Garhi et de Gimar, démontrent que ses dogmes étaient arrêtés, au moins dans leurs grandes lignes, environ 250 ans avant l'ère chrétienne. » (De Milloué, *Le Bouddhisme dans le monde*, 1894.)

(2) L'encensoir, dans lequel on brûlait des parfums en l'honneur de la divinité, faisait déjà partie du matériel de l'ancienne Egypte. On en trouve un exemplaire au musée égyptien du Louvre (salle des monuments religieux).

(3) Max Muller a publié un manuscrit bouddhique, traduit en chinois, 400 ans avant J.-C., qui contient une description du paradis. Le ciel bouddhique se divise en trois étages principaux avec un grand nombre de subdivisions, ce qui offre quelque analogie avec l'organisation de la hiérarchie céleste en trônes, puissances, dominations, etc. (*Rev. de l'hist. des relig.* 1888, p. 309.)

Les sacrements sont aussi d'origine bouddhique. Le brahminisme en comptait cinq : le baptême, la confirmation, la confession, le mariage, l'ordination. (Jacolliot, *La Bible dans l'Inde*. Paris, 1869, p. 313.)

(4) L'origine de la confession remonte au brahmanisme, où les confesseurs gourous remettaient les péchés en employant la formule même qu'on retrouve dans le rituel romain. Cette pratique existait chez la plupart des peuples de l'antiquité, en Grèce, en Perse, en Egypte. Les trois *meâ culpâ* du *confiteor* sont la représentation symbolique des coups de fouet qu'échangeaient les Hébreux, à l'imitation des Egyptiens, après s'être confessés les uns aux autres.

humain, mon âme s'est troublée, je suis resté confondu ». Cet aveu, bien que publié en latin, fut blâmé par la cour de Rome (1).

Le culte hébraïque, auquel on semble vouloir ne se rattacher que par un simple lien généalogique (la race de David) et nominal (Jésus), n'a rien fourni, en dehors du tabernacle, souvenir de l'ancienne loi, et du mythe effacé de l'agneau pascal.

Les prières et les oraisons, à l'exception de celles qui ne sont pas des psaumes ou des citations de la Bible, « sont animées d'un esprit qui n'a rien de sémitique ; beaucoup d'entre elles ressemblent, par le fond et par la forme, à des chants aryens dont nous possédons les originaux » (Burnouf).

Il en est autrement du paganisme qui, comme le bouddhisme, a été mis largement à contribution. Presque tout le costume du clergé en vient.

V. — *Costumes*. — La soutane noire avec ceinture à la taille était le vêtement des prêtres de Mithra, qu'on appelait *hierocoraces* (prêtres-corbeaux) à cause de la couleur de leur robe. Les aubes et les surplis rappellent les vêtements des prêtres d'Isis, dont la couleur blanche était commandée par la température (2). Les prêtres païens en avaient adopté l'usage, et c'est sous ce costume qu'on les voyait dans les processions dont Ovide

(1) *Alphabetum thibetanum*, Rome, 1742.

(2) Dans les fresques de Pompéi on voit les prêtres d'Isis, rasés, avec tonsure sur la tête, vêtus d'aubes blanches. Baronijs relate que les prêtres du paganisme portaient le surplis, l'anneau, la mitre et l'aube quand ils sacrifiaient.

nous peint la *candida pompa* (Fastes, V, 906). L'amict, porté aussi par les pontifes païens, avait pour but de couvrir (*amicere*) le cou. La chasuble, ample vêtement noué au cou et descendant jusqu'aux talons, était l'habillement des sacrificateurs phéniciens et égyptiens. Son nom vient de ce qu'il offrait l'aspect d'une cabane (*casula*) couvrant le prêtre (1). L'étole rappelle les bandelettes qu'on mettait sur le dos des victimes pour les mener à l'autel. Les peaux que les chanoines portent sur les épaules, le poil en dehors, rappellent les peaux des bêtes tuées pour les sacrifices, dont les victimaires païens s'affublaient de la même façon.

La coutume de se raser toute la barbe était spéciale aux prêtres dès la plus haute antiquité. Dans l'art chaldéen, le type barbu et chevelu représente les dieux, les héros, les princes, les guerriers et les pasteurs, le type rasé représente les prêtres. L'origine de cette coutume est la même que celle de la tonsure. On croyait, dans les temps primitifs, qu'une vertu magique résidait dans la chevelure. La légende de Samson dérive de cette idée (2). Chez les peuples anciens, le sacri-

(1) Les Romains avaient emprunté les costumes des prêtres égyptiens. Numa Pompilius ordonna que le sacrificateur (le prêtre officiant) fut vêtu de blanc. Ce vêtement s'appelait *Alba*, d'où l'on a fait l'aube. Sur l'aube, il enjoignit aux prêtres de porter une tunique peinte en couleur, avec un pectoral d'airain, qu'on a depuis changé en or et en argent. Aux costumes païens on a ajouté ceux des juifs, comme l'éphod, la zone ou ceinture et quelques parements.

(2) La légende de Samson, dont le nom en hébreux signifie le solaire ou petit soleil, se rattache à un mythe solaire correspondant au mythe d'Hercule dans le paganisme (*Rev. archéol.*)

fice de la chevelure, total ou partiel, était fréquent. On en trouve de nombreux exemples dans les religions. Le rasement des cheveux était le symbole de la consécration de la personne entière se traduisant par le sacrifice d'une partie d'elle-même (1). Chez les Égyptiens, les prêtres d'Isis, spécialement consacrés au culte du soleil, se rasaient le sommet de la tête en forme de disque. A Rome, Apulée nous montre cette tonsure symbolique sur la tête des prêtres d'Isis. Ce signe caractéristique du culte solaire n'a pas disparu.



125. — Bas-relief assyrien.

Le bonnet carré noir dont se couvrent les prêtres officiants est exactement la coiffure des flamines, prêtres de Jupiter à Rome, surmontée d'une houppe de laine ou de fil appelée *flammeum*. La petite calotte noire hémisphérique coiffait jadis les prêtres du collège des Arvales, à Rome, comme en témoignent des figurines en bronze remontant à cinq siècles avant Jésus-Christ.



126. — Coiffure du dieu Horus en Égypte.

Le bonnet des évêques rappelle l'ancienne coiffure en tête de poisson des prêtres chaldéens

1869, 334). De même la légende de Jonas restant trois jours dans le ventre d'une baleine n'est que la reproduction du mythe d'Hercule, avalé par le monstre marin qui va dévorer Hésione, et demeurant trois jours dans le ventre de la bête, à la suite de quoi il perd même ses cheveux (*Rev. archéol.* 1876, 384, note).

(1) *Rev. de l'hist. des relig.* 1837, p. 331. — Encore aujourd'hui les religieuses, lorsqu'elles prononcent les vœux ont les cheveux rasés.

qu'on voyait aussi, en Égypte, sur la tête des prêtres et de certaines divinités (fig. 125 et 126).

Quant à la crosse, vieux bâton des chefs de tribus, marque du commandement et de l'autorité, elle avait dès les temps les plus reculés cette signification



127. — Mon-
naie gau-
loise. loises (1) (fig. 127).

Dans le paganisme c'était le bâton augural, dont la crosse, dans les premiers temps du christianisme, fut l'exacte reproduction (fig. 128). On la modifia légèrement au XIII^e siècle en l'allongeant. Puis, la partie recourbée fut recouverte d'ornements, de pierreries ou d'incrustations, qui allèrent en augmentant jusqu'au XVI^e siècle (2). On peut suivre ces diverses modifications sur les sceaux épiscopaux du musée des Archives nationales.



128. — Bâton
des Augures.

Le vêtement des papes est aussi un emprunt au passé. Les rois de Babylone portaient un anneau d'or qui leur servait de cachet, des pantoufles que baisaient les rois vaincus, un manteau blanc, une tiare d'or d'où pendaient deux bandellettes. Le pape porte comme eux, un anneau d'or

(1) Henri de la Tour. *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, 1892. Monnaies des Bituriges cubi. M. A. de Mortillet l'a signalée en France sur un menhir et douze dolmens. M. G. de Mortillet l'a trouvée sur un cippe romain de Sikirie et sur un menhir de Glasinac. (*Rev. de l'École d'anthrop.* 1894, p: 391.)

(2) *Gazette des Beaux-Arts*, 1877, 529.

qui lui sert de cachet, des pantoufles que baisent les fidèles, un manteau de satin blanc semé d'étoiles d'or (1). La croix à quatre branches égales que porte le pape sur la poitrine est la même que celle qui se voit sur la poitrine du roi assyrien Samsi-Voul, qui régnait 835 ans avant Jésus-Christ (V. fig. 46).

VI. — *Prières*. — Les premiers peuples avaient été amenés à attribuer à la parole une vertu spéciale pour apaiser ou se concilier les forces mystérieuses de la nature. C'est cette idée qui a donné naissance aux pratiques de la magie et de la sorcellerie. Cette déification de la parole, du verbe, en mettant la puissance divine dans la main des prêtres, a permis à la caste sacerdotale de s'emparer du gouvernement.

« La prière, dit M. André Lefèvre, ce quémandage obstiné de l'égoïsme naïf, n'a qu'un seul et constant objet (les ex-votos en font foi), l'obtention d'une faveur déterminée. Elle favorise le rôle intéressé du prêtre ou sorcier, intermédiaire et confident de la divinité, qui négocie les conditions du marché, sans oublier la bonne petite commission. En définitive, c'est toujours lui qui empoche la forte somme. La vieille croyance à la puissance du hasard est tellement invétérée dans les cerveaux humains que les plus convaincus du rigoureux enchaînement des faits se laissent aller à supposer qu'il existe dans la trame universelle des

(1) *La Messe*, par Ragon. Paris, 1882. Dentu, édit.

trous par où on échappe à l'ordre des choses,



129. — Brahmine en prière
(Musée Guimet).

certaines nœuds que l'on tourne ou que l'on tranche, je ne sais quel déclinaison des atomes dont on peut mettre à profit les écarts et les caprices (1). »

Les gestes qui accompagnent les prières ont été empruntés au paganisme et au bouddhisme (fig. 129 et 130). Des fouilles, pratiquées dans les tumuli de l'Étrurie, ont fait découvrir un buste antique de femme ayant les mains jointes et les pouces en l'air, geste d'adoration et de prière (fig. 131) (2).

La coutume d'étendre les bras et de les relever légèrement en adressant des prières aux dieux était l'attitude habituelle des païens, comme l'attestent de nombreuses médailles antiques. Les prêtres bouddhiques s'agenouillaient pour prier (3). Cette même



130. — Adorateur
de Vischnou
(Musée Guimet).

(1) André Lefèvre. *Dict. des sciences anthrop.* V° prière.

(2) *Rev. archeol.*, 1894., p. 103.

(3) On voit au Musée Guimet des statuettes bouddhiques représentant des prêtres à genoux, en prière (*Petit guide illustré du Musée Guimet*, p. 46). Les Egyptiens s'agenouillaient dans les

posture était familière aux Égyptiens pour les



actes d'adoration, comme on peut le voir sur de nombreux monuments. Nous reproduisons ici, d'après Mariette (1), l'image d'une égyptienne en prière (fig. 132), et une autre représentant deux Égyptiens en adoration offrant leurs hommages à

131. — Buste antique de l'Étrurie.

Aménophis (2) (fig. 133). La même attitude était adoptée par les peuples anciens de l'Assyrie et de la Chaldée, comme en témoigne une scène représentée sur les portes de Balawat (3) (fig. 134). L'imposition des mains et le mouvement de la bénédiction sont des vestiges de l'ancienne mise en scène employée par les prêtres païens, pour endormir les malades dans les temples.



132. — Égyptienne en adoration.

Quant aux formules des prières principales, comme le *pater*, le *confiteor*, le *credo*, elles

actes d'adoration. Des fouilles récentes ont fait découvrir dans des tumuli d'Etrurie une terre cuite antique figurant une femme à genoux, en adoration. (*Revue archéol.*, 1894, p. 103.)

(1) Mariette. *Monuments recueillis en Egypte*. Paris, 1872.

(2) Perrot et Chipiez. *Hist. de l'art dans l'antiq.*, I, 26.

(3) *Ibid.*, II, 620.

semblent empruntées à celles du mazdéisme, puisées elles-mêmes dans les doctrines védiques.



133. — Égyptiens en adoration (Bas-relief).

Les Mazdéens pratiquaient la confession et récitaient le *confiteor* suivant : « Je me repens de tous mes péchés, j'y renonce. Je renonce à toute mauvaise pensée, à toute mauvaise parole, à toute mauvaise action. Je fais cet aveu devant vous, ô purs !... O Dieu, ayez pitié de mon corps, de mon âme, dans ce monde et dans l'autre. »



134. — Assyriens en adoration (Musée britannique).

Leur *pater* était ainsi conçu : « Je vous prie et je glorifie votre grandeur, Seigneur des Seigneurs, roi élevé sur tous les rois. Créateur qui donnez aux créatures la nourriture nécessaire de chaque jour ; Dieu grand et fort, qui êtes dès le commencement ; Dieu miséricordieux, libéral, plein de bonté, qui nourrissez, entretenez et conservez, que votre règne soit sans changement.

« Je me repens de mes péchés, de tous mes péchés ; je renonce à toute mauvaise pensée, à toute mauvaise parole, à toute mauvaise action. »

Le *credo* mazdéen était plus court : « O Dieu, juge grand, excellent, je me repens de mes péchés, je crois à Dieu et à sa loi ; je crois que mon âme ira au paradis, que l'enfer sera comblé à la résurrection, que les démons d'Ahriman seront anéantis (1). »

La prière a donné naissance au chapelet, qui permet de répéter mécaniquement les mêmes mots un grand nombre de fois. Ce sont les bouddhistes qui paraissent avoir inventé ce mode de prière



135. — Shīn-Ran tenant le chapelet (Musée Guimet).

(fig. 135. V. aussi fig. 41). Saint Dominique perfectionna le chapelet par l'invention du rosaire qui,

(1) Véron, *Histoire naturelle des religions*. T. I, p. 287. Paris, 1885.

en triplant les grains du chapelet primitif, permet de répéter les mêmes mots dans le même ordre cent cinquante fois de suite. Cela dépasse le chapelet Djou-Zou des pèlerins bouddhistes, qui a cent six grains, mais n'égale pas le dernier perfectionnement apporté à cette pratique par le procédé fameux du moulin à prières des bouddhistes, dont on peut voir plusieurs spécimens au Musée Guimet (1).

Le musée d'ethnographie du Trocadéro possède un chapelet moderne, classé sous le numéro 27.030, qui témoigne de la survivance des superstitions. A ce chapelet, trouvé près de Sens, dans une tombe du xvi^e siècle, était attachée une amulette antique, une flèche de l'époque de la pierre polie, avec monture en or (fig. 136). Au musée



136. — Chapelet avec une amulette antique.

Campana du Louvre, on voit deux colliers étrusques en or, portant chacun comme pendentif, une flèche semblable sertie dans l'or de la même façon. L'amulette du musée d'ethnographie, transmise de siècle en siècle à travers les âges, et conservée précieusement comme un objet sacré, a fini par être enchâssée dévote-

(1) La rotation de ces cylindres, couverts d'invocations et de textes sacrés, procure des bénéfices spirituels à l'opérateur. C'est un rite magique. Le mouvement doit toujours se faire vers la droite, c'est-à-dire dans le sens du cours apparent du soleil. L'imitation de la marche du soleil est un rite de propitiation parce que l'homme considéré comme œuvre pieuse d'imiter le mouvement de l'objet de son adoration. Le symbolisme de la roue chez les peuples indo-européens confirme cette interprétation magique primitive. A chaque tour qu'il fait faire au cylindre, le fidèle gagne la même dose de mérite que s'il avait lu d'un bout à l'autre les prières qui y sont renfermées.

ment dans un chapelet, dont elle doublait ainsi la vertu propitiatoire.

VII. — *Litanies*. — Les litanies ne sont que la reproduction, avec adaptation, d'antiques formules magiques, employées notamment en Chaldée, pour repousser les démons et obtenir des dieux des faveurs ou des guérisons. Les anciens dieux de l'Olympe ayant été remplacés par les saints, c'est à ceux-ci qu'on s'adresse maintenant dans la même forme et dans le même but.

Les maladies, dans les idées chaldéennes, étaient l'œuvre des démons. Aussi la médecine n'était-elle chez eux qu'une branche de la magie, c'était l'art de chasser les démons du corps humain, à l'aide de prières et d'invocations aux dieux. Voici un fragment d'une litanie, remontant à plus de deux mille ans avant Jésus-Christ, qui se trouve dans un recueil de prières copiées par ordre d'Assour-Banipal (1) :

Esprit du ciel,	souviens-t'en.
Esprit de la terre,	—
Esprits, seigneurs de la terre,	souvenez-vous-en.
Esprits, seigneurs des étoiles,	—
Esprits, ennemis du mal,	—
Esprits de la lumière et de la vie,	—
Esprits de la région inférieure,	—
Esprits des sept parties du monde,	—
Esprit, arbitre des Dieux,	souviens-t'en.
Esprit de Dieu, pontife suprême sur la surface de la terre,	—
Esprit des grandes parties du monde,	—
Esprit, fille de l'Océan,	—
Une litanie, divisée en vingt-huit formules,	

(1) Lenormant. *La magie chez les Chaldéens*. Paris, 1874, 128.

était spécialement recommandée pour guérir les ulcères, les maladies des viscères, la peste, la colique, l'empoisonnement, la fièvre. Ces formules ont servi de modèles aux nombreuses litanies affectées de nos jours au même usage (1).

Les Chaldéens avaient encore des litanies pour protéger de la captivité, des accidents, de la gelée, de la chaleur, des mauvais sorts. L'invocation pour chasser les démons du corps était « que le démon mauvais sorte ! » C'est exactement la formule employée par l'Église dans l'exorcisme.

C'était aussi sous forme de litanies que les cultes antiques célébraient les vertus spéciales de leurs divinités. On en retrouve la trace et même le texte dans les litanies modernes. Ainsi, la Vierge Marie, qui a succédé aux vierges-mères des mythologies, est aujourd'hui invoquée, dans les

(1) Il suffit de les comparer, par exemple, aux litanies de saint Vincent Férier, lequel est particulièrement invoqué pour la guérison des fièvres :

Saint Vincent, l'honneur de la ville de Valence,
 Saint Vincent, lis de pureté,
 Interprète de l'adorable Trinité,
 Trompette du salut éternel,
 Puissant en paroles et en œuvres,
 Prophète du jugement dernier,
 Très invincible dans les tentations,
 Très aimé de Jésus-Christ,
 Très puissant pour la résurrection des âmes,
 Santé des languissants,
 Refuge des fébricitants,
 Etoile de ceux qui espèrent en Dieu,
 Vainqueur des démons,
 Compagnon des anges,

Priez pour nous
 (Ora pro nobis)

Afin que, par vos mérites, nous soyons participants de l'éternelle félicité — Ecoutez-nous, s. v. p. (*Te rogamus, audi nos*).

Afin que, par vos prières, nous obtenions la rémission de nos péchés — Ecoutez-nous, s. v. p.

Afin que, par votre pieuse intercession, nous soyons délivrés de la fièvre du corps — Ecoutez-nous, s. v. p., etc.

(Vannes, Imp. Galles.)

litanies, sous les mêmes vocables et qualifications que ses devancières du paganisme :

Isis, <i>Reine du ciel</i>	a fourni: <i>Regina cœli.</i>
Isis, <i>Vierge immaculée</i>	— <i>Virgo immaculata.</i>
Isis, <i>Mère de Dieu</i>	— <i>Virgo dei genitrix.</i>
Isis, <i>Déesse de la chasteté</i>	— <i>Mater castissima.</i>
Isis, couronnée de <i>tours</i>	— <i>Turris eburnea.</i>
Isis, portant le <i>Vase mystique</i> ,	<i>Vas electionis.</i>
symbole des eaux fécondes	— <i>Vas honorabilis.</i>
du Nil	<i>Vas lætitiæ.</i>
Isis, <i>Consolatrice des affligés</i>	— <i>Consolatrix afflic-</i>
(dans les litanies des mys-	<i>torum.</i>
tères isiaques)	
Frigga, la <i>Reine des Vierges</i> ,	— <i>Regina virginum.</i>
de l'Edda	
La Vierge, <i>qui doit enfanter</i> ,	— <i>Virgo paritura.</i>
des Druides	
Cerès, la <i>mère universelle</i> , des	— <i>Mater admirabilis.</i>
litanies grecques	
Ops, portant la <i>clef du ciel</i>	— <i>Juana cœli.</i>
Hécate, couronnée de la <i>Rose</i>	— <i>Rosa mystica</i> (1).
<i>mystique</i> , à cinq feuilles	
Junon, <i>Reine de l'Olympe</i>	— <i>Regina angelorum.</i>
Uranie, la <i>déesse Etoile de la mer</i>	— <i>Maris stella.</i>
Phébé, l' <i>Etoile matinale</i> des	— <i>Stella matutina.</i>
litanies païennes	

VIII. — *Processions*. — L'usage des processions a été déterminé par le besoin de conserver aux yeux des populations attachées à l'ancien

(1) Dans la mythologie, la rose était née du sang de Vénus et d'Adonis. Elle figure comme fleur symbolique sur les statues de Diane d'Ephèse. V. sur ce sujet un article inséré dans le bulletin de la Société naturaliste d'Autun, 1897, X^e bull.

culte une de ses plus importantes manifestations extérieures. A Rome, les mystères se célébraient par des processions, dans lesquelles on promenait les statues des dieux et des déesses, que les confréries d'hommes et de femmes, d'ouvriers et d'affranchis, escortaient avec les prêtres, en chantant des litanies. Ovide décrit, dans *Les Amours* une procession en l'honneur de Junon : « Un autel reçoit la prière et l'encens votif. C'est là qu'au signal donné, suivant la coutume, par le son de la flûte, la procession annuelle de Junon se met en marche, en passant par des chemins couverts de tapis. Partout où doit passer la déesse, les jeunes gens et leurs timides compagnes couvrent de tapis le long des chemins. Les cheveux des jeunes filles sont chargés d'or et de pierreries ; vêtues de blanc, suivant la coutume grecque établie par leurs ancêtres, elles s'avancent, portant les objets du culte qu'on leur a confiés ; le peuple fait silence pendant la marche de la brillante procession. A la suite des prêtresses paraît enfin la Déesse elle-même. »

Voici maintenant une procession en l'honneur de Diane, que dépeint Apulée dans ses *Métamorphoses* : « La Déesse marchait portée en pompe. Des femmes, parées en vêtements blancs, la précédaient couvrant la terre de fleurs. Après, venaient un grand nombre de personnes portant des flambeaux, des cierges, des torches ; ensuite, une harmonie agréable, la flûte et la trompette retentissaient de doux accents. Puis venait la troupe agréable des enfants de chœur vêtus de

blanc, qui récitaient de jolis vers. Les pontifes et les prêtres de la religion, qui sont comme les astres de la terre, *avec leur tête rasée au sommet*, couverts d'un voile blanc, *portaient les reliques sacrées* des Dieux très puissants. Ceux qui étaient aux rangs suivants étaient vêtus de même et portaient les Autels. Puis, voici paraître les Dieux qui daignent marcher avec les pieds des hommes. Un autre portait le Coffret qui contient les Mystères, et qui couvre entièrement les choses qui doivent être cachées de la magnifique religion; l'autre portait en son heureux sein l'effigie vénérable de la souveraine Divinité. » Ajoutons que des « tapisseries » étaient tendues dans les rues où devait passer la procession et que dans les carrefours étaient dressés des « reposoirs », où stationnait la statue de la Déesse qu'on célébrait.

Les processions des quatre-temps pour assurer la pluie ou le beau temps, qui se pratiquaient déjà chez les Romains, ne diffèrent pas des pratiques du personnage que les Cafres appellent « le faiseur de pluie ». Les quatre-temps ont remplacé les quatre grandes Néoméniés, nouvelles lunes, qui se célébraient au renouvellement des quatre saisons. Les Rogations, destinées à appeler la bénédiction céleste sur les champs, sont la suite des anciennes fêtes rurales des *Ambarvalia*. Elles ont lieu à la même époque, au mois de mai, avec le même rite, processions dans les champs, et probablement les mêmes prières (1).

(1) Daremberg. *Dict. des antiq.* Vo Férieæ.

Le solstice d'été, qui marque l'apogée de la course du soleil, était célébré dans l'antiquité par des cérémonies cultuelles. A l'origine on brûlait, en l'honneur du soleil, des victimes humaines, qui furent ensuite remplacées par des animaux. Au moyen âge, à Lyon, à Paris et en Lorraine, on brûlait encore des chats enfermés dans des sacs ou dans des cages d'osier. Les feux de la Saint-Jean furent une transformation de la coutume primitive. Ils ont eux-mêmes été remplacés par la Fête-Dieu, qui ne date que du XIII^e siècle, et qui consiste à promener solennellement en procession l'ostensoir-soleil, à l'époque même où l'on promenait jadis processionnellement, à Athènes, la statue du Dieu-Soleil, sous un dais, qui s'arrêtait sous des reposoirs en feuillages.

La coutume de retenir de chaque côté par des cordons, le dais sous lequel on promène le Saint-Sacrement, rappelle les monuments de l'antiquité où l'on voit des personnages agenouillés retenant le soleil par des cordons. M. Layard, dans ses *Monuments*, a reproduit un de ces groupes. Au British Museum on voit une pierre, provenant d'un sanctuaire, près de Samos, représentant le dieu Soleil que deux personnages retiennent par des cordons (1).

Plusieurs siècles avant J.-C. les bouddhistes portaient, en procession, des bannières que l'Église romaine n'a fait que copier (2). (Fig. 137. V. fig. 56.)

(1) *Rev. de l'hist. des relig.*, 1890., 226.

(2) D^r Lebon, *La Civilisation de l'Inde*. Paris., Didot., 1887, 251.

Les anciens peuples, dont la religion reposait sur le culte du soleil, célébraient des fêtes religieuses aux quatre grandes dates astronomiques correspondant aux phases de cet astre, c'est-à-dire aux deux solstices d'hiver et aux deux solstices d'été.



137.—Bannière bouddhique

Au solstice d'hiver, 25 décembre, on célébrait la renaissance du soleil qui commence à croître à partir de ce jour. Au solstice d'été, 25 juin, on célébrait la fête du soleil à son apogée, puisqu'à partir de cette date il commence à décroître.

Les chrétiens ont donné à cette fête le nom de Saint-Jean, en s'appuyant sur cette parole de saint Jean concernant le Christ : « Il faut qu'il croisse et que je diminue. » (III, 30.) En effet, à la nativité du Christ le jour grandit, et à la nativité de Saint-Jean, il diminue, ce qui indique bien qu'il s'agit d'une fête astronomique.

IX. — *Chants.* — Les chants sacrés de l'Église romaine ont été pour la plupart empruntés aux mélopées antiques, avec élimination de l'élément instrumental (1). C'est ainsi que le magnifique chant *Lauda Sion* n'est qu'une copie exacte de la mélopée d'une strophe de Pindare (première Cythique). L'harmonie dorienne a inspiré le chant

(1) *La Mélopée antique dans le chant de l'Église latine*, par F. A. Gevaert. Gand, 1895, Hoste, édit.

mélancolique d'*In exitu Israël*. Le *Te Deum* et la *Préface* de la messe sont aussi la reproduction de célèbres mélodies grecques.

Les modes et les cantilènes de la liturgie catholique sont un reste précieux quoique bien défiguré de l'art musical gréco-latin. C'est de ce plain-chant, qui formait, au moyen-âge, avec quelques vieux chants nationaux, toute la musique de l'Europe chrétienne, qu'est sortie la musique actuelle devenue tout à fait profane.

Pendant les sacrifices païens on jouait de la musique. Il ne se fait point de sacrifice sans musique, disait Galien. D'après Strabon, durant les sacrifices de Cybèle on entendait le son des flûtes, des cymbales et des tambours. Les premiers docteurs de l'Église n'avaient pas assez de moqueries pour ridiculiser cette pratique des païens. « Vos dieux, leur disait Arnobe, prennent-ils plaisir à la musique? Se divertissent-ils à ouïr le son des cymbales et des tambours? Croient-ils qu'on leur a fait de l'honneur quand on leur a donné une sarabande? Et cela est-il capable d'apaiser leur colère? »

La seule excuse d'Arnobe, c'est que, de son temps, on n'entendait pas encore, dans les temples chrétiens, retentir le son des orgues, des instruments à cordes et à vent, des cymbales et des tambours, ce qu'il appelle irrévérencieusement une sarabande. Mais tout a bien changé depuis.

X. — *Cierges*. — Les païens avaient l'habitude d'allumer, en plein jour, des cierges, des

flambeaux et des lampes sur les autels des dieux, pendant les cérémonies religieuses. Les fidèles se rendaient aux cérémonies isiaques, munis de cierges et de flambeaux, pour honorer la lumière, principe générateur du soleil et des astres (1). Des luminaires brûlaient même en permanence devant les statues des dieux et les niches des carrefours. Une inscription trouvée à Rome, dans le temple de Diane, mentionne l'offrande, par un fidèle, d'une lumière perpétuelle pour obtenir la protection de la déesse.

Cette superstition fut d'abord condamnée par l'Eglise. Au III^e siècle, Lactance la poursuivait encore de ses sarcasmes (2). L'ironie et les prohibitions ne purent triompher des habitudes populaires. Après quatre siècles d'efforts impuissants et de vaines défenses, l'Eglise se décida à les adopter, et leur donna même un tel développement que, sur ce point, la revanche du paganisme ressemble presque à un triomphe.

X. — *Images*. — Il en fut de même pour les images des dieux et des déesses. Le culte de ces représentations anthropomorphiques fut longtemps interdit comme une idolâtrie. Les pères de l'Eglise, saint Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, étaient unanimes à repousser ces simulacres. L'hos-

(1) Lactance. *Instr. div.*, VI, 2.

(2) Parlant de l'introduction des lampes des païens dans les églises, Lactance disait : « S'ils daignaient contempler cette clarté que nous appelons Soleil, ils reconnaîtraient que Dieu n'a pas besoin de leurs lampes ». Vigilantinus protestait aussi contre l'introduction dans l'église de « la coutume des gentils allumant de viles bougies, pendant que le Soleil éclaire de mille clartés ».

tilité des premiers chrétiens contre le culte des images était tel que l'Eglise refusait le baptême aux artistes, aux faiseurs d'idoles, comme on les appelait (1). Le concile d'Espagne (305) défend l'usage des peintures dans les églises, « de peur que l'objet de notre culte et de nos adorations ne soit représenté sur les murailles ». En 393, saint Epiphane reprochait aux Carpocratens d'avoir chez eux des images et des statues de Jésus-Christ en argent et en autre métal. Il arrachait d'une église de Syrie une image devant laquelle le peuple priaït, en déclarant que l'Eglise prohibait cette superstition (2). Au VIII^e siècle, le concile de Hyérie, près Constantinople, composé de 338 évêques, interdisait encore le culte des images comme une idolâtrie.

Les populations n'en persistaient pas moins à fabriquer et à vénérer les images qu'elles étaient habituées, depuis des siècles, à considérer comme la représentation de la divinité. Il fallut céder à la puissance de la routine et confirmer ces habitudes en les adaptant au nouveau culte. En 787, le concile de Nicée consacra officiellement le culte des images de J.-C. et des saints, sous le nom de culte de *dolie*, réservant à Dieu le culte de *latrie*. Cette décision, quoique 138 — Déesse
signée par 305 évêques, fut vivement Arthémis.
attaquée par Charlemagne, qui fit même com-



(1) Tertullien. *De Idolatr.*, cap. XI (Raoul Rochette, *loc. cit.*).

(2) Collin de Plancy. *Dict. des reliques*, V^o Images,

poser contre le concile les fameux *livres carolins*. Il n'en fut pas moins canonisé, par un anti-pape il est vrai, ce qui explique l'omission de son nom dans le calendrier romain.



139.—Déesse
Arthémis.



140.—Tabernacle
de Diane.

On figura la vierge et les saints, sous le même aspect et dans la même attitude que les dieux et les déesses qu'ils continuaient à représenter, sans oublier le tronc destiné à recevoir les aumônes

des fidèles (1). On retrouve les types qui ont servi à symboliser la vierge Marie, notamment dans les images d'Isis (Vierge noire), qui ont fourni les images de la vierge Marie portant l'enfant Jésus (fig. 115 et 116), dans celles de la déesse Arthémis

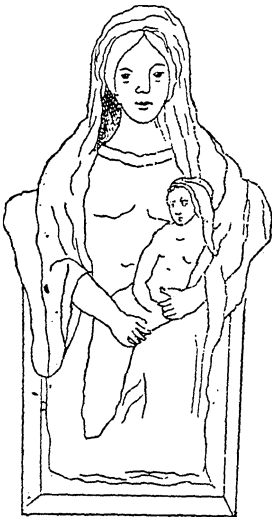


141.—La déesse Diane.

d'Ephèse (Vierge immaculée) (fig. 138), de la

(1) Le musée des antiques de la Bibliothèque nationale possède une statuette de la déesse Epona, dont le socle était muni d'un tronc pour recueillir les offrandes monétaires des fidèles.

déesse Arthémis de Chryse, dont le type est reproduit



142. — La déesse mère Déméter.



143. — La déesse Junon allaitant le dieu Mars.

par la Vierge de Fourrière, à Lyon (fig. 139) (1), dans les peintures d'Isis noires, symbolisant dans la vieille Egypte les ténèbres qui précèdent la lumière et dont on a fait les Vierges noires (2), dans un petit tabernacle de Diane provenant du temple de Jupiter à Alexandrie (fig. 140), dans une médaille de Diane reproduite par M. Mourant Brock (fig. 141), dans une figurine de la déesse Déméter, dont on a trouvé plusieurs milliers d'exemplaires à Poëstum, près du temple Neptune (fig. 142) (3), dans une statue de Junon allaitant son fils le dieu Mars (fig. 143) (4).

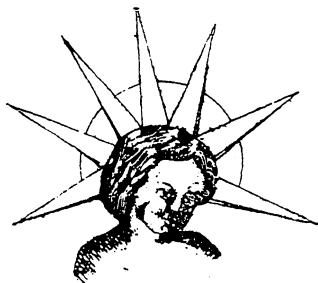
(1) Daremberg. *Dict. des antiq.*, V° Diane.

(2) Les madones noires d'Italie ne sont que d'anciennes statues d'Isis portant dans leurs bras le dieu Horus. Ces statues étaient vêtues de robes, comme le sont encore celles de la Madone.

(3) *Gaz. des Beaux-Arts*, 1880 ; I, 223.

(4) Millin, *Gal. mythol.* I, pl. 39, n° 142.

Les images païennes représentant les dieux la tête nimbée ont aussi servi de modèles aux



144. — Tête nimbée d'Apollon.

portraits des divinités chrétiennes. L'image antique d'Appollon (1), que nous reproduisons (fig. 144), pourrait facilement être confondue avec celle de l'enfant Jésus.

Les saints et les saintes ressemblaient si bien aux dieux et aux déesses, qu'il arriva parfois que ces derniers furent vénérés à leur lieu et place. Comparez l'image de la déesse Astarté gravée sur une médaille du musée historique (fig. 41) avec une statuette de sainte Marguerite, de l'abbaye de Westminster (fig. 145), et vous comprendrez comment les moines de l'abbaye de Saint-Evre ont pu prendre le portrait



de l'empereur Germanicus, 145. — Ste Marguerite, gravé sur un camée antique, pour celui de saint Jean l'évangéliste, et en faire le plus bel ornement de la châsse de sainte Aprone (2) ; comment un autre camée représentant Caracalla, fut pris pour l'image de saint Pierre, enchâssé dans un évangélaire du XI^e siècle, et donné ensuite.

(1) Didron, *Iconogr. chrét.*, p. 38.

(2) Babelon, *Cabinet des antiques*, p. 137.

par le roi Charles V à la Sainte Chapelle (1). Pareille mésaventure est arrivée dans la cathédrale de Chartres, à une relique insigne contenant « la chemise » de la Sainte-Vierge enrichie d'un superbe camée représentant saint Jean avec un



146. — Génie antique (Musée d'Architecture).

aigle aux pieds. Cette pieuse image, après avoir été vénérée pendant des siècles, fut transmise, sous la Révolution, au cabinet des médailles où l'on découvrit que c'était un camée antique représentant Jupiter (2). Dans la même église, une vieille statue druidique, placée sur un autel, a été métamorphosée en statue de la Sainte-Vierge. On pourrait multiplier ces exemples d'honneur inespérés rendus aux images des divinités du paganisme (3).

Dans l'antiquité, les divinités étaient souvent représentées avec des ailes : les mercures, les amours (fig. 68), les cupidons, les génies (fig. 146, v. fig. 43), les victoires (fig. 147,

après avoir été vénérée pendant des siècles, fut transmise, sous la Révolution, au cabinet des médailles où l'on découvrit que c'était un camée antique représentant Jupiter (2). Dans la même



147. — La déesse Diane et les Victoires (Médaillon d'Antonin).

(1) *Ibid.*, p. 138.

(2) *Ibid.*, p. 173.

(3) On voyait encore, en 1514, la statue d'Isis, la déesse des Parisii (Parisiens), dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Le cardinal Bricconnet fit briser cette figure vénérée par le peuple. On y trouve aussi un camée représentant la déesse

148 et 149), les sphinx (1). Les Egyptiens symbolisaient le soleil par un disque ailé. En



148. — La déesse Niké, sur une amphore grecque (332 ans av. Jésus-Christ).

Chalcédoine et en Assyrie, les divinités étaient figurées sous la forme humaine avec des ailes. C'est ce qui explique la vision d'Ezéchiel apercevant quatre têtes d'animaux célestes avec des ailes. Il voit aussi des chérubins ayant chacun quatre ailes, sous lesquelles apparaissent des mains d'hommes. Ces chérubins étaient les images des divinités

ailées de l'Assyrie, munies de quatre ailes, sous lesquelles apparaissent des mains humaines. M. Tylor a reproduit quelques unes de ces figures dans ses *Personnages ailés des monu-*



149. — La déesse Niké, dans la Grèce antique.

Minerve, qui ornait un évangélaire carlovingien de l'église Saint-Castor de Coblentz.

(1) Dans les fouilles de Delphes on a trouvé plusieurs représentations de la déesse Athéna, figurée avec des ailes (*Journal officiel* du 4 sept. 1893, p. 4334 et 4335).

ments assyriens. Les animaux évangéliques correspondent à quatre constellations, qui occupent, au solstice d'hiver, les quatre points cardinaux de la sphère et qui formaient jadis le cortège du dieu Soleil.

Une curieuse transformation, qu'on peut vérifier sur pièces, au musée Guimet, est celle d'un antique dieu indien représentant le Verbe, qui était figuré avec un doigt sur la bouche. Les Égyptiens en ont fait le dieu de l'Enfance, en représentant Horus, l'enfant divin, portant le doigt à la bouche ; les Grecs, par une autre interprétation, en ont fait le dieu du Silence ; les Romains, le dieu de la Nourriture, qu'il semble introduire dans sa bouche ; enfin, les chrétiens en ont fait saint Jean enfant, bien qu'il ne soit question de lui dans l'Évangile que comme homme.

Les figures ailées par lesquelles on représente les anges ne sont que la reproduction des cupidons, des génies et des victoires, dont ils ont pris la succession. Chez les Romains, chaque quartier avait ses lares et ses pénates protecteurs. C'était l'image des ancêtres et des mânes divinisés présidant à la vie de famille et aux fêtes populaires. À côté des pénates et des lares figuraient les génies, compagnons et guides des vivants, qui sont devenus les anges gardiens. L'expression commune, c'est mon bon génie, a même survécu à celle d'ange gardien.

Le culte des images, c'est-à-dire d'un objet matériel vénéré comme une idole, est une des for-

mes du fétichisme primitif. En Afrique, pour se préserver contre les mauvais sorts, détourner les calamités, se rendre les dieux propices et en obtenir des faveurs, les nègres se munissent de morceaux de bois sculptés, d'osselets, de perles, de cailloux blancs et autres objets consacrés par les féticheurs.

Les religions successives ont conservé ces pratiques (1). Qu'est-ce que le chapelet bouddhique, qui a donné naissance à la grande variété des chapelets de sainte Brigitte, du rosaire, de Notre-Seigneur, du Précieux sang, des Cinq plaies, de l'Immaculée Conception, du Sacré-Cœur, de la Bonne mort? Qu'est-ce que le cordon brâhmanique, qui est devenu le cordon de saint Joseph, de saint Thomas d'Aquin, du Précieux sang? Qu'est-ce que les scapulaires bleus, rouges, bruns, blancs? Et la médaille de saint Benoit, qui défend contre les sorts, et la médaille de saint Joseph, qui assure le succès dans les examens (2), et les autres médailles miraculeuses? Et les roses bénites, les *agnus dei*, les sacré-cœurs, en un mot, tout l'arsenal

(1) De nos jours encore on voit les naïfs adorateurs des fétiches se venger de ceux qui refusent d'exaucer leurs prières. En 1884, les habitants de Mouzon jetèrent dans la Meuse la statue de saint Winnibrod, leur patron, qui, malgré leurs prières n'avait pas arrêté la maladie du raisin. (*Rev. des tradit. popul.*, 1890, 576). De même saint Janvier a eu plus d'une fois maille à partir avec ses crédules fidèles.

(2) Les bouddhistes ont aussi un Dieu secondaire appelé Tsou-i, qui assure le succès dans les examens... à moins qu'on ne l'invoque sans foi, ou avec des offrandes insuffisantes. Ce qui permet à saint Joseph, je veux dire à Tsou-i, de ne jamais se tromper. Il est représenté en costume de mandarin, tenant un livre roulé à la main. On peut en voir un spécimen au musée Guimet (Religion de l'Inde. Salle IV, vitrine 22).

de la superstition moderne, sinon la copie et la survivance des amulettes et des talismans fabriqués par les nègres féticheurs.

En fait de superstitions, il n'y a rien de nouveau : si les noms changent, la crédulité est la même. En Grèce, on montrait à Métaponte les outils qui avaient servi à fabriquer le cheval de Troie ; à Phaselis, la lance d'Achille ; à Nicomédie, l'épée d'Agamemnon, et dans plusieurs autres villes, le vrai Palladium de Troie. Il y avait des statues de Minerve qui brandissaient la lance, des peintures qui pouvaient rougir, des images qui suaient, des sanctuaires et des châsses en nombre infini.



CHAPITRE VI

LES SAINTS

I. — *Origine et filiation.* — Le christianisme, tel que l'avaient conçu et établi les apôtres, avait pour objet essentiel l'enseignement de la morale, et ne comprenait d'autre pratique cultuelle que la lecture de l'évangile et la communion allégorique. Il n'y a dans les évangiles ni rituels, ni organisation ecclésiastique. Les temples dans lesquels se réunissaient les premiers chrétiens n'avaient ni décoration, ni ornements, ni images, ni statues. Cette tradition a été reprise dans les temples protestants. Lactance rapporte qu'en 303, le préfet de prétoire ayant pénétré par ordre de Dioclétien, dans le temple le plus considérable des chrétiens, à Nicomédie, pour le démolir, il n'y trouva d'autre objet de culte que l'écriture sainte, dont la lecture était faite aux fidèles,

Cette simplicité vouait le culte nouveau à une impuissance fatale, dans un milieu habitué aux pompes du paganisme, au sensualisme des cérémonies et aux pratiques réalistes du fétichisme. Il était destiné, en raison même de sa supériorité, à demeurer incompris et à disparaître. Les apô-

tres étaient de plus de quinze siècles en avance sur leurs contemporains.

Une circonstance fortuite vint lui donner cependant une vitalité inespérée. Les apôtres avaient été les pères de la doctrine, Constantin fut le fondateur de l'Église. Assassin de son père, de son beau-frère, de son fils, de sa femme et de son neveu, ne reculant devant aucun crime, aussi lâche que sanguinaire, aussi superstitieux que cruel, tel était le personnage.

A la veille d'une bataille, il invoqua le dieu des chrétiens, dont les chefs le flattaient et s'étaient glissés dans sa cour. La fortune ayant favorisé ses armes, par la victoire de Maxence, il en témoigna sa gratitude, en chargeant les chrétiens devenus d'utiles auxiliaires du gouvernement, de l'exécution des décrets qui frappaient les temples païens d'impôts et de confiscation au profit de l'État. Ces services furent d'ailleurs grassement payés sur les dépouilles sacrées. Plus tard, les biens des Arvales seront confisqués aussi à leur profit et les sanctuaires païens transformés en églises. La haine que la nouvelle secte manifesta contre l'empereur Julien provenait surtout de ce qu'il voulait faire restituer aux temples païens les biens dont ils avaient été dépouillés sous Constantin.

Quant à celui-ci, s'il a favorisé les chrétiens, il ne s'est jamais converti. Sa prétendue conversion n'est qu'une légende. Par la puissance souveraine dont il était revêtu, il était le surveillant, l'évêque de toutes les religions publiquement profes-

sées dans l'empire ; à ce titre, il intervenait dans toutes les querelles religieuses et sa décision faisait loi. Il n'était pas plus soumis au dogme chrétien qu'à un autre : il était arbitre souverain. En se servant des chrétiens pour assurer l'exécution de mesures fiscales, il faisait œuvre politique, rien de plus. Il était si peu devenu chrétien, que dans l'apothéose officielle et publique qui lui fut décernée sous son fils, il est représenté, sur les médailles commémoratives, vêtu du manteau sacerdotal païen et monté sur le char solaire. Les coursiers le portent au ciel et vers lui se tend, en signe d'union, la main droite du dieu soleil, à côté duquel il va se placer (fig. 13).

La décadence de la société romaine, alors en pleine décomposition, facilitait le développement du christianisme (1). Son expansion, favorisée par

(1) V. Michelet. *Œuvres de Marnix de sainte Aldegonde*. Introduction. Amsterdam, 1857. Gunst, édit. — Un grand nombre furent convertis en églises. C'est ainsi qu'à Rome seulement :

les temples consacrés à :	Junon,	sont devenus les églises de :	Saint-Michel.
	Hercule,		Saint-Etienne.
	La Fortune,		Sainte-Marie égyptienne.
	Saturne,		Saint-Adrien.
	Jupiter,		Sainte-Marie in arâ cœli.
	La Bonne Déesse,		— Aventine.
	Apollon Capitolin,		— au Capitole.
	Hercule au grand autel,		— au Marché à l'huile.
	Vénus,		— dans la Fosse peinte.
	Isis,		— in equirio.
			— des Fièvres au Vatican.
	Mars,		— de grâce.
	Vesta,		— d'en bas au Marché romain.
	Jupiter stateur,		— sur la Minerve.
	Minerve,		— la Neuve.
	Apollon et Diane,		— au Porche.
	Saturne et Apis,		
	Cybèle et tous les dieux,		Sancta Maria rotundâ.

les successeurs de Constantin, se manifesta par la destruction des temples et des sanctuaires païens ou leur confiscation. Malgré des mesures de violence et une série de persécutions, dont les décrets des empereurs chrétiens et le code sanguinaire de Théodose portent la marque, les masses demeuraient profondément attachées à l'ancien culte. Le paganisme, enraciné dans les cerveaux, vaincu mais non détruit, parviendra à reprendre force et vigueur. Il trouvera des routes secrètes pour pénétrer jusque chez ses persécuteurs et se substituer à leurs propres doctrines. L'éducation était restée païenne et pendant plusieurs siècles, le christianisme ne put créer un enseignement qui lui fût propre (1).

On croyait avoir radicalement supprimé le paganisme par le silence. Mais on n'élimine pas plus par le silence que par la violence, des croyances, des habitudes, des traditions invétérées. Les religions, comme toute institution humaine, sont soumises aux lois de l'évolution et de la survivance. Pour arriver à pénétrer les populations, pour prendre racine dans les milieux où elle s'était introduite, nous avons vu que l'Église avait dû s'assimiler peu à peu leurs cérémonies, leurs rites

(1) Les idées religieuses des Slaves contemporains ont conservé leur caractère païen. « Le christianisme, dit M. Famintsyn (*Ethnografitscheskoe Obozrienie*, t. XXV, 1895), a fait disparaître dans le peuple beaucoup d'idées païennes; il a remplacé les noms des anciens dieux par ceux du Dieu et des saints chrétiens. Mais malgré sa domination de mille ans, il n'a pu arracher du cœur du peuple les croyances et les traditions païennes profondément enracinées, ni faire disparaître les coutumes et les rites anciens; ils existent aujourd'hui après s'être liés aux fêtes et aux rites de l'église chrétienne. »

et leurs superstitions. Pendant plusieurs siècles, l'histoire de l'Église offre le spectacle de ces agrégations successives (2). Ne pouvant parvenir à convertir les païens, l'Église avait pris le parti de se convertir au paganisme. De même Mahomet ira plus tard au devant de la montagne.

L'Olympe païen continuant à vivre dans les souvenirs et dans la vénération populaire, il fallut capituler avec ces morts récalcitrants. Dans l'impuissance de les supprimer, on se résigna à reconnaître l'existence des dieux et déesses, et à les introduire dans le panthéon chrétien. Toutefois, ils reçurent, selon leurs attributs, leur nature et leur caractère, une destination différente. Les uns, comme Jupiter, Mars, Janus, Diane, Neptune, Minerve, Mercure, furent qualifiés démons et envoyés en enfer, les autres, considérés comme

(2) « On sait combien la religion chrétienne a emprunté de formules, d'emblèmes, de coutumes et même d'idées au paganisme et particulièrement au culte d'Isis. Et puis l'on ne se rend pas compte de la facilité avec laquelle les peuples superposent leurs croyances et leurs superstitions.

« Si le christianisme n'avait pas été le mouvement social qui a effrayé les sociétés païennes et amené les persécutions, beaucoup de croyants auraient accepté le nouveau culte sans renoncer à l'ancien. Jésus eût été pour eux un dieu de plus dans l'Olympe, et c'est sans aucune répugnance qu'ils auraient ajouté à leurs idées religieuses la foi en un personnage divin, fils de Dieu et qui n'aurait été pour eux qu'un nouveau fils de Jupiter.

« Beaucoup se croyaient chrétiens parce qu'ils portaient des amulettes chrétiennes, ou parce qu'il étaient affiliés aux protecteurs des sectes chrétiennes. Le prêtre de Rome et d'Auguste pouvait parfaitement être d'une association dont les emblèmes étaient d'origine chrétienne ou isiaque, ce n'était qu'un titre de plus aux faveurs célestes. L'exclusivisme en matière de religion n'était pas le fait de la société romaine; ses proconsuls élevaient des temples à tous les dieux locaux dont le culte était en honneur dans leurs provinces. Si la doctrine de Jésus n'avait pas menacé l'organisation romaine, il aurait eu ses temples officiels tout comme Osiris, Bacchus et les autres dieux de provenance étrangère. » (E. Guimet, *l'Asie des Égyptiens*, Lyon, 1872, p. 3.)

bienfaisants, furent qualifiés saints et logés en paradis.

Au VII^e siècle, saint Eloi, dans une instruction pastorale, interdit d'invoquer le nom « des *démons*, comme Neptune, Diane, Minerve et le génie » ; il défend aux femmes de porter au cou des sachets et « d'invoquer Minerve ou d'autres esprits mal-faisants » (1). Au VI^e, siècle saint Gall conversait avec le Génie de la montagne et le Génie des eaux, qu'il exorcisait comme démons (2). Grégoire de Tours fait dire par Clotilde à Clovis qu'elle veut convertir : « Mars et Mercure, qu'ont-ils jamais pu faire, ils possédaient plutôt un art magique qu'une puissance divine » (L. XII, ch. XXIX).

Les dieux païens rélégués aux enfers se vengèrent de cette disgrâce en revenant de temps à autre sur la terre tourmenter les mortels. Diane a joué pendant plusieurs siècles un rôle considérable dans les assemblées nocturnes des sorciers. Sulpice Sévère raconte gravement que saint Martin voyait souvent apparaître, sous la forme de démons, Jupiter, Vénus, Minerve et Mercure. Au XII^e, siècle, Guibert de Nogent nous montre un moine de l'abbaye de Flavigny recevant la visite d'un diable qui lui apporte un livre « de la part de Jupiter ». Vénus n'a pas encore cessé ses

(1) *Dict. des sciences anthropol.* V^o Paganisme — Le même procédé fut employé à l'égard des divinités étrangères, comme *Lug*, le Mercure gaulois, qu'adoraient les Arvernes et qui fut placé en enfer. (*Rev. de l'hist. des relig.*, 1880, p. 366.)

(2) *Rev. de l'hist. des relig.*, 1894, p. 277.

infernales persécutions. La mythologie chrétienne l'a même élevée, en compagnie de Belzébuth et de Cerbère, à la dignité de « prince des démons ». Ce détail nous est appris par une pieuse brochure (1), qui raconte l'histoire d'une possédée en ces termes : « Dieu permit que les trois *princes des démons*, Belzébuth (2) Astaroth (adoré jadis à Tyr sous le nom d'Astarté ou *Vénus*), et un autre nommé Cerberus (également honoré d'un culte public par les païens), entrassent en elle avec une légion de démons inférieurs, afin d'attirer sur cette simple et pieuse fille l'attention de tous ».

Il fallut des prohibitions nombreuses et répétées pour arriver à éteindre le culte de ces divinités, même après leur incorporation dans les cohortes infernales. En 566, le concile de Tours interdit encore de fêter le premier janvier en l'honneur de Janus, et celui de Narbonne, en 589, de fêter le jeudi en l'honneur de Jupiter.

Dans beaucoup de fêtes du moyen âge le christianisme et la mythologie païenne étaient mêlés ; on y voyait fraterniser Hercule et saint Christophe, saint Michel et Bellerophon ; l'olympé côtoyait le paradis (3).

(1) *La France au pied du Saint Sacrement*. Paris, Haton, 1872, in-18.

(2) Belzebuth, qu'on a transformé en prince des démons, était une divinité égyptienne, qui avait pourtant une fonction bien utile et bien inoffensive, celle de chasser les mouches. Son nom signifie maître, seigneur des mouches.

(3) Guechot. *Les Fêtes populaires de l'ancienne France*, 1880, p. 93.

Dans les pays vignobles, Bacchus, surnommé le grand saint Tortu, parce qu'il fait aller ses fidèles de travers, était l'objet d'un culte dont l'observation était assurée par l'abbé des vigneron. Cet abbé, élu par la corporation, veillait à ce que la statue du Dieu fut placée dans le haut du pressoir. Qui oubliait de fléchir le genou était puni. Cette fête du vin continuait l'anesthésie des Grecs et les *brumalia* latines. L'Eglise, pour la supprimer, substitua saint Vincent à Bacchus : les vigneron subirent saint Vincent, tout en continuant de fêter Bacchus (1).

À Aix, jusqu'au xvi^e siècle, la procession de la Fête-Dieu était précédée d'un cortège où dominaient les personnages mythologiques. « Pluton et Proserpine étaient entourés d'une troupe de Faunes et de Dryades ; Pan et Syrinx accompagnaient Bacchus assis sur son tonneau ; Mars et Minerve, Apollon et Diane tenaient compagnie à la reine de Saba ; Vénus suivait le char des Ris, des Jeux et des Plaisirs (2). »

Au xvii^e siècle la croyance à la déesse Cérès était encore vivace parmi le peuple de Paris. Dans les *Caquets de l'accouchée*, une des comères, parlant des esprits, dit : « N'est-ce point aussi la déesse Cérès, qui est sur l'église des Carmélites, qui demande ses intérêts sur les blés et les terres qui ont été gâtés dernièrement ? (3) »

(1) *Ibid.*, p. 134.

(2) *Ibid.*, p. 22.

(3) Edition Fournier, p. 75.

La persistance des traditions et des croyances populaires est si tenace, qu'aujourd'hui encore, les armes de la ville de Nantes portent cette invocation éminemment païenne : *Favet Neptunus eunti* (Neptune protège le navigateur) (1).

Les dieux païens transformés en démons ne comprenaient qu'une minorité de l'Olympe, les autres furent admis, à titre de saints, quelquefois même sans changement de nom, dans la cour céleste. Ce mode de transformation n'était pas sans précédent. Lorsque le polythéisme grec avait pénétré dans l'empire romain, on avait vu les divinités grecques, Hermès, Aphrodite, Athéné, Apollon, Artémis, Déméter, Hadès, Péséphone, introduites dans le panthéon romain, sous les noms nouveaux de Diane, Cérès, Proserpine, Mercure, Vénus, Minerve, etc. Les dieux orientaux impor-

(1) A Nancy, la fontaine monumentale élevée sur la place Stanislas, au XVIII^e siècle, est consacrée à Neptune, Dieu des eaux, dont la statue domine tout l'édifice. Ce même Dieu forme le sujet principal de la fontaine du Gros Horloge, à Rouen, qui date de la même époque.

Le 20 avril 1895, au Havre, en l'honneur de la visite du Président de la République, un portique monumental, élevé en face de la mer, était placé sous l'invocation du dieu « Mercure, patron du commerce », dont la radieuse image apparaissait entre les deux pilastres, comme une inconsciente survivance de croyances depuis longtemps disparues (V. *Journal du Havre* du 18 avril 1895).

En 1896, dans la catholique ville de Cholet, on voyait dans une cavalcade le char de l'agriculture, surmonté de la déesse Cérès, protectrice des moissons. — On lit dans le *Temps* du 3 juillet 1898, sous la signature G. Deschamps : « Je me permets d'annoncer la publication d'une revue intitulée le *Mercur poitevin*. Les organisateurs de ce recueil ont bien voulu me demander une préface. Ils ont invoqué (ce qui vaut mieux) la protection de la fée Mélusine, patronne du Poitou... »

Ces exemples, pris entre mille, prouvent que nous sommes, sans nous en douter, tout imprégnés des idées et des croyances du paganisme. Ses divinités ne sont pas encore pour tous, chimères, mensonges et fictions.

tés à Rome avaient subi un changement de dénomination analogue.

La qualification de saints qui allait être donnée aux anciens dieux dérivait elle-même d'une conception païenne. Les anciens avaient imaginé de peupler le ciel des héros et des empereurs qu'ils divinisaient après leur mort. Ces dieux secondaires, assimilés aux étoiles qui environnent le soleil, étaient l'objet d'un culte particulier, sous le nom de *divi* ou saints. Sur une inscription grecque de Sidon, de l'an 47 avant J.-C., on lit une dédicace à un « dieu saint » (1). Cette coutume ne s'introduisit cependant qu'assez tard dans le nouveau culte. Ce n'est qu'en 880 que le pape Adrien procéda à la première canonisation, qui devint la transformation officielle de la tradition païenne. La canonisation remplaça l'apothéose. L'identité était telle que, dans le latin du moyen âge, les saints chrétiens continuèrent à être désignés sous l'ancien nom païen de *divi* (2). Pour compléter l'assimilation, on les représenta la tête ceinte du disque stellaire, attribut des *divi* païens, qui ne figurait pas jusque-là dans les images représentant les apôtres et les martyrs. Dans l'église des SS. Cosme et Damien, à Rome, des peintures du vi^e siècle les représentent privés de cet attribut. Au moyen âge, une mosaïque de Saint-Clément, à Rome, les figure encore selon le mode primitif (3). Les couronnes funéraires, qui

(1) *Rev. de l'hist. des relig.*, 1890, p. 400.

(2) *Rev. archéolog.*, 1891, p. 400.

(3) *Ibid.*, p. 76.

correspondent à la même idée, étaient déjà en usage dans l'antique Egypte. Le *Livre des Morts* (chap. 19) en donne la signification. On peut



150. — Couronne mortuaire de l'antique Egypte.

en voir un exemplaire, d'une forme identique à celle de nos couronnes actuelles au musée égyptien du Louvre (fig. 150).

Le nombre des saints créés par les légendes et les traditions est incalculable. Au xv^e siècle, le chanoine Passau disait, qu'y eût-il autant de fêtes que de minutes, l'année entière ne suffirait pas pour les célébrer toutes. Dans l'impossibilité de faire rentrer une telle foule dans le cadre restreint du calendrier, on imagina, pour n'en méconter aucun, de consacrer un jour de l'année à la fête de tous les saints. C'était une sage précaution, dont les Athéniens avaient jadis donné l'exemple, en consacrant un autel aux dieux inconnus, afin d'éviter le ressentiment de quelque divinité vindicative omise par oubli (1).

Les bollandistes ont essayé d'opérer un classement. Leur œuvre, bien que comprenant le récit de 25,000 vies de saints, classés jour par jour,

(1) Dans le même but les Romains avaient élevé un temple à Cybèle et à tous les dieux, d'où son nom de Panthéon. Ce temple, transformé ensuite en église, fut consacré par Boniface IV à la Vierge Marie et à tous les saints. En même temps il institua une fête appelée Toussaint, qui remplaça, à la même époque (mois de mai), la fête de Cybèle et de tous les dieux. Plus tard, Grégoire IV, sur la demande de Louis le Débonnaire, la transféra au 1^{er} novembre, par la raison que cette époque, où l'on a recueilli tous les fruits de la terre, était plus propre que le mois de mai pour nourrir la grande multitude des fidèles qu'elle attirait à Rome.

dans cinquante-trois volumes in-folio, est restée inachevée : elle s'arrête au quatorze octobre. La fertile imagination des rédacteurs n'a pu réussir à dissimuler complètement le caractère apocryphe des miracles qu'ils prêtent si complaisamment à leurs héros. On y voit le même miracle attribué successivement aux personnages les plus divers. Celui des faux morts et des faux aveugles devenus ensuite ce qu'ils avaient voulu contrefaire, se rencontre dans 62 vies de saints ; celui des dragons liés avec des étoiles se renouvelle sept fois ; celui des clefs d'églises et d'objets jetés dans la mer et retrouvés, se reproduit sept fois ; celui d'anneaux d'évêques jetés ou tombés dans des rivières, avalés puis rendus par des poissons, neuf fois ; les stigmates de saint François, neuf fois ; enfin, le bâton de saint Georges, thaumaturge, fiché en terre et prenant racine, a produit trente arbres à son imitation.

Un certain nombre de saints n'ont d'autre origine que de vieilles légendes égyptiennes et l'imagination des auteurs coptes. Ces récits ont été ensuite admis dans l'Occident et sont devenus des récits historiques (1), comme la vie du grand saint

(1) *Rev. de l'hist. des relig.*, 1888, p. 100. Ces récits ont même subi de pieuses falsifications. M. Amelineau, en publiant les textes primitifs de la *Vie des saints chrétiens de l'Égypte*, a prouvé que les traducteurs « grecs ou latins, avaient trahi la vérité par d'habiles corrections ; que les hommes qu'ils nous avaient présentés comme des merveilles de grâce, comme des exceptions surnaturelles, avaient fort ressemblé aux autres hommes de leur pays, qu'ils avaient commis des actions qui n'étaient rien moins qu'admirables, et qui, dans d'autres pays auraient passé pour des crimes ou des délits de droit commun. » (*Rev. de l'hist. des relig.*, 1895, p. 57).

Georges que l'Angleterre a accepté pour patron bien qu'il n'ait jamais existé (1).

Il en est de même de saint Josaphah, dont la vie a été copiée sur la légende du Bouddha Çakya-mouni, au début du septième siècle, par un moine grec du couvent de Saint-Seba, nommé Jean. Le copiste s'est borné à transformer le bouddha en un saint chrétien. Nous possédons l'original sanscrit d'où a été tirée la version, c'est le *Latita-Vistara*, qui existait déjà au troisième siècle avant J.-C. ; les noms sanscrits ont été simplement remplacés par des noms syriaques. Voilà comment Bouddha a l'insigne honneur de figurer dans le martyrologe chrétien, et d'y être vénéré sous le nom de saint Josaphah, à la date du 27 novembre (2).

(1) La légende de saint Georges transperçant le dragon semble avoir été empruntée au mythe d'Horus transperçant le Typhon. Un bas-relief antique, conservé au Louvre, représente le dieu Horus à cheval, revêtu d'un costume militaire, perçant avec une lance le cou d'un crocodile engagé entre les jambes du cheval. C'était la représentation figurée de la lutte mythologique d'Horus (l'épervier) avec Set (le crocodile). Les images primitives de saint Georges le représentent dans la même attitude. (*Rev. archéol.*, 1876, 196). C'est à ce mythe que se rattache également la lutte de Persée et du dragon.

Les emprunts de ce genre sont nombreux : Minerve avait tué le serpent Egiés, la Vierge écrase la tête du serpent tentateur ; Hercule avait tué des dragons, saint Michel transperce de sa lance le dragon infernal. Beaucoup de légendes du moyen-âge touchant les dragons et les serpents ne sont que des rééditions de légendes antiques. La légende de sainte Marthe de Tarascon n'est que la reproduction de celle de Marthe, la contemporaine de Marius. La Marthe syrienne vivait 100 ans avant J.-C. Elle portait une mitre en poil de chameau qui avait deux longues bandelettes pendant derrière jusqu'à terre. On la voit ainsi sur un monument triomphal de Marius, occupée à détruire un monstre. Lorsqu'on la christianisa, au moyen-âge, sa bizarre coiffure se présenta naturellement à l'esprit des hagiographes, pour lier la bête, la Tarasque, dont elle délivra Avignon.

(2) *Notice sur le livre de Barlaam et Josaphah*, par Zotenberg, Paris, Imp. Nat., 1886. — *Rev. de l'hist. des relig.*, 1887, p. 94. — Burnouf. *La science des religions*, p. 198.

On sait comment a été fabriquée la légende de sainte Véronique. La tradition rapportait que J.-C. portant sa croix avait rencontré une femme qui lui essuya le visage et que l'empreinte était restée sur le linge (1). En souvenir de cette légende on représentait la tête du Christ sur un linge tenu par un ange ou par une femme qui symbolisait la religion. Au bas était écrit : *vera iconica*, c'est-à-dire, en basse latinité, véritable image. Au moyen âge, des moines ne comprenant pas ces mots, crurent, en les réunissant, y trouver un nom de femme et inventèrent l'histoire de Véronica (sainte Véronique) (2).

Une erreur analogue a donné naissance aux deux saintes Xynorides, dont l'une, d'après le martyrologe du cardinal Baronius, fut martyrisée à Antioche. Baronius avait lu dans une homélie de saint Jean Chrysostome, où il est question d'Antioche, le mot grec *Xynoris* qui signifie attelage par couple. Il avait pris ce mot pour un nom propre, ce qui lui avait suffi pour édifier une biographie aux saintes Xynorides, « l'une, dit-il, dont parle Saint-Jean Chrysostome dans sa quatrième homélie sur Lazare, et l'autre, plus jeune, qui brilla par sa noblesse aussi bien que par l'éclat de

(1) Ce linge authentique se trouvait jadis exposé en vénération dans trois endroits à la fois, à Rome, à Turin et à Jaen (Espagne). Pour expliquer cette multiplication, on imagina de dire que le linge ayant été plié en trois, l'auguste face s'y était imprimée en trois endroits, d'où les trois exemplaires (*Rev. archéol.*, 1851, 495).

(2) Thiers. *Traité des superstitions*. — Baillet *Fêtes mobiles*. — Saint Christophe n'a pas plus existé que sainte Véronique. Sa légende a été créée au moyen-âge, comme celle du Trou de saint Patrice et autres du même genre (*V. Rev. archéol.*, 1868, 187).

ses vertus, et dont parle saint Jérôme, dans sa huitième lettre à Démétride ». Une bulle de Grégoire XIII fixa au 24 janvier la fête de sainte Xynoride (14 janvier 1584). Plus tard, un savant helléniste découvrit l'erreur et démontra que, dans les textes invoqués, il ne s'agissait pas de deux saintes, mais d'un char à deux chevaux. Le cardinal Baronius ainsi démasqué, fit détruire l'édition de son martyrologe. Mais il en reste encore des exemplaires, à la bibliothèque de Bruges et à celle de Chambéry, dans lesquels, au 24 janvier, on lit l'édifiante biographie des saintes Xynorides, martyres d'Antioche (1).

On pourrait multiplier les exemples de ce genre. Ainsi les mots Eméthère (arriver) et Chalidoine (hirondelle), par lesquels on indiquait le retour des hirondelles au printemps, sont devenus saint Eméthère et sainte Chilidoine. Le 3 mars, le coucher d'un des poissons du zodiaque était indiqué sur les anciens calendriers par ces mots : *marin. astr.* (*marinum astrum*) ; le martyrologe en a fait, à la même date, saint Marin et saint Aster, martyrs.

L'origine de Notre-Dame des Sept-Douleurs n'est pas moins piquante. La déesse Diane, en Grèce, était représentée, comme l'Istar assyrienne avec un carquois dont les flèches semblaient sortir du dos. Au moyen âge, l'image de Diane fut prise pour la Vierge Marie. Les armes qu'on voyait

(1) Baron de Ponat. *Histoire des variations et contradictions de l'église romaine*. T. II, p. 143. Paris, 1882, Charpentier, édit.

paraître derrière la figure et comme traversant la poitrine devaient être des glaives, car il est dit dans un texte de l'évangile, « un glaive te traverse l'âme » (Luc II, 35). Ces symboles de douleurs étant au nombre de sept, on en fit les sept principales douleurs de la Vierge Marie. Une fois la légende établie et acclimatée, la Vierge fut représentée la poitrine ouverte et le cœur à nu placé devant la poitrine traversée par sept glaives. Puis, on assigna à cette Notre-Dame un jour de fête. Des sanctuaires furent placés sous son patronage, des publications spéciales, des prières, des images, des scapulaires et des chapelets lui furent consacrés. L'imagination pieuse ne s'arrêta pas en si bon chemin : aux sept douleurs de la Vierge, ci-devant Diane au carquois, on ajouta, par opposition, les sept allégresses de la Vierge, qui furent suivies des sept douleurs et des sept allégresses de saint Joseph, lesquelles donnèrent lieu au sept dimanches en l'honneur de saint Joseph, et au cordon de saint Joseph orné de sept nœuds (1).

Cette transformation d'un symbole sous des personnifications multiples était fréquente dans l'ancien panthéon. Les dieux païens, suivant les bienfaits ou les miracles dont ils avaient gratifié certaines localités, recevaient des noms différents ; dieu de Delphes, de Delos, de Tyr, etc. ; ces vocables se rapportaient à une même divinité (2). Par un

(1) *Rev. de l'hist. des relig.*, 1893, p. 112.

(2) Chez les anciens, chaque royaume, chaque ville se plaçait sous la protection d'un dieu tutélaire. Les Babyloniens avaient pour protecteur Bel ; Rhodes et Delphes, Apollon ; Rome, Jupiter

phénomène analogue, la Vierge reçut, selon les lieux et les circonstances, des noms divers : Notre-Dame de Chartres, de Sion, de Lourdes, de la Salette, de Charité, de Miséricorde, des Champs, de Compassion, de Bon Conseil, de la Victoire, du Temple, des Anges, du bon Mariage, de la bonne Mort, du suffrage et même de l'Usine.

Jadis, le culte de Bacchus était en honneur dans un grand nombre de localités qui prétendaient toutes avoir donné naissance au dieu et montraient la grotte où il était né. On vit de même, au moyen âge, plusieurs villes offrir simultanément en vénération le corps d'un même saint et se disputer l'honneur de localiser sa légende (1).

Le culte des saints offrait surtout l'avantage de faciliter l'incorporation des dieux païens personnifiant les phénomènes naturels et les vertus bienfaisantes des eaux, des plantes ou des minéraux, et, en général, de tous ceux dont il fallait renoncer à éteindre le souvenir. L'opération fut des plus simples.

A l'époque correspondant au mois de janvier, les Grecs célébraient des fêtes en l'honneur d'*Hermès* (Mercure) et de *Nican* (le Soleil); ces fêtes sont demeurées dans le calendrier catho-

Capitolin; Ephèse, Diane; Athènes, Minerve; Chypre, Vénus; l'Égypte, Isis et Osiris. Quand les saints eurent succédé aux dieux païens, ils prirent leur place comme protecteurs des peuples et des cités. L'Espagne adopta pour patron, saint Jacques; la France, saint Michel et saint Denis; l'Irlande, saint Patrice; l'Angleterre, saint Georges; la Pologne, saint Stanislas; le Portugal, saint Sébastien; la Hongrie, sainte Marie; Rome, saint Pierre et saint Paul; Paris, sainte Geneviève; Venise, saint Marc.

(1) *Rev. de l'hist. des relig.*, 1891, p. 182.

lique, aux mêmes dates, sous les noms de saint Hermès et saint Nicanor.

En février, Bacchus était adoré sous le nom de *Soter* (Sauveur), et Appollon sous celui d'*Ephoïbios* ; ces fêtes ont été maintenues sous les vocables de Saint Soter et de saint Ephébus.

En avril et en octobre, on célébrait la fête de *Dyonisios* (nom grec de Bacchus), qui était suivie le lendemain d'une fête en l'honneur de *Demetrius* ; on les retrouve toutes deux, aux mêmes dates, sous les noms de saint Denys (8 avril), et saint Démétrius (9 avril).

Le 4 avril figure la fête de saint Isidore, qui veut dire don d'Isis, et le lendemain, 5 avril, celle de saint Hégésippe, qui signifie en grec conducteur de chevaux. Or, ce même jour, les Romains fêtaient Appollon, le conducteur des chevaux célestes.

Au 6 mai, la fête de Cérés la blonde (*flava*) est devenue celle de sainte Flavie ; le 19, la fête de la *pudique* Diane, celle de saint Pudent ; et le 24, la fête du *Palladium* de Minerve, celle de sainte Palladie.

Au mois d'août se célébraient les *Saturnales* ; cette fête païenne continua de figurer au 22 août, sous le nom de saint Saturnin. De même, les jeux *Apollinaires* ont donné naissance à sainte Apollinaire, et la fête d'*Aphrodisia* (Vénus) à saint Afrodisius et sainte Aphrodisie. Le jour du signe de la *Vierge* (15 août), où Astrée remonte au ciel dans ce signe, est devenu l'assomption de la Vierge.

Au mois d'octobre, on trouve répétées, selon l'usage antique, les fêtes de saint Denys et de saint Démétrius, déjà célébrées au mois d'avril. Au moment des vendanges il ne faut pas s'étonner de voir Bacchus célébré sous la dénomination transparente de saint Bacque (7 octobre). Bacchus était aussi, à cette date, invoqué avec *Eleuthère*, sous le nom de *Dyonisios*, dans des fêtes appelées Rustiques, à cause de l'usage de les célébrer à la campagne. Ce qui fait qu'au mois d'octobre, on trouve une seconde fête de saint Denys, suivie de celles de saint Elcuthère et de sainte Rustique.

Au 9 décembre, la fête des *Gorgones*, déesses infernales symbolisant les ténèbres les plus longues de l'année, a été remplacée par la fête de sainte Gorgonie (1).

Bacchus ayant épousé le Zéphir ou le vent doux, on fêtait la nymphe *Aura placida*, qui est devenue sainte Aure et sainte Placide.

Une nouvelle fête, consacrée à Bacchus, se célèbre en décembre. On l'appelait *Dyonisie*. Le calendrier ne l'oublie pas : elle figure au 15 décembre, sous le nom de sainte Dyonisie (2).

La formule païenne *rogare et donare* est devenue saint Rogatien et saint Donatien, comme *flor et lux*, fleur et lumière, s'est transformé en

(1) De même la fête de la Purification de la Vierge a remplacé les Lupercales ou fêtes de Pan.

(2) Aux fêtes de décembre, consacrées à Bacchus, les paysans tiraient des amphores le vin de l'année. Les Dyonisies d'avril, se célébraient par des processions, alors que la vigne gonflée de sève et couverte de bourgeons sourit au milieu des larmes. Elles s'appelaient les grandes Dyonisies.

sainte Flore et sainte Luce. Le surnom de Jupiter, *Nicéphor*, est devenu saint Nicéphore, et celui de Junon, *Pélasgie*, sainte Pélasgie. *Athénée* (Minerve) a fourni saint Athanase et *Apollon* saint Apollonius et sainte Apollonie.

Enfin, l'année païenne commençant au mois de mars, il était d'usage, pendant la première semaine de ce mois, de souhaiter la bonne année par cette invariable formule : « *perpetuam felicitatem* ». Ces mots, consacrés par l'usage, l'ont été aussi par le calendrier, qui fête, en même temps, le 7 mars, saintes Perpétue et Félicité. Ces deux saintes n'ont pas seulement pris *corps* dans le calendrier, mais aussi dans des reliques si nombreuses, que, d'après Collin de Plancy, en rassemblant les ossements qu'elles contiennent on ne retrouverait pas moins de quatre corps à sainte Félicité, et cinq corps à sainte Perpétue.

Une opération analogue a substitué à Hélios (le soleil) saint Hélié, et les temples d'Hélios, généralement placés sur les pics des montagnes, sont devenus des chapelles de saint Hélié.

Les Slaves du littoral de la Baltique adoraient le dieu Svantovit, qui est devenu par consonance saint Vit. Mais, comme on ne change pas aussi facilement les croyances que les vocables, les Slaves continuèrent à saint Vit le vieux culte païen. L'abbé Helmold, dans sa chronique (I, 6) écrit : « Ce saint Vit que nous confessons martyr et serviteur du Christ, les Rugiens le vénérèrent commeun dieu. Ils lui ont dédié un temple, et de toutes les provinces slaves, on y vient demander

les oracles ou célébrer des sacrifices annuels. » De sorte que c'est toujours Svantovit, le dieu païen que les Slaves adorent sous le nom de saint Vit.

L'espèce canine elle-même, a fourni saint Guinefort, honoré dès le XIII^e siècle à Villeneuve de Dombes (Ain). Ce saint était, de son vivant, un chien lévrier que son maître tua injustement d'un coup d'épée. A quelque temps de là, le château de ce seigneur ayant été détruit, les paysans virent dans ce fait une punition du ciel, et ils rendirent au pauvre chien Guinefort des honneurs divins. Les mères apportaient leurs enfants malades sur son tombeau, et il s'y opérait des guérisons miraculeuses. En vain, le moine Étienne de Bourbon essayait-il de détruire cette superstition en faisant déterrer le corps du lévrier, qui fut brûlé sur un bûcher, la croyance populaire n'en fut pas ébranlée. Guinefort, saint et martyr, est encore aujourd'hui vénéré à Villeneuve de Dombes, comme patron de la paroisse, et il continue à guérir les maladies des enfants (1). Son culte s'est même répandu jusqu'en Bretagne, où il a un sanctuaire spécial à Lamballe. On l'invoque pour les cas désespérés par cette formule : saint Guinefort, — pour la vie ou la mort !

L'imagination populaire, par un procédé analogue à celui de l'Église, a créé, à l'aide de simples consonances, toute une catégorie de saints à usage domestique : saint Genou, pour le mal de

(1) Alfred Raimbaud. *Hist. de la civilisation française.*

genou ; saint Marcoul, pour le mal de cou ; saint Mains, pour le mal de mains ; saint Agnan, pour la teigne : saint Langueur, pour les maladies de langueur ; saint Cloud, pour les clous ; saint Bondon, pour l'embonpoint ; saint Ladre, pour la ladroterie ; saint Mammard, pour les maladies des mamelles ; saint René, pour les reins ; saint Fort, pour fortifier les membres ; sainte Clair, pour éclaircir la vue ; saint Criard, pour empêcher les enfants de crier et saint Boudard, pour les empêcher de bouder. Tous ces saints fantaisistes ont eu ou ont encore des fidèles selon les localités.

II. — *Culte médical.* — Les dieux guérisseurs ont fourni un notable contingent au nouveau Panthéon. Les anciens croyaient à la réalité des songes. La fonction du sommeil, l'ombre attachée comme un double à tout corps, leur ont suggéré l'idée des esprits, de l'âme, et ont donné naissance à l'animisme qui fut le début de la métaphysique. Le sommeil, provoqué fut une des importantes découvertes de la médecine antique. Il était pratiqué dans le temple d'Esculape, un des sanctuaires les plus fameux et les plus fréquentés de la Grèce. On a découvert récemment, dans les fouilles d'Épidaure, des inscriptions nombreuses relatant les guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession du dieu, sous le couvert duquel était appliqué le traitement (1).

(1) *Fouilles d'Épidaure*, par P. Kawadias. Athènes, Vlastos, édit., 1893.

Le temple d'Esculape, comme ceux consacrés à Sérapis, à Minerva medica, à Chalcas, à Podalgre, fils d'Esculape, et à d'autres divinités médicales, avait pour annexe un hôpital où les consultants étaient soumis à un régime spécial. Les malades y étaient préparés à la guérison par une sorte d'entraînement déterminé par une diète sévère de quinze jours, des bains simples ou minéraux, des frictions, des onctions et des fumigations. Comme complément s'ajoutait la suggestion provoquée par l'annonce répétée des cures merveilleuses, la musique, l'odeur des fleurs et des parfums brûlés. Puis, quand les malades étaient au point, l'ordre du prêtre commandait le sommeil, par des gestes solennels, par l'imposition des mains, et la porte du monde suggestif s'ouvrait. A ce moment, dit Gallien, le prêtre commandait comme un général à ses soldats, et les guérisons étaient fréquentes. C'est ce qui explique les pèlerinages nombreux et incessants à ces sanctuaires vénérés. Strabon, décrivant un de ces pèlerinages au temple de Canope, nous montre, sur une longueur de 120 stades autour du lieu saint, la route couverte par une foule bigarrée d'hommes, de femmes et d'enfants, mangeant, chantant, marchant en cadence, et s'interrompant pour écouter le récit des guérisons miraculeuses. En un mot, tout se passait comme de nos jours, et les miracles n'étaient pas moins abondants, si on en juge par le grand nombre d'*ex-voto* trouvés dans les fouilles d'Épidaure. Il est vrai que les médecins aidaient la divinité à ne pas se tromper dans

les consultations suggérées pendant le sommeil des malades et que celles-ci n'avaient de surnaturel que l'apparence.

Dans le temple de Minerva medica, à Cobar-diacum (Italie), parmi les *ex-voto*, on voit deux oreilles d'argent, offertes à la déesse, par Ballidius primus, en reconnaissance de la guérison des siennes (1). Dans un autre temple de Minerve, à Rome, on a retrouvé un grand nombre d'*ex-voto* en terre cuite, figurant diverses parties du corps humain, tête, mains, pieds, oreilles. L'un d'eux représente une tête de femme dont les cheveux sont clairsemés ; des stries qui sillonnent les parties dénudées simulent de petits cheveux qui commencent à pousser. L'inscription indique que c'est une offrande de Tullia Superiana à Minerve qui lui a rendu sa chevelure (2). Dans le temple d'Athena Cranaïa, en Grèce, on a aussi découvert une grande quantité d'*ex-voto*, figurines, bronzes, cônes, fibules et autres offrandes de fidèles guéris par la protection de la déesse. Les chapelles de la déesse Isis, en Égypte, étaient renommées pour les guérisons miraculeuses qui s'y opéraient, et les pèlerins affluaient dans ces sanctuaires vénérés. Le temple d'Isis, à Pompéï, contenait une sorte de chapelle où venaient dormir la nuit les initiés aux mystères isiaques, pour recevoir pendant le sommeil les conseils de la divinité (3).

(1) *Rev. de l'hist. des relig.*, 1888, p. 76.

(2) *Ibid.*

(3) Une reproduction réduite de ce temple se trouve au musée Guimet (Vitrine 17. Salle égyptienne).

Les anciens assignaient à certains dieux le pouvoir de guérir une maladie spéciale. Ils invoquaient Apollon contre la peste, Hercule contre l'épilepsie, Junon Lucine pour l'enfantement. L'Église romaine, continuant cette tradition, invoque saint Roch contre la peste, saint Valentin contre l'épilepsie, sainte Marguerite pour l'enfantement. Diane, déesse de la chasse, guérissait de la rage les chiens qu'on lui amenait dans son temple de Rocca (1), Saint-Hubert lui a succédé dans cette spécialité. Mais il vient, à son tour, d'être détrôné par un saint laïque, un savant, dont la méthode d'inoculation a remplacé les stériles invocations du temps jadis.

A Rome, on avait l'habitude de porter les enfants malades au petit temple de Romulus situé au pied du Palatin. Ce temple ayant été remplacé par l'église de saint Théodore, on continua de porter au saint les enfants malades, et, pour conserver cette coutume, tous les jeudis matin une bénédiction spéciale y est donnée aux enfants.

Les vieilles croyances aux songes et aux présages survécurent au paganisme. « Pendant le sommeil, dit Tertullien, sont révélés les honneurs qui attendent les hommes ; pendant le sommeil des remèdes sont indiqués, des larcins dévoilés, des trésors découverts (2). » Toute la littérature chrétienne est pleine de récits de songes et d'apparitions. Un trait commun à toutes les apparitions antiques et modernes, c'est l'illusion d'optique

(1) Elien, *Animaux*, XII, 22.

(2) *Liber de animâ*. Ch. 46.

qui fait toujours apparaître le personnage objet de la vision sous une forme gigantesque et environné d'une lumière éclatante. Ce phénomène caractéristique d'illusionnisme se rencontre à chaque pas dans la vie des saints et les actes des martyrs (1).

La coutume de dormir dans les temples, pour provoquer des songes à interpréter, était générale dans l'antiquité. L'interprétation était donnée par les Sybilles, qui avaient des livres spéciaux, dans lesquels était consignée l'explication de chaque phénomène. Ces livres, transmis d'âge en âge, sont devenus, sous des titres modernes : l'Oracle des dames, la Clef des songes, l'Art d'interpréter les songes, etc.

Les païens christianisés continuaient à croire aux oracles des Sybilles, saint Augustin prétend même que l'une d'elles, la Sybille Erythrœa, aurait prédit l'avènement du Christ (2). La pro-

(1) *Acad. des Inscript.* Séance du 23 août 1889. Note de M. Le Blant sur les songes et les visions des martyrs.

(2) *La cité de Dieu.* L. XVIII, ch. 23. — Dans le *Dies iræ*, le témoignage de la Sybille est joint aux prédictions de David :

*Solvat seclum in favilla
Teste David cum SYBILLA.*

Dans un mystère, représenté à Romans, à la clôture de la mission de 1698, figuraient les douze patriarches suivis de douze jeunes filles représentant les douze sybilles prophétesses : Persique, Lybienne, Delphique, Cimmérienne, Samienne, Cumée, Hellepontique, Phrygienne, Européenne, Tiburtine, Agrippine et Babylonienne, qui prédisaient la venue du Christ, suivies des douzes petits prophètes (*Bul. d'hist. eccl. du diocèse de Valence*, 1887, 129). — On voit des sybilles sculptées à la cathédrale d'Auxerre (xii^e siècle) et à celle d'Autun; d'autres sont peintes sur verre à l'église Saint-Ouen de Rouen et dans les cathédrales d'Auch et de Beauvais. Une chapelle des Sybilles, dans l'église Saint-Jacques de Dieppe, renferme douze niches destinées à autant de sybilles. Une chapelle des sybilles existe aussi à l'abside de St-Etienne à Châlons. (*Didron. Iconogr. chrét.*, p. 317).

phétesse Jézabel, dont parle l'Apocalypse (II, 20), était une prophétesse païenne, sybille chaldéenne, dont l'existence est attestée à Thyatire par une inscription (1). Ces croyances demeurèrent si vivaces, que les dormeurs consultants affluaient dans les églises, non sans raison, puisque Grégoire de Tours affirme que les nouveaux *divi*, les saints, leur apparaissaient, comme jadis les dieux païens.

La ville d'Égée, en Cilicie, possédait un temple célèbre, dédié à Esculape, où les malades se rendaient la nuit pour obtenir en rêve l'indication des remèdes qui devaient les guérir. Saints Come et Damien étant morts en cette ville, on leur attribua la succession des apparitions médicales d'Esculape. Ils continuèrent à guérir, pendant le sommeil, toutes sortes de maladies, et devinrent à leur tour les patrons de la médecine (2).

Au xvi^e siècle, on venait encore de fort loin chercher des songes révélateurs dans l'église de saint Antoine de Padoue (3). Mais la médecine ayant cessé d'être pratiquée dans les temples, cette coutume, qui n'avait plus d'objet, disparut peu à peu. Avec elle fut perdue, pendant des siècles, la pratique du sommeil provoqué par suggestion. Il n'en est resté trace que dans certains gestes rituels, comme l'imposition des mains, la bénédiction. Elle n'a été retrouvée que tout récem-

(1) *Rev. biblique*, 1895, 114.

(2) Véron. *Hist. nat. des religions*, I, 88.

(3) Cette coutume existe encore de nos jours, dans l'Archipel, à Lesbos, où les malades vont dormir dans les églises pour obtenir en songe les remèdes dont ils ont besoin. (*Rev. archéol.*, 1886, t. 125.)

ment par la science, qui lui a donné le nom d'hypnotisme.

L'imposition des mains était toujours accompagnée d'une invocation à la divinité. Voici, d'après la liturgie chaldéenne, la formule d'une de ces invocations adressée au soleil : « Seigneur grand, qui brille au milieu des cieux élevés ; héros vaillant, Soleil qui brille au milieu des cieux élevés ; dans les cieux élevés, auprès de tes trésors, les esprits célestes respectueusement et en joie s'approchent de toi ; ils exaltent ta couronne, ils t'élèvent en fête. Dans le repos de ton cœur les jours s'écoulent... » Puis, vient l'invocation spéciale pour le malade : « Toi, dans ta venue, guéris le mal de sa tête ; toi, qui affermis la paix, agis ainsi, guéris sa maladie ; apaise sa maladie... Soleil, à l'élévation de ma main, viens à mon appel ; que par ton ordre il soit délivré de son affliction ; que sa souffrance soit enlevée ; qu'il soit délivré de sa maladie!.. (1) »

La vertu supérieure que l'on attribuait à la parole, au Verbe, a donné naissance aux incantations et aux formules magiques. Chez les Chaldéens elles étaient innombrables. Il y en avait pour conjurer les esprits, pour les présages atmosphériques. Toute opération ou construction était accompagnée d'une formule d'invocation ou de malédiction. On en trouve dans les contrats, sur les temples, les statues, les amulettes, les cachets. Il y en avait pour chaque maladie. Les

(1) Henri Rawlinson. *Cuneiform inscriptions of western Asia.*

anciens, comme nous l'avons déjà dit, croyaient que toute maladie était produite par un être invisible qui tourmentait le malade ou le possédait. D'où les formules de conjuration récitées ou chantées qu'on retrouve chez les peuples de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie mineure. Elles devaient contraindre l'être malfaisant à se retirer, soit par leur efficacité propre, soit par la persuasion ou la menace. Les prêtres médecins ont profité de cette superstition pour introduire dans les rituels, sous forme d'invocation, le diagnostic de la maladie et prescrire le remède à appliquer. Par exemple, en cas de névralgie, après la description de la maladie, la formule se terminait ainsi : « Tu ne connais pas le remède ; viens que je t'enseigne le remède, viens, mon fils. Prends un seau et puise de l'eau à la surface du fleuve. Sur ces eaux pose ton souille sublime, fais briller ta pureté. Secoure l'homme fils de son Dieu. Enveloppe sa tête. Que la maladie de sa tête se dissipe comme une rosée nocturne, que ce précepte le guérisse, que Dieu le guérisse ! » En prononçant ces dernières paroles, le prêtre devait accomplir les rites ainsi prescrits par la divinité, lesquels n'étaient autres que les remèdes à employer (1).

III. — *Les eaux*. — En dehors des temples, la médecine se servait encore de la religion pour faire connaître les utiles propriétés de certains produits naturels et en propager l'usage. Les

(1) Lenormand. *La Magie chez les Chaldéens*. Paris, 1874, p. 22.



sources dont les eaux possédaient des propriétés thérapeutiques, celles qui contenaient des eaux sulfureuses, ferrugineuses, arséniquées, ammoniacales, etc., étaient placées sous la protection d'une divinité qui leur donnait leur vertu bienfaisante. A Tivoli (Italie), une source d'eaux sulfureuses appelées eaux blanches, *aquæ albulae*, était personnifiée par la nymphe Albunea, dont on allait consulter l'oracle. Le même culte se retrouve dans le polythéisme grec.

Les populations étaient fortement attachées à ces traditions, surtout dans les campagnes. On les consacra d'autant plus facilement qu'on avait déjà introduit dans la liturgie l'eau du baptême, l'eau bénite, les saintes huiles, le vin eucharistique et diverses eaux lustrales, dont les vertus purifiantes jouaient un grand rôle dans les religions antiques.

On transforma donc en saints et en saintes les nymphes et les dieux protecteurs des sources et des fontaines. Le culte des fontaines fut placé par l'église romaine sous la protection de saint Pons, dont le nom n'est d'ailleurs qu'une altération de *sancta Fons*.

Les nombreuses fontaines qui ont été consacrées à saint Ulrich étaient, longtemps avant le christianisme, l'objet d'un culte analogue. Saint Ulrich s'est borné à prendre la place d'un esprit des eaux, ce qui l'a fait représenter avec un poisson dans la main gauche. Il a suffi, pour expliquer cet attribut, de fabriquer après coup une légende. A Saint-Romain (Côte-d'Or) existait une vieille fon-

taine druidique, dans laquelle les mères plongeaient leurs enfants pour les guérir. Les Romains y substituèrent leur culte en plaçant sur la fontaine les effigies de Pluton et de Neptune. Les deux idoles païennes furent ensuite christianisées sous les noms de saint *Ploto* et de saint *Nepo*. « Il n'y a pas vingt ans, écrivait en 1772 Gaudelot, que les gens de la campagne honoraient encore les figures de Neptune et de Pluton sous les noms de saint Ploto et de saint Nepo, et on y apportait de cinq lieues les enfants malades ou leurs linges pour les tremper dans la fontaine. » Tant il est difficile d'extirper une superstition enracinée dans l'esprit populaire ! En voilà une qui a vécu vingt siècles et que le changement de deux religions n'a fait que modifier (1). A Salins, près de Mauriac, une fontaine dont l'eau passait pour guérir la teigne avait été divinisée par les Gaulois. Chaque guérison était suivie de l'offrande de quelque monnaie, déposée dans la fontaine. Cette fontaine druidique est devenue celle de saint Martin (2), et le vieux culte se continue, avec cette différence que les pièces de monnaie, au lieu d'être jetées, comme autrefois, dans la fontaine, sont recueillies directement par le clergé, conformément à la décision du Concile d'Autun (585), qui interdit d'acquitter les vœux dans les fontaines

(1) Guilemot. *Excursions archéologiques*. Dijon, 1873. — Les deux bustes antiques de Neptune et de Pluton ont été dispersés ; l'un d'eux était encore en 1825 chez M. Debroy à Saint-Romain. (*Ibid.*)

(2) *La Source minérale de Coren*, par M. Boudet, président du Tribunal de Saint-Flour.

et ordonne d'en verser le montant à l'église pour les pauvres.

M. Le Braz, qui a dressé un catalogue de deux cents saints bretons, a remarqué que chacun d'eux préside à une forme de maladie. « Parmi les deux cents saints que j'ai relevés, dit-il, je n'en ai pas trouvé un seul qui n'eût une spécialité curative. Il n'en est pas non plus qui n'ait sa fontaine sacrée. En réalité, c'est à la fontaine encore bien plus qu'au saint que l'on rend un culte » (1).

Ce que M. Le Braz a constaté pour la Bretagne se reproduit dans le reste de la France, et en étudiant l'histoire de chacune des sources et des fontaines ainsi vénérées, il serait facile de retrouver la divinité païenne dont le saint continue la fonction. Telle madone a directement succédé à un icône agreste du paganisme, lequel, à son tour n'avait fait qu'hériter des hommages précédemment adressés à la source elle-même.

Les religions en se stratifiant les unes aux autres, comme les dépôts calcaires des sources incrustantes, ont consacré et transmis le culte des eaux bienfaisantes en l'appropriant aux modes et aux croyances de chaque époque.

Un des plus curieux procédés de la thérapeutique, par l'usage de l'eau, fut l'invention de la sainte Chandelle d'Arras, dont tout l'honneur revient en propre au catholicisme. D'après la légende, cette chandelle avait été fabriquée au ciel même, en 1105, et apportée par la sainte

(1) *Bull. archéol.*, publié par le Ministre de l'Instruction publ., 1893, p. 317.

Vierge, qui avait promis à toute personne atteinte du mal des ardents qu'en versant une goutte de ce cierge « dans l'eau dont elle arrosera ses ulcères, à l'instant ce feu maudit s'éteindra (1). » Or, les maladies désignées jadis sous le nom de feu sacré, feu de saint Antoine, mal des ardents, tout ce groupe d'affections inflammatoires et pustuleuses, dont les progrès de la science hygiénique nous ont heureusement délivrés, étaient filles de la misère et de la malpropreté. Ce système de médication qui obligeait les fidèles à se laver, devait infailliblement donner de bons résultats. Le succès fut tel, que des cierges analogues, contenant un fragment de cire tiré du premier, furent placés dans un grand nombre d'églises du nord de la France et de la Belgique : à Saint-Pol, à Lille, à Douai, à Aire, à Courtrai, à Desvres, à Bruges, etc. Le prêtre ou le religieux inconnu qui a imaginé ce procédé a fait œuvre éminemment humanitaire. Sous une forme adaptée aux idées et aux préjugés de son temps, il a contribué à réaliser un immense progrès dont la postérité doit lui être reconnaissante.

IV. — *Les pierres.* — La même méthode fut appliquée au culte des pierres.

C'est un fait aujourd'hui établi que l'histoire du culte chez les Grecs a débuté par la litholatrie. Avant d'adresser leur culte à des statues représentant les dieux, ils adoraient les pierres, dont

(1) Abbé Proyart. *Le Sanctuaire de N.-D.-des-Ardents*. Arras, 1872, p. 24.

les formes mystérieuses et géométriques, cylindres, pyramides, cônes, étaient dues à la nature. Ils les croyaient tombées du ciel et envoyées par des dieux (1).

Chez les Hébreux, le culte des pierres était très répandu. Dans nombre de passages de la Bible il est question des pierres sacrées. Isaïe reproche à Israël d'avoir mis sa confiance dans les pierres des torrents : « Vous avez mis votre confiance dans les pierres des torrents. Vous avez répandu des liqueurs pour les adorer, vous leur avez offert des sacrifices. »

Certains dolmens recevaient des noms en rapport avec le culte dont ils étaient l'objet. Dans la Vienne, plusieurs dolmens étaient appelés pierres solaires ou pierres du soleil. Une pierre branlante de la province de Côme s'appelait *Sasso della luna* (2).

Après avoir vainement tenté de détruire ces superstitions, comme en témoignent de nombreuses décisions des conciles (Arles 452 ; Tours 567 ; Nantes 658 ; Tolède 681) (3), on prit le parti de les englober dans le nouveau culte. On rédigea même, à cet effet, des formules de consé-

(1) *Rev. de l'hist. des relig.*, 1837, p. 359.

(2) *Rev. archéolog.*, 1893, p. 203.

(3) Charlemagne, dans ses Capitulaires, défend de révéler les pierres et les arbres (liv. I., tit. 64). La vénération des pierres sacrées n'en continua pas moins. On en trouve encore la trace dans les campagnes, comme en témoignent certaines dénominations : la Roche aux fées, à Essé (Ille-et-Vilaine) ; la grotte des fées, en Indre-et-Loire ; la Cabane des fées, près de Felletin (Creuse) ; la Trioule des fadas (Cantal) ; la Tour aux fées, près du Mans ; le Pont des fées, à Baugé ; la Motte aux fées, à Vihiers (Maine-et-Loire), et de nombreuses pierres des fées en Bretagne et en Lotharinge.

cration qui n'étaient que des adaptations de la liturgie païenne. Le cardinal Pitra et Del Sotto en ont publié les textes (1).

Malgré cette transformation, le vieux culte des pierres sacrées devait se maintenir longtemps encore avec son caractère primitif. Dans certaines régions, comme la vallée de Larboust, dans les Pyrénées, les pierres sacrées sont tellement en honneur, que « les habitants s'ameutent pour en empêcher la destruction, et, si par hasard on réussit à en détruire une, ses restes, pieusement recueillis, deviennent l'objet de la même vénération (2). » La tradition rapporte même qu'un ouvrier qui avait consenti à façonner une croix pour surmonter une de ces pierres fut frappé de mort subite par le génie du lieu (3).

Les résistances ne furent pas partout aussi tenaces, et en général les dolmens, les menhirs et les pierres sacrées se laissèrent christianiser de bonne grâce. Le procédé, recommandé déjà par Théodose II (4), consistait à y faire planter, graver ou sculpter des croix. En Bretagne, presque tous les monuments mégalithiques ont été ainsi transformés. Dans l'Yonne, sur le sommet des pierres sacrées, le clergé fit placer des croix qu'on y voyait encore à la Révolution (5). Dans le même département, une statue de la Vierge

(1) *Spicilège* T. III, p. 337. *Le Lapidaire* du XIV^e siècle, p. 127. Vienne, 1882; *Rev. archéolog.* avril 1890, p. 144.

(2) *Rev. archéolog.*, 1893, p. 336.

(3) *Ibid.*, p. 335.

(4) *Code théodosien*, X, 23.

(5) *Rev. archéol.*, 1893, p. 335.

fut posée sur la Pierre qui Vire (1). Dans la Mayenne, une grande croix a été plantée auprès de la pierre dite Chaire du diable. Dans un menhir, à Hoëdic, on a pratiqué une niche pour une statue de la Vierge (2). Le même procédé a été employé en Maine-et-Loire pour christianiser le menhir de la Garde. En Espagne, la plupart des dolmens ont été métamorphosés en églises ou chapelles (3). A Saint-Germain-de-Vienne (Charente) un dolmen subit le même changement, vers le XII^e siècle (4). A Plouaret (Côtes-du-Nord), un grand dolmen est devenu la chapelle des sept saints (5). Au Mans, pour confisquer le culte païen d'un menhir, on n'a trouvé rien de mieux que de le transporter dans la cathédrale (6).

Un curieux exemple de ce genre est celui de la pierre sacrée de Fabié, à Fraïsse (Hérault).



151. — Pierre sacrée de Fabié.

Ce menhir, qui a de tout temps donné lieu à des superstitions et des légendes, porte la trace des cultes successifs dont il a été l'objet. Dans le bas une croix assez grossièrement gravée, remontant à une certaine antiquité, atteste l'ancien culte, à la partie supérieure, une croix latine, gravée en 1881, marque le nouveau culte (fig. 151). On trouve ainsi les deux

(1) Salmon. *Yonne*, p. 128.

(2) *Rev. archéol.*, 1893, p. 325.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

(6) Henri Martin, *Études*, p. 163. — C'est par un procédé analogue qu'à Paris, la légende de saint Denis et de ses compagnons

cultes juxtaposés et représentés par le même emblème (1).

Malgré toutes ces transformations, les vieilles croyances subsistèrent immuables, sous les vocables nouveaux. Ainsi, la vertu thérapeutique attribuée aux pierres percées ou trouées n'a pas encore disparu. A Kerongalet (Finistère) on plonge les membres malades dans une pierre trouée (2). Dans l'Yonne et à Draché (Indre-et-Loire), un menhir ou pierre percée remplit le même office. A Fouvent-le-Haut (Doubs), on insinue les nouveaux nés à travers une pierre percée, pour les préserver des maladies (fig. 152);



152. — Pierre percée de Fouvent

en Eure-et-Loir, on les fait passer à travers la dalle trouée d'un dolmen (3). A Traves (Haute-Saône), la pierre percée procure aussi des guérisons (fig. 153); à la Saint-Jean et à Noël on y fait brûler des chandelles (4). Dans l'île de Chypre, plusieurs



153. — Pierre percée de Traves.

Eleuthère et Rustique (V. *supra*, p. 181) a fait changer l'étymologie de Montmartre (mont consacré à Mercure, *Mons Mercurii*, qu'on prononçait d'abord Montmercre, puis Montmarcre), à laquelle on a substitué la fausse étymologie de *Mons martyrum*, mont des martyrs. (Quicherat. *Noms de lieux*, p. 59.)

(1) *Rev. de l'école d'anthrop.*, 1893, 323. — Il n'est pas rare de voir le mythe païen subsister à côté du nouveau, comme à Toulx-Sainte-Croix, où deux roches voisines s'appellent, l'une la Roche des fées, l'autre la Roche saint Martial. De même, Maguy-Lambert possède à la fois la Grotte des fées et la Fontaine du creux saint Martin. (Bulliot et Thollier. *La mission et le culte de saint Martin*. Paris, 1892).

(2) *Rev. archéol.*, 1893, p. 339.

(3) *Ibid.*

(4) *Rev. de l'école d'anthrop.*, 1896, 111.

menhirs sont encore vénérés comme pierres sacrées (fig. 154). Un d'eux, près de Diarysos, est appelé sainte Trouée. Les habitants l'invoquent pour la guérison des maladies ; on fait traverser l'ouverture par les enfants pour leur assurer un avenir heureux (1). A Polaincourt (Haute-Saône), un oratoire a été élevé à sainte



154. — Menhirs de Kouklia (Chypre).

Félicie auprès de la pierre percée, qui passe pour être son tombeau. Le vieux culte s'y continue sous l'invocation de la sainte. Le trou, ayant à peu près la forme d'un œil, a la spécialité de guérir les affections de la vue (2) (fig. 155). Dans la lande de Saint-Siméon (Orne), il y a un dolmen avec pierre percée, où l'on passe les malades pour les guérir. A Dourgne (Tarn), près la chapelle de saint Ferréol, on voit des roches percées de trous, où passent les boiteux et les paralytiques, pour se guérir. Il existe des pierres semblables, dans le Morbihan, dans les ouvertures desquelles on fait passer les hommes et les bestiaux malades, en vue d'obtenir leur guérison.



155. — Pierre percée de Polaincourt.

Dans les Landes, il y a des églises où sont pratiquées, entre les piliers de certaines chapelles,

(1) *L'Anthropologie*, 1896, 47.

(2) *Rev. de l'école d'anthrop.*, 1896, 114.

des ouvertures à travers lesquelles les mères font passer leurs enfants (1). Dans l'église de Quimperlé, on voit une pierre percée d'un trou circulaire à travers laquelle on passait pour guérir de céphalalgie (2). C'est une croyance analogue qui attribue la vertu d'un talisman aux pièces de monnaies percées dont les joueurs ont encore l'habitude de se munir.

A défaut de trou, il suffit de passer entre une pierre sacrée et le sol. A Ymare (Seine-Inférieure), on se glisse sous un dolmen pour guérir du mal de reins ; à Cressat (Creuse), les femmes passent sous le dolmen pour avoir des enfants (3). A Ardenne (Belgique), les malades se traînent sous une pierre tombale de sainte Begge pour guérir de la colique ; à Modène, ceux qui souffrent des jambes se glissent sous le tombeau de saint Gimignano. Dans le Finistère, les pèlerins se traînent à genoux sous des tables de pierres portant des reliques ; à Quimperlé, on se traîne de la même façon sous la tombe de saint Gurloës (4). A Saint-Josse (Pas-de-Calais), à la fête du saint local, protecteur d'une fontaine, on voit des bandes de paysans se disputer pour passer à plat ventre sous la châsse contenant les reliques du saint.

Une des singulières légendes auxquelles a donné lieu la croyance à la vertu miraculeuse

(1) *Rev. arch.*, 1893, p. 339. — Béranger-Féraud. *Superstitions et survivances*. Paris, Leroux, édit. 1896, 1, 530.

(2) *Ibid.*

(3) *Rev. archéolog.*, p. 340.

(4) *Ibid.*

des pierres est celle du lait de la sainte Vierge. Plus de soixante-neuf églises possèdent, en reliques, ce précieux liquide (1). On en trouve à Naples, dans l'église Saint-Louis ; à Padoue, dans l'église Saint-Antoine ; à Rome, dans les églises Saint-Nicolas, Sainte-Marie du peuple et Saint-Alexis ; à Venise, dans l'église Saint-Marc ; à Paris, dans la Sainte-Chapelle ; à Reims, Aix, Toulon, Gênes, Berre, Chelles, Le Mans, Soulac, Tolède, Poitiers, Saint-Denis, Bouillac, Soissons, Evron. « Il n'est si petite villette, disait Calvin, ni si méchant couvent, soit de moines, soit de nonnains, où l'on ne montre du lait de la sainte Vierge, les uns plus, les autres moins. Tant il y a que si la sainte Vierge eût été une vache, ou qu'elle eût été nourrice toute sa vie, à grand-peine en eût-elle pu rendre une aussi grande quantité (2). » A Nantes, la relique a reçu le nom de Notre-Dame-de-Créé-lait, parce qu'elle en procure aux mères qui en manquent. Il en est de même à Sainte-Radegonde de Pommiers (Deux-Sèvres). Le lait qui se trouve dans l'église de Chartres a été donné par la Vierge elle-même à saint Fulbert, atteint d'une esquimancie et d'une ophtalmie. Pour les autres reliques, une légende du xv^e siècle en explique ainsi la provenance : « Dans la grotte de Bethléem, le Christ cracha du lait, et la Très-Pure l'ayant essuyé le rejeta sur la muraille, et jusqu'à ce jour les chrétiens prennent cette poudre laiteuse comme une béné-

(1) *Rev. de l'art chrétien*, 1888, p. 485.

(2) *Traité des reliques*.

diction. » Pendant les croisades, les Templiers avaient tiré des sommes considérables de la vente aux croisés de petites bouteilles contenant du lait de la sainte Vierge (1). Le culte du lait divin a été consacré par une liturgie spéciale, comprenant des antiennes et des oraisons, qu'on trouve insérées en entier dans un manuscrit de la bibliothèque de Toulouse (2).

Or, cette poudre laiteuse n'est autre chose que de la galactite écrasée. Les propriétés astringentes de cette espèce de craie (azotate de chaux), qu'on trouve à la voûte des cavernes, et qui n'est plus guère employée aujourd'hui que par les tailleurs, l'avaient fait considérer, dès la plus haute antiquité, comme une pierre sacrée. Boëtius, dans son *Histoire des pierres précieuses*, écrivait, en 1647 : « La galactite rend un liquide comme du lait, et elle est douce. Les Allemands l'appellent « lait de la lune, *Mon Milch* ». Mêlée à l'eau, elle lui donne l'apparence du lait ; on en vend à Lucerne dans les pharmacies. Les médecins s'en servent pour sécher les ulcères ; il y en a qui en donnent aux nourrices pour augmenter leur lait. »

Longtemps auparavant, Pline avait signalé les propriétés de cette pierre : « La galactite vient du Nil. Lorsqu'on la brise elle rend un suc qui a la couleur du lait. On dit qu'elle donne du lait aux nourrices qui allaitent. »

Ses vertus étaient connues déjà du temps

(1) *Les conflits de la science et de la religion*, p. 195.

(2) MM. 145, fol 218.

d'Orphée, qui les célèbre, en ces termes, dans son *Lapidaire* : « Je t'offre une pierre également favorable à ceux qui adressent leurs prières aux dieux ; elle est pleine d'un lait divin... On a pensé qu'il fallait appeler cette pierre galactite, parce que si on la brise, il coule à l'intérieur une moelle blanche semblable à du lait.

« Quand tu verras les mamelles de tes brebis diminuées et pendantes, que feras-tu, cher enfant ?... Offre à la jeune mère une douce boisson qui sera mêlée à la galactite, afin qu'elle reporte à son berceau son jeune enfant nourri des trésors de son sein. »

Enfin, pour retrouver l'origine de cette vénération superstitieuse, il faut remonter jusqu'à l'ancienne Égypte, où la galactite était considérée, rapporte Damigeron, comme ayant le pouvoir « d'augmenter le lait des femmes qui en manquent » (1).

Telle est l'histoire de la fameuse « poudre laiteuse » qui, sous le nom de lait de la sainte Vierge, est offerte, en reliques, à la piété des fidèles. Son identité avec la galactite a été si manifestement établie, qu'un évêque, Mgr Barbier de Montault, a dû reconnaître lui-même, que « ce n'est en réalité qu'une pierre qu'on vénère sous le nom de lait de la Vierge » (2). Il ne trouve d'autre explication, pour excuser la supercherie,

(1) *Revue archéolog.*, 1890, p. 103 et suiv.

(2) *Rev. de l'art chrétien*, 1888, p. 485. — Cela est si vrai, que, dans le trésor de Vienne, en Dauphiné, la relique est désignée par ces mots significatifs : *de terra dicta lac virginis*.

que de supposer que des pèlerins ayant trouvé cette craie blanche dans la grotte de Bethléem l'auront baptisée du nom de lait de la sainte Vierge. Avec ou sans l'explication on n'en saisit pas moins le procédé employé pour créer les légendes pieuses, dont le lait de la Vierge peut être considéré comme le type.

V. — *Les pas*. — Le culte des pierres conduit à celui des pas. La croyance que les cavités des pierres sacrées ne sont autre chose que l'empreinte des pieds des divinités remonte à l'antiquité. Les anciens révéraient ainsi les pas de Pélée, Thésée, Oreste, Amphion, Hercule (1). Dans l'Inde, on vénère de même les empreintes des pieds de Bouddha, de Vichnou, de Siva, de Brahma. A Ceylan, on signale aux touristes l'empreinte de pieds de Goutama, que les sivaïstes rapportent à Siva, les vichnoutistes à Brahma, les musulmans à Ali, et les chrétiens à Adam ou à saint Thomas. Ici encore on retrouve le mode d'adaptation, par changement de noms, nécessité par la survivance des superstitions.

Le culte des pas a survécu par une simple transformation de vocable. Dans la Corrèze, on montre l'empreinte de la mule du diable (2); en Saône-et-Loire, de sa griffe; en Bretagne, de son talon; à Nottonville (Eure-et-Loir), de son béni-

(1) *Rev. archéolog.*, 1893, p. 225. — La station dite *Calceus Hercules*, dans l'Afrique du Nord, témoigne du souvenir de cette superstition.

(2) *Ibid.*

tier ; à Marnézia (Jura), de sa chaise. A Hambers (Mayenne), une pierre, qu'on a détruite en 1812, s'appelait la chaire du diable et portait la trace du corps, des mains et des pieds de messire Satanas. Dans une église de Poitiers, une pierre consacrée à sainte Radegonde porte l'empreinte du pied droit de Jésus-Christ, quand il vint au vi^e siècle, visiter la femme de Clotaire (1). Ce pied divin se trouve à Rome, dans l'église Saint-Laurent, à Arles, à Soissons (2) et à Jérusalem, où l'on voit aussi l'empreinte du turban de Mahomet sur la muraille d'une mosquée. A Meneac (Morbihan), l'empreinte des pieds de la Vierge est imprimée sur une roche, où l'on va poser les pieds des enfants en retard pour la marche. Dans la cathédrale de Fécamp on montre l'empreinte du pas de l'ange qui apporta jadis une goutte du précieux sang. Saint Martin a dû beaucoup voyager, si l'on en juge par la quantité de petites cavités qui ont reçu le nom de pas de saint Martin. Dans la Creuse, on trouve à la fois les empreintes du cheval, du mulet, de la mule, de l'âne et même des roues du char de saint Martin. Grégoire de Tours rapporte que de son temps ces saintes marques étaient déjà vénérées. A Brèches (Indre-

(1) Cette pierre, placée dans la chapelle du *Pas de Dieu*, est surmontée d'une plaque commémorative ainsi conçue :

Monument
du Pas de Dieu.
Le 3 août 587,

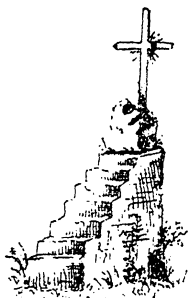
Notre-Seigneur apparut à sainte Radegonde...

En disparaissant, il laissa imprimée la forme de son pied droit
sur la pierre où il était appuyé.

(E. de Fleury. *Vie de sainte Radegonde*. Poitiers, 1873).

(2) Calvin. *Traité des reliques*.

et-Loire), un menhir, appelé pierre Saint-Martin, reçoit depuis des siècles, dans un creux pratiqué à sa partie supérieure, des offrandes en monnaies, affectées jadis au génie du lieu, et aujourd'hui au saint. A Viabon (Eure-et-Loir), une de ces pierres, dont les deux cavités sont devenues les empreintes du pied et du genou de saint Martin, a été, en 1883, élevée sur un petit monument surmonté d'une croix(1)(fig. 156).



156. — Pierre sacrée de Viabon.

Ligugé possède à la fois les marques du genou et de la mule de saint Hilaire et du pied de l'âne de saint Martin. Le pied de saint Martin et celui de la reine des fées sont gravés côte à côte sur une roche, à Baume, près Chambois. A Palalda (Pyrénées-Orientales), la porte de l'église fut ornée de fers à cheval sur les empreintes laissées par les ruades du cheval de saint Martin.

La popularité de saint Martin n'égale pas cependant celle de Gargantua, le noble fils du Dieu gaulois Belenus (2), dont la légende était répandue partout en Gaule et en Grande-Bretagne. C'est un souvenir qui appartient à toute une race et qu'on retrouve sur un grand nombre de monument mégalithiques. Près de Châtillon-sur-Seine, on voit les bottes de Gargantua à Saint-Priest ; à

(1) *Rev. des tradit. popul.*, 1889, 216.

(2) D'après un écrivain du XIII^e siècle, Giraud le Gallois. (*Rev. archéol.*, 1868, 187.)

Saint-Jean de Jacut, à Plévenon et à Saint-Germain-du-Corbeis, ses pieds ; à Varengeville-sur-mer son petit doigt ; à Sassenay (Isère), ses dents ; à Verdes (Loir-et-Cher), sa soupière et ses lunettes ; à Neaufles (Eure), sa pierre à affiler ; à Dormont (Eure), sa hotée ; à Corlay (Côtes-du-Nord), à Miremont (Dordogne) et à Veulettes son tombeau ; dans l'Yonne et l'Eure-et-Loir, son capuchon, sa tasse, sa quille. Son palet se voit à Tripleville (Loir-et-Cher), à Saint-Sigismond (Loiret), à Changé et à Alluyes (Eure-et-Loir).

Dans le Poitou, on montre l'empreinte de la jument de saint Jouin ; ailleurs, celle du cheval de saint Julien et celle des genoux de la mule de sainte Hélène. A la Salette, on expose à la vénération des pèlerins la pierre sur laquelle la Vierge s'est assise lors de son apparition (1). A Marseille, on montre la trace des genoux de sainte Marthe et de saint Lazare sur un banc de l'église Saint-Victor ; à La Louvèche (Ardèche), c'est le genou de saint François-Régis ; à Malte, le pas de saint Paul ; à Damas, le pas de Moïse ; à Moncontour, le pas de l'enfant Jésus ; à Saint-Pilon (Var), le pas de sainte Madeleine, et, à Jérusalem, les cinq doigts de l'ange Gabriel. Sur un rocher, près de Carpentras, on montre l'empreinte de l'étron de Dzupiter. A Bertigny (Pyrénées-Orientales), une pierre sacrée porte l'empreinte du pas de Dieu ! Ce n'est pas la seule : à Sognes (Yonne), un menhir, aujourd'hui surmonté d'une croix, s'appelle aussi le pas de Dieu.

(1) *Annales de N.-D. de la Salette*. Août, 1863.

VI. — *Le Phallus*. — Au culte des pierres se rattache le culte phallique. Malgré la déconsidération que l'Église jeta sur le fonctionnement génital, comme en général sur les soins hygiéniques relatifs au corps humain, sous l'influence d'un mysticisme exalté et d'une réaction excessive contre le naturalisme des anciens cultes, elle dut composer avec la vénération dont les anciens entouraient l'œuvre mystérieuse de la génération (1). Ce culte, par son caractère, correspondait, comme celui du soleil, à l'idée de conservation de l'espèce humaine. On en trouve la trace chez tous les peuples de l'antiquité (2).

(1) Au lieu de favoriser et d'enseigner les pratiques hygiéniques, l'Église les a, au contraire, combattues avec énergie. A la fin du 1^{er} siècle, saint Clément d'Alexandrie ne permettait qu'aux femmes l'usage des bains, qu'il appelait une impudente volupté pour les hommes (Barbeyrac. *Traité de la morale des pères*, ch. X, § 23. Amsterdam, 1728). Saint Athanase enseigne qu'il est défendu aux vierges qui ont pris J.-C. pour époux de se laver autre chose que les pieds, les mains et la figure, à condition de n'employer qu'une seule main à la toilette du visage. (*De virginitate*, Opera, t. II, p. 116). Saint Jérôme cite comme modèle saint Hilarion, qui conserva toute sa vie le même cilice. Ce fut une règle des couvents. En 355, dans la haute Thébaïde, un couvent de cent religieuses ne se lavaient jamais les pieds. Elles n'avaient pour vêtement qu'un cilice qu'elles gardaient jour et nuit, jusqu'à ce qu'il tombât en pourriture (F. eury, *Hist. ecclés.*, t. V, liv. XX, ch. IX). D'où les pestes, les épidémies et les maladies à l'état endémique qui ravageaient si fréquemment le monde et décimèrent les populations du moyen âge. A la honte de l'humanité civilisée, on a pu voir, en plein 19^e siècle, canoniser le pouilleux et immonde Benoît Labre.

(2) A l'entrée du Temple de Tyr, on voyait deux phallus de trois toises de haut. Hiram planta devant le temple de Jérusalem deux emblèmes analogues, portant chacun un chapiteau en forme de grenadier et couverts de fleurs de lys, emblème de Ctésis. (Rois II, ch. VII, v. 15 à 22). — Le culte phallique était pratique en Egypte et en Grèce. Au Japon il existe encore, surtout dans les campagnes, où des sanctuaires sont ornés d'ex-voto affectant la forme d'un phallus en bois, pierre ou argile. (J. Schedel, *Phallus cultus in Japon*. Yokohama, 1896).

La divinité qui présidait à la génération et que les Romains symbolisaient par le phallus, ne pouvait, en raison de sa fonction essentiellement utile, être reléguée aux enfers. Le bon sens populaire eût refusé d'accepter une telle décision contraire aux instincts primordiaux de l'humanité. On se résigna donc à consacrer le culte phallique en canonisant le divin Phallus, sous les désignations transparentes de saint Phal, saint Phallien, saint Phallier (1), sous le vocable relativement pudique de saint Genitour et sous les noms plus naturalistes de saint Fouti, saint Foutin, sainte Foutine. Ce n'est pas un simple rapport de consonance. L'expression « par saint Foutin » devint même un juron populaire, qu'on trouve dans Rabelais avec son sens grivois (2). Saint Foutin, qui n'est, comme saint Faustin, que la continuation du dieu *Futinus*, mentionné par Lactance, passe encore, à Varages (Var), pour féconder les femmes et guérir les maladies secrètes. On le retrouve à Poligny (Jura), à Veurdre (Allier), à Auxerre (Yonne) et au Puy (Haute-Loire), avec la même réputation. A Viviers, il s'appelle saint Foutin de Cruas. A Embrun, en 1585, les protestants détruisirent le phallus de saint Foutin qui figurait parmi les reliques de l'église ; ils avaient fait subir le même sort, en 1562, à celui qui se trouvait dans

(1) Un député de la Convention, Lejeune, de l'Indre, avait le prénom de Phallier.

(2) *Gargantua*, ch. XVII. — A Gelles (Puy-de-Dôme), un rocher volcanique célèbre, considéré comme un monument phallique, a reçu le nom de saint Foutin. (Bouillet. *Descrip. archéol. des mon. celtiques du Puy-de-Dôme*. Clermont-Ferrand, 1874, 62).

l'église Saint-Eutrope, à Orange. A Gironet, près Sampigny, une statue de saint Foutin passait pour rendre les femmes fécondes.

A peu de distance, sur une montagne, se trouvait la statue de sainte Lucie, avatar de la déesse Lucine, qui présidait aux accouchements, et dont elle a hérité les attributions. Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, y alla en pèlerinage (1). De même la *Vénus* latine, adorée par les populations gauloises, devint sainte *Venise*, qui hérita de la déesse la spécialité de guérir les maladies de matrice. Elle était invoquée à ce titre, dans l'Orne, à Ceton, Courthioust et Saint-Marc de Reno ; dans la Seine-Inférieure, à Bois-Guillaume ; dans le Nord, à Valenciennes ; en Belgique, à Tournai.

Pour terminer la liste des saints d'origine phallique, il faut ajouter saint Gengoult, saint Guignolet et saint Greluchon, dont la notoriété spéciale n'est pas encore éteinte. Ce dernier avait des statues, dans le Cher, à Déals ; à Bourges, dans la rue Chevreière et à Bourg-Dieu. Celle-ci n'était qu'une ancienne idole de Priape (2). Saint Guignolet était invoqué par les femmes stériles, à Chalette (Cher) et dans une chapelle près de Brest. Saint Guegan, à Argantel (Côtes-du-Nord), et saint Gilles, dans le Cotentin, remplissaient le même office (3).

Les noms de Guignolé, Guinolé, Gunols, Venolé, Guingalais, Guegan, Guchan, Gilles, Guilles,

(1) Dulaure, *Hist. des différ. cultes. Loc. cit.*

(2) Bérenger-Feraud. *Superstitions et survivances*, II, 193.

(3) *Ibid.*

viennent du mot latin *gignere* (engendrer), et les saints qui portent ces appellations, avec la réputation de guérir l'impuissance, ne sont en réalité que les transformations nominales de la divinité païenne qui présidait à la fécondité.

Le culte phallique s'est aussi manifesté par l'invocation d'organes spéciaux tels que les reins, d'où saint Regnaud et saint René, qui ne sont que des sanctifications de ces organes. En Anjou, saint René est invoqué par les femmes stériles avec des cérémonies qui indiquent clairement le but qu'elles veulent atteindre (1).

Le culte phallique a subsisté sous les formes les plus diverses (2). Dans le Finistère, le menhir de Plouarzel porte sur deux faces, à une hauteur d'un mètre, une ronde bosse ayant la forme d'une mamelle. Les nouveaux mariés vont à ce menhir se frotter contre les bosses afin de rendre leur mariage fécond. De nombreux menhirs ou pierres levées, à Kerloas (Finistère), à Locmaria (Morbihan), à Poligny (Jura), dans la vallée d'Arpe (Basses-Pyrénées), sont l'objet de pratiques analogues. M. Lenormand rapporte qu'on vendait à Rouen, vers 1852, sous le nom de gargans, de

(1) Bérenger-Feraud. *Superstitions et survivances*, II, 192.

(2) On a trouvé de curieuses représentations du culte phallique à Nizy-le-Comte (Aisne), qui sont reproduites dans le *Bul. de la Soc. Acad. de Laon*, 1853, II, 130. — En Périgord, « lorsqu'une femme est stérile, elle va en dévotion, soit à l'abbaye de Brantôme, soit à la chapelle saint Robert où à saint Léonard près du village de Jouvens, et toutes les femmes qui sont dans le même cas s'invitent à assister à la messe. Après la cérémonie, elles prennent le verrou de la porte de l'église, et le font aller et venir jusqu'à ce que leurs maris les ramènent par la main. » (De Nore. *Coutumes, mythes et traditions*. Paris, 1846, 159.)

petites figures priapiques que les jeunes filles mettaient dans leur corsage pour trouver plus facilement un mari. M. Léon de Vesly a donné au musée de Rouen une figurine en verre se rapportant à cet ordre d'idées, qui avait été portée par une de ses parentes (1). Les sculptures du portail et des stalles de certaines cathédrales portent encore des traces évidentes de ce culte. Un ciboire de la sacristie de Saint-Ouen de Rouen est orné de médailles antiques représentant des priapées.

VII. — *Les reliques.* — Le culte des reliques, qui se rattache intimement à celui des saints, est une des survivances du fétichisme primitif. Il a été favorisé et développé à l'excès par la caste sacerdotale, qui a été entraînée dans cette voie régressive par les profits énormes qu'elle en tirait. L'histoire du moyen âge offre maints exemples de querelles entre couvents et églises, se disputant la possession d'une relique de bon rapport. Un sentiment étranger au besoin culturel et même à la religion a fait donner à ces pratiques superstitieuses un développement inouï. On connaît le mot de l'abbé de Marolles, baisant dans la cathédrale d'Amiens la tête de saint Jean-Baptiste et s'écriant : « Dieu soit loué ! c'est la cinquième ou sixième que j'ai baisée dans ma vie. »

M. Ludovic Lalanne a publié un relevé des reliques répandues dans la catholicité, qui montre à quel degré d'aberration on arriva (2). Il en

(1) *Bul. de la Société d'anthrop. de Paris*, 1893, 251.

(2) *Curiosités des traditions.*

résulte qu'avec l'ensemble de leurs reliques on peut reconstituer : à saint André, 5 corps, 6 têtes et 17 bras, jambes et mains ; à sainte Anne, 2 corps, 8 têtes et 6 bras ; à saint Antoine, 4 corps et 1 tête ; à sainte Barbe, 3 corps et 2 têtes ; à saint Basile, 4 corps et 5 têtes ; à saint Blaise, 1 corps et 5 têtes ; à saint Clément, 3 corps et 5 têtes ; à saint Eloi, 2 corps et 3 têtes ; à saint Etienne, 4 corps et 8 têtes ; à saint Georges, 30 corps ; à sainte Hélène, 4 corps et 5 têtes ; à saint Hilaire, 8 corps ; à saint Jean-Baptiste, 10 têtes ; à sainte Julienne, 20 corps et 26 têtes ; à saint Léger, 5 corps, 10 têtes et 12 mains ; à saint Pancrace, 30 corps ; à saint Luc, 8 corps et 9 têtes ; à saint Philippe, 3 corps, 18 têtes et 12 bras ; à saint Sébastien, 4 corps, 5 têtes et 13 bras, etc.

Si invraisemblable que paraisse, au premier abord, cette étrange énumération, sa sincérité et son exactitude sont loin d'être contredites par les inventaires du mobilier de certaines églises.

M. l'abbé Deregnaucourt, dans son histoire du *Clergé du diocèse d'Arras*, affirme que l'abbaye de Flines possédait dans ses reliquaires : un morceau de la vraie croix, des cheveux de la T.-S. Vierge, des parcelles notables du saint suaire, des parcelles du vêtement de N.-S. J.-C., de la sainte éponge, de la sainte lance, une épine de la sainte couronne, une goutte du précieux sang, le vaisseau de la Madeleine, une partie du chef de saint Clément, une côte de saint Nicolas, et un doigt de saint Hubert (I, 161).

A Airc, une église non moins riche exhibait, outre les ossements d'une quantité de saints et de saintes, des onze apôtres, des dix mille martyrs et des saints innocents, trois morceaux de la vraie croix, une épine de la couronne, une goutte de sang du miracle, une dent de sainte Austreberthe, une dent de saint Pierre, le bras de saint Adrien, la jambe de saint Victor, le crâne de saint Jean-Baptiste.

La collection de la chapelle du Marché, à Saint-Omer, encore plus surprenante, comprenait, d'après un vieil inventaire publié par M. Vallet de Mirille : (1)

Un morceau de la vraie croix et de la lance ;
Des morceaux de la manne qui tomba du ciel
(*de manna quæ de cælo pluit*) ;

Un fragment du sépulcre de Jésus-Christ et de la robe de sainte Marguerite ;

Un morceau de la pierre sur laquelle Dieu a écrit avec son doigt (*digito suo*) la loi de Moïse ;

Un morceau de la pierre sur laquelle Jacob traversa la mer ;

Une goutte de la sueur de Jésus-Christ (*sudario domini*) ;

Un morceau de la verge d'Aaron et de l'autel sur lequel saint Pierre chanta ;

Des cheveux de la sainte Vierge (*de capillis beatæ Mariæ*) ;

Un morceau de la robe de la sainte Vierge ;

(1) *Catalogue des archives de Notre-Dame*, par Vallet de Mirille. (Mém. de la Soc. des antiq. de la Morinie. T. VI, p. XL.)

Un morceau de la fleur que la sainte Vierge présenta à son fils (*de flore quem beata virgo tenuit ante filium*);

Un morceau de la fenêtre par laquelle l'ange Gabriel entra pour saluer la sainte Vierge (*de fenestra per quam Gabrielus angelus intravit salutans beatam Virginem Mariam*) (1).

Plus miraculeuse encore était la relique d'un monastère de Jérusalem, qui contenait un doigt du Saint-Esprit (2).

On peut juger, par ces exemples, de la prodigieuse quantité de reliques, d'une authenticité au moins suspecte, offertes à la crédulité publique.

Presque tous les personnages de l'olympé catholique ont été mis à contribution pour former ce vaste contingent. Les reliques considérées comme les plus précieuses sont naturellement celles qui concernent la personne de Jésus Christ. Elles sont aussi nombreuses que variées. Sa tunique se trouve à la fois à Moscou, à Trèves, à Argenteuil et à Rome, dans les églises de saint Jean de Latran et de sainte Martinelle. Ses larmes, son sang, sa sueur, son nombril et même

(1) La *Revue religieuse* de Rodez et de Mende, du 7 juin 1876, affirme qu'à Conques (Aveyron), le monastère de Sainte-Foi possède le saint prépuce, avec du pain de la Cène, du sang de J.-C., le linge avec lequel il essuya les pieds des apôtres, des aliments qu'il distribua à ses disciples après sa résurrection, des cheveux de la sainte Vierge, un morceau de sa robe, de celle de J.-C., et de la colonne où il fut attaché.

(2) Draper. *Les Conflits de la science et de la religion*, p. 195.

son prépuce (1), ont fourni une abondante moisson ; la sainte lance se trouvait à Nuremberg, à l'abbaye de Montdieu, à l'abbaye de la Tenaille, en Saintonge, à la Selve, à la Sainte-Chapelle de Paris, à Moscou, à Prague, à Cracovie, à Rome, à Antioche ; les clous de la croix se sont tellement multipliés, que Dulāure en comptait une quarantaine, et Collin de Plancy plus de deux cents ; il en est de même de la couronne d'épines, de l'éponge et des autres accessoires du crucifiement ; quant au bois de la croix retrouvé miraculeusement, il s'est multiplié en tant de morceaux, que Calvin disait qu'en les réunissant on pourrait en faire le chargement d'un navire. En 1489, la Faculté de théologie de Paris décida qu'on devait à la croix de Jésus-Christ le même genre d'adoration qu'à Jésus-Christ lui-même, c'est-à-dire le culte de latrie (2).

Le culte de la croix présente un caractère fêti-

(1) Une église de Châlons possédait le nombril de J.-C. Son prépuce se trouve à la fois dans dix églises : à Colombes (Eure-et-Loir), à Puy-en-Velay, à Poitiers, à Metz, à Rome, à Anvers, à Haldesheim en Saxe, à Saint-Jean de Latran et à Conques (Aveyron). C'est une relique du saint prépuce, dite *Caro rubra* qui a donné son nom à Charroux. Elle était déposée à l'abbaye des ursulines. L'évêque Pie en a rétabli le culte en 1862. (Pie. *Allocution à propos des reliquaires de Charroux*. Paris, Giraud, 1863, in-8). Dans les *Révélation*s de sainte Brigitte, on lit : « De la peau qui fut ôtée à la circoncision de N.-S. — La sainte mère de Dieu dit : Lorsque mon fils fut circoncis, je gardai la membrane avec un grand bonheur partout où j'allais ; car, comment eussé-je pu la mettre en terre, ayant été engendrée de moi sans péché ? Quand le temps de mon départ du monde s'approchait, je la donnai en garde à saint Jean. » (*Les révélation*s célestes et div. de sainte Brigitte. Trad. par J. Ferraige, Avignon, Ségurier, 1850.) Voilà comment cette divine membrane a été conservée et se montre dans tant d'endroits à la fois — La sainte Larme se trouve à Liège, à Vendôme et à Allouage.

(2) Dupin. *Hist. des controverses*, ch. VIII.

chique si accentué, qu'à Rome, le crucifix en bronze de l'église Saint-Joseph a la bouche et le menton usés par les baisements des fidèles, de même que la statue de la Vierge, à Saint-Augustin, le pied de saint Pierre, en bronze, à Saint-Pierre, et le pied du Christ à l'église *Quo vadis Domine*.

Le culte des reliques, après avoir eu, à l'origine, une certaine utilité en contribuant à limiter, à tempérer et à canaliser les innombrables et grossières superstitions du moyen âge, a été peu à peu détourné de son but primitif pour devenir une source d'exploitation monastique. La Réforme porta le premier coup de hache dans la forêt de ces superstitions ; la Révolution continua cette œuvre d'épuration, par des mesures qu'un écrivain chrétien apprécie en ces termes : « Aucune chose ne peut vivre sans les conditions de son existence ; et c'est une dérision amère que d'accuser le vent de la tempête d'avoir jeté à terre l'arbre mutilé qui n'avait ni racine ni feuillage... Prenons-y garde, lorsque l'Assemblée constituante rendit son décret célèbre, le 13 février 1790, qui détruisait de fond en comble l'édifice monastique, elle ne faisait guère que proclamer une ruine déjà accomplie et promulguer un décret de la Providence (1). »

(1) P. Lorain. *Hist. de l'abbaye de Cluny*, p. 265.

CHAPITRE VII

LA SCIENCE

La religion a été la première forme de la science. Son apparition correspond à une des phases de l'évolution humaine succédant à l'animisme des sauvages et au fétichisme primitif. Sous le voile allégorique des mythes se cache l'explication des grands phénomènes de la nature. Les premiers prêtres étaient des savants, des philosophes, qui ont initié leurs contemporains, à l'aide de rites et de cérémonies symboliques, aux premières notions d'astronomie, de météorologie et aux pratiques médicales substituées à l'empirisme grossier et charlatanesque des sorciers et des féticheurs. Ils ont détourné au profit de la science les gestes et les prières par lesquels les premiers humains croyaient naïvement plaire aux puissances mystérieuses de la nature et mériter leurs faveurs. Cette croyance à la vertu de certaines formules et cérémonies s'est perpétuée sous la forme d'actes propitiatoires et de sacrements comme le Baptême, l'Ordination, la Communion, l'Extrême-Onction.

C'est par ces procédés que la religion a pu exercer, pendant l'enfance de l'humanité, une action éminemment bienfaisante. Elle était alors le principal organe du progrès et sans elle l'humanité serait encore plongée dans la barbarie.

Mais tout organe dont la fonction devient inutile, s'atrophie et finit par disparaître. Cette loi biologique s'applique, dans l'organisme social, aux religions ou plutôt à la religion, car elles sont toutes dérivées d'une même source, et se succèdent les unes aux autres par une série de transformations analogues aux métamorphoses d'un insecte. Quand une religion, ayant cessé d'être en harmonie avec l'état mental d'un peuple, est devenue incapable de procéder à sa vie, elle est éliminée et remplacée par une autre. En réalité, ce n'est qu'une nouvelle forme mieux appropriée aux besoins intellectuels et sociaux.

Ce changement ne s'opère pas sans une longue résistance. L'évolution mentale de la masse est si lente et la force de la routine si puissante, que les religions continuent à subsister bien longtemps après que leur incompatibilité soit devenue manifeste. Semblables à ce roi d'Espagne qu'on voyait encore assis sur son trône un mois après sa mort, les religions devenues caduques dissimulent sous les splendeurs factices d'une pompe extérieure les ravages de la décomposition qui, au dedans, les mine et les désagrège. Elle ressemblent, dit Quinet, à ces vieux arbres qui n'ont plus que l'écorce. Elles ne laissent pas de végéter et de couvrir au loin le sol d'une ombre noire, jusqu'à ce que le bûcheron ou la foudre les attaque. Alors ce n'est plus que poussière.

Le monothéisme, qui est le terme ultime de ces diverses transformations, se manifesta, à la fin du paganisme, par la fusion de toutes les divinités

en un seul Dieu maître et seigneur. Les fondateurs du christianisme voulurent faire prévaloir cette conception supérieure, mais leur tentative alors prématurée échoua contre la résistance posthume des dieux de l'Olympe. La conception monothéiste fut reprise, plus tard, par l'islamisme qui la fixa dans la formule célèbre : Dieu est Dieu (1) ; puis, par le protestantisme, qui rétablit définitivement la véritable tradition évangélique.

Amenée, par l'origine védique de sa doctrine, à copier et à imiter le bouddhisme, l'Église romaine lui a emprunté trois éléments anti-sociaux, trois germes de mort, la hiérarchie sacerdotale, le célibat et les congrégations. Le bouddhisme, qui avait été, à l'origine, une énergique réaction contre le ritualisme hindou et qui avait commencé par prêcher l'égalité et l'affranchissement, s'est ensuite transformé, en Chine, au Japon et au

(1) Le mahométisme a puissamment contribué au développement des sciences et des arts. On sait quel vif éclat a jeté la civilisation arabe dans les temps sombres du moyen âge. L'illustre khalife Al-Mamoun disait : « Ils sont élus de Dieu, ses meilleurs et ses plus utiles serviteurs, ceux qui consacrent leur vie au développement de leurs facultés naturelles ; ceux qui enseignent la science et la sagesse sont les luminaires et les législateurs du monde, lequel retomberait, sans leur secours, dans l'ignorance et la barbarie. »

L'islamisme est une des trois grandes formes du mahométisme et l'une des branches orientales du christianisme. Pour les musulmans, le Coran est un code. Leur droit particulier est inhérent à leur religion et ne saurait en être séparé. La propriété, le travail, la famille, ont chez eux une constitution différente de la nôtre. Le musulman ne répugne pas au travail, il sait que l'homme ne vaut que par ses efforts. Mais il n'entend pas que ces efforts aillent jusqu'à détruire l'homme lui-même, et pour vivre, sa nature contemplative et fière ne consent pas à perdre toute raison de vivre. Quant à la famille, la polygamie des honnêtes musulmans peut regarder en face et sans rougir la monogamie hypocrite de beaucoup de chrétiens.

Thibet, par l'organisation d'un clergé hiérarchisé et le développement pléthorique des congrégations, en une aristocratie théocratique, avide de pouvoir et de richesses, vivant en parasite aux dépens des peuples qu'elle a immobilisés et anémiés.

Les Thibétains, dit M. Elysée Reclus, sont un des peuples les mieux doués de la terre. Ils sont forts, courageux, gais, aimant la musique et le chant, pleins de douceur, d'humanité et de franchise. Mais ils manquent tout à fait d'esprit d'initiative. Aveuglément soumis à la domination de leurs prêtres, ils se laissent mener comme un troupeau. Ce que disent les Lamas est loi pour eux. Ils redoutent tout changement, tout progrès, craignant toujours qu'il ait pour but de détruire leur religion. C'est l'organisation sociale d'une ruche. Cet immobilisme fatal est devenu pour eux un idéal de félicité.

Le christianisme, à l'origine, fut aussi une réaction contre le judaïsme. Il commença par prêcher l'égalité, l'affranchissement, et même des doctrines communistes et anarchistes, qui, dans le désordre d'une société en décomposition, lui permirent de grouper la foule des mécontents et des miséreux. En même temps que cette propagande contre l'ordre social gagnait à la nouvelle secte une certaine clientèle, elle lui attirait des répressions légales, dont elle devait, il est vrai, prendre plus tard une terrible revanche contre les hérétiques et les dissidents. Cette situation précaire changea tout à coup avec Constantin. L'Église, officiellement substituée au paganisme, et

rayonnant sur toute l'étendue de l'empire romain, compléta son organisation par la constitution d'une caste sacerdotale modelée sur le bouddhisme.

Sa doctrine primitive dut aussi se modifier pour s'adapter aux milieux ignorants et grossiers qu'elle avait envahis. Pour asseoir son influence et son autorité, le clergé s'assimila les rites et les symboles du paganisme. Il en arriva à agréger tout le panthéon païen, à reproduire même les images et les statues des divinités, à consacrer le culte des eaux, des pierres, des pas et la plupart des superstitions et pratiques fétichiques auxquelles les populations étaient attachées.

En vain, des protestations courageuses s'élevèrent, au sein même des conciles, contre ces imprudentes concessions et cette restauration dangereuse de superstitions agonisantes. Ces protestations restèrent sans écho. Pendant des siècles les flammes des bûchers étouffèrent les voix dissidentes qui évoquaient la véritable tradition évangélique. Cette lutte héroïque d'une minorité d'élite, toujours écrasée et toujours renaissante, se continuait à travers les répressions sanglantes et impitoyables, lorsque la superbe envolée de la Renaissance vint favoriser un audacieux et suprême effort de restauration chrétienne. Deux nouveaux apôtres, Luther et Calvin, avec une autorité, un éclat et un retentissement incomparables, fulminèrent contre les superstitions qui travestissaient la religion du Christ et prêchèrent le retour aux saines doctrines de l'Évangile.

Cet appel éloquent détermina une véritable explosion de la conscience arienne. La Réforme put reconstituer le christianisme primitif en le débarrassant des éléments étrangers qui le défiguraient et l'étouffaient. Avec le protestantisme disparaissent la hiérarchie sacerdotale, le célibat des prêtres (1), les congrégations. Le sacerdoce est remplacé par le pastorat dont la mission se borne à l'enseignement moral. Tout homme est prêtre et doit librement interpréter l'Évangile d'après les lumières de sa raison.

Plus de culte fétichique : statues, croix, reliques, scapulaires, chapelets, cordons, médailles, sacré-cœurs, *agnus dei*, eaux bénites et miraculeuses. Plus de commerce d'indulgences, de confession, ni de théophagie. Il ne reste que le culte de Dieu, — hypothèse, si l'on veut, mais inoffensive, puisque les esprits les plus élevés et les plus indépendants s'en sont accommodés, — et la morale évangélique, dont les parties critiquables sont prudemment laissées dans l'ombre (2). Le reste constitue un ensemble de préceptes et de maximes légués par les philosophes de l'antiquité,

(1) Le célibat des prêtres n'est pas d'institution évangélique : « L'évêque doit être irréprochable, n'avoir épousé qu'une seule femme, être sobre, prudent, grave..., gouvernant bien sa maison, tenant ses enfants soumis... Que les diacres n'aient épousé qu'une seule femme, qu'ils gouvernent bien leurs enfants et leur propre maison. » (Paul. *Première à Timothée*, C. III, V. 1, 4, 12.)

(2) Ailleurs, au contraire, les doctrines communistes et anarchistes des évangiles seront exhumées, selon les circonstances, pour flatter et gagner la clientèle des prolétaires. Elles fourniront le sans-culotte Jésus et le socialisme chrétien. Les révolutionnaires ne manquent jamais de les invoquer à leur profit. C'est ainsi qu'on a vu récemment un russe du nom de Tolstoï extraire de l'Évangile toute la théorie de l'anarchie. (*Le salut est en vous*, par le comte Tolstoï.)

appuyés sur une profonde observation de l'homme, de ses besoins, de son rôle, de sa fonction, de son organisation, et auxquels la science moderne n'a pu encore substituer une morale supérieure donnant à la fois satisfaction aux sentiments égoïstes et altruistes et s'appuyant sur la double base de l'hygiène et de la solidarité.

Cette religion, probablement la dernière, a imprimé aux nations qui l'ont acceptée une féconde impulsion. En développant l'initiative individuelle, en favorisant le libre exercice de la raison, elle a contribué pour une large part au grand mouvement d'émancipation qui a abouti au XVIII^e siècle, à la Révolution, et qui s'est continué par le prodigieux épanouissement de la science (1). Elle a pénétré et vivifié les peuples qui tiennent aujour-

(1) « Le protestantisme a représenté une forme supérieure du christianisme adaptée aux besoins des peuples qui l'avaient accueillie. Il apprit à l'homme à discuter ses croyances et à régler lui-même sa vie. Tel qu'il existe aujourd'hui... le protestantisme implique une culture intellectuelle très supérieure à celle que la pratique du catholicisme exige, et représente dans certaines de ses formes la religion la moins en opposition avec la conception des choses résultant des découvertes modernes. » (D^r Lebon. *L'homme et les sociétés*, t. II, p. 339.)

— M. Taine, dans ses *Notes sur l'Angleterre*, parlant des temples protestants, dit : « Un homme cultivé peut s'y asseoir, il n'est pas rebuté par des superstitions trop basses. Point de petits décors, de poupées peintes, de parade mignarde, de postures, défilés et cérémonies machinales, surannées, dont les assistants ont oublié le sens. Les murs sont presque nus, les chants et les paroles sont en langue vulgaire, l'officiant ne fait point de genuflexions, sa tenue est d'un magistrat. Dans ses discours comme dans le culte le dogme recule toujours à l'arrière-plan ; avant tout il s'agit de l'art et de la volonté de bien vivre. La religion elle-même, avec ses émotions et ses grandes perspectives, n'est guère que la poésie et l'au-delà de la morale, le prolongement dans l'infini d'une lumineuse et sublime idée, celle de la justice. Un esprit qui a réfléchi peut accepter le tout, au moins à titre de symbole. De cette façon, et sans renoncer à son inter-

d'hui la tête de la civilisation, l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Suède, la Suisse, la Hollande. Les nations, au contraire, qui sont restées inféodées à une religion décadente en sont mortes : la Pologne et la Hongrie ont péri, l'Espagne agonise. La France, d'abord à la tête du mouvement, et un moment émancipée, est retombée sous le joug par l'apostasie de Henri IV. La Révolution a tenté un nouvel effort qui a échoué, « soit que la vigueur ait manqué pour achever la victoire, soit qu'en se proposant des buts trop éloignés, on ait manqué le plus nécessaire » (1).

Est-ce à dire que le protestantisme soit une

prétation personnelle, il reste en communication et en communion avec les simples qui sont auprès de lui. »

— M. Renan, dans une lettre publiée par la *Revue bleue* (mars 1895), écrivait : « La religion que j'envisage comme définitive... c'est la religion en esprit et en vérité, le culte du Père céleste sans prêtres ni cérémonies. Cela est indubitablement dans l'Evangile, et cela y est à l'état de pensée dominante. Si l'Eglise a déplorablement manqué à ce programme, il y a toujours eu des protestations au sein du christianisme, dans le sens évangélique pur. Enfin, la forme la plus avancée de l'Eglise de Jésus, qui est le protestantisme, aspire de plus en plus à ce culte pur. C'est en ce sens, et en ce sens seulement que j'ai pu appeler le christianisme la religion définitive. »

(1) Cette remarque d'Edgard Quinet rappelle les passages suivants de sa préface des *Ouvres de Marnix de sainte Aldegonde* : « Le sophisme le plus enraciné, le plus contraire à l'établissement de la liberté est celui-ci : que toutes les religions se valent au point de vue de la vérité, et même de la politique, en sorte qu'il n'y a nulle différence à établir entre les unes et les autres.

« Ce principe est le contraire de toute philosophie, de toute science, de toute histoire... car, loin que les religions soient toutes égales, il y a entre elles des différences, des degrés dans le vrai, des spécialités, des nuances, comme il y en a dans toutes les choses de la nature.

« Si la révolution française avait clairement vu ces degrés, ces différences, elle eût pu, en concentrant ses forces, ses inimitiés, ses décisions contre ce culte qui exclut la civilisation moderne, éliminer ce culte en laissant subsister le principe de la liberté, et ouvrir par là une ère nouvelle. Mais n'ayant fait aucune différence dans l'échelle des choses religieuses, elle a déchaîné contre

évolution idéale et définitive ? Il n'en est rien. Pour favorable qu'elle soit à l'affranchissement de la raison, cette religion sera elle-même éliminée à son tour, quand le développement et la propagation de l'instruction auront suffisamment pénétré les cerveaux du besoin de notions positives substitué à celui de fictions. Plus la masse est instruite, plus elle est initiée aux connaissances scientifiques, moins elle est enclin à rechercher l'aide et le secours de puissances supérieures. Le besoin religieux sera éteint le jour où les hommes seront assez raisonnables pour régler leur conduite sur la devise du bon Lafontaine : « Aide-toi et le ciel t'aidera. » Ce jour-là, les religions auront terminé leur œuvre, et l'humanité, éclairée, émancipée, en pleine possession d'elle-même, ne conservera pour les organismes primitifs de la civilisation et pour les vieilles chansons qui ont bercé et consolé nos pères, qu'un pieux souvenir.

Mais, combien de siècles s'écouleront encore

soi la religion même, sans trouver d'appui nulle part pour déplacer irrévocablement la borne du vieux monde...

« Au lieu de chercher vaguement des ennemis à tous les bouts de l'horizon, sans en atteindre aucun, il s'agit de concentrer vos vues, vos forces, vos volontés dispersées, sur le point unique qui est le centre d'où partent toutes les attaques dirigées contre vous... il s'agit non plus de disperser vos paroles, vos répugnances, vos haines, vos menaces à tous les vents, mais de vous appliquer sur ce point, sans vous en départir, que vous ne soyez arrivé à un résultat pratique, que vous pourrez léguer à vos fils.

« Pour ces grands résultats, il vous faut des alliés. Que si vous montrez la pensée de repousser également toutes les croyances, vous êtes premièrement injustes, secondement, ennemis de vous-mêmes, puisque vous vous faites des adversaires de ceux qui doivent être une partie de votre force. »

avant que les derniers croyants disparaissent tout à fait de la terre ! Les nations d'Orient surtout, comparées à celles de l'Occident, sont, à cet égard, dans un état de lamentable infériorité.

Cependant des pas immenses ont déjà été franchis, et l'influence féconde de la science se développe et s'étend avec une étonnante rapidité. Depuis le jour où la science est sortie des temples, pour constituer un pouvoir autonome, elle est devenue la rivale des religions : son action et son autorité n'ont cessé de grandir. Les savants ont fondé des écoles et formé des disciples qui ont propagé leur enseignement et continué leurs travaux. Toutes les grandes époques des civilisations chinoise, arabe, grecque et romaine, ont été leur œuvre. C'est par eux que la science a conquis pacifiquement, à travers les siècles, une puissance toujours envahissante, et aujourd'hui souveraine. Cette magnifique évolution de l'intelligence humaine, mystérieuse au début sous le voile de la religion, s'est continuée ensuite en dehors d'elle, puis malgré elle. C'est la science aujourd'hui qui vise à la domination universelle, comme la vérité dont elle est l'expression et la révélation. C'est à la science qu'appartient désormais la direction du monde, au lieu et place de la divinité, à la science, bienfaitrice des nations et libératrice de l'humanité !

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. — ORIGINE DES RELIGIONS.

I. — Le Soleil et le feu	3
II. — L'œuvre des religions.....	13

CHAPITRE II. — LE SOLEIL.

I. — L'ancien culte	20
II. — Dernière transformation.....	28
III. — Les images du Soleil.....	34

CHAPITRE III. — LE FEU.

I. — Le culte de la Croix.....	46
II. — Dernière transformation.....	65
III. — L'agneau sur la Croix.....	69

CHAPITRE IV. — L'ÉVANGILE.

I. — Le Messie	89
II. — La Morale	101

CHAPITRE V. — LE CULTE.

I. — Noël.....	145
II. — Pâque	121
III. — Messe	424
IV. — Rites	432
V. — Costumes.....	135
VI. — Prières	439
VII. — Litanies	445
VIII. — Processions.....	447
IX. — Chants	454
X. — Cierges	452
XI. — Images	453

CHAPITRE VI. — LES SAINTS.

I. — Origine et filiation	463
II. — Culte médical.....	484
III. — Les eaux.....	494
IV. — Les pierres.....	495
V. — Les pas.....	205
VI. — Le Phallus.....	209
VII. — Les reliques	213

CHAPITRE VII. — LA SCIENCE.

219



A LA MÊME SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS

SCIENCE ET RELIGION, par MALVERT

Edition classique et populaire..... 2 fr. »
Cartonnée 2 fr. 50

Cette édition diffère de la présente par l'élimination d'une partie des notes, de plusieurs figures, du chapitre sur le Phallus, et de quelques autres passages.

ALLONVILLE (Finard d'). — **Causeries sur les phénomènes de la nature.** Un vol. in-8 jésus illustré, figure en couleurs 4 fr. »

BAZALGETTE (Léon). — **L'esprit nouveau dans la vie artistique, sociale et religieuse.** Un volume in-18 jésus. 3 fr. 50

KUHFF (née ÉLIA PAROT). — **Le Devoir de demain.** Pensées d'une femme à propos du mouvement Néo-Christien (2^e édition). — Ouvrage adopté par le Conseil municipal de Paris. 2 fr. 50

FEUILLET-STREIFF (H.). **Synthèse psychologique.** Un vol. in-8. 2 fr. 50

HEMEL (Claude). — **Les Métamorphoses de la Matière.** In-8 double écu de 216 pages. 3 fr. 50

JOLLIVÉ-CASTELOT (F.). — **La Vie et l'Âme de la Matière.** Essai de physiologie chimique. — Étude de dynamochimie. Un vol. broché. 3 fr. 50

JOUGLARD. — **L'Univers et sa cause, d'après la science actuelle.** Un vol. in-18 jésus. 3 fr. 50

LAURENCE. — **Le Moi éternel.** 2 fr. 75

LAURENT. — **L'Amour morbide.** Étude de physiologie pathologique (8^e mille) 4 fr. »

RENOOZ (Mme Céline). — **La Force.** Vol. in-8 de 184 pages (2^e édition). 4 fr. »

TILLIER. — **Le Mariage, sa genèse, son évolution.** 1 fort vol. de 320 p. 7 fr. 50

GAYVALLET. — **Unité, Attraction, Progrès** (2^e édition). Nouvelle conception philosophique de l'univers. 3 fr. 50

THÉVENIN. — **Conscience et Automatisme.** Solution du problème de la conscience dans la doctrine automatiste. In-16. 1 fr. »